

Portrait Territorial

**GASPÉSIE—
ÎLES-DE-LA-
MADELEINE**



Note au lecteur

Ce portrait territorial présente la situation régionale qui prévalait au moment de sa rédaction

Réalisation : Direction générale de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Direction régionale de la gestion du territoire public
de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Recherche : Michèle Boudart
Danick Boulay
Louise Hardy
André Lemieux
Carol Lizotte

Rédaction : Cécile Poirier

Cartographie : Lise Bonneau

Secrétariat : Marielle D'Astous
Micheline Arsenault

**Conception et soutien
à la réalisation :** Direction du soutien aux opérations
Mines, Énergie et Territoire

Coordination du projet : Germain Tremblay

Révision technique : Marc-André Bouchard, François Côté et Germain Tremblay

Mise en page : Manon Bergeron, Doris Drouin et France Pouliot

Collaboration : Édouard Chrétien, Henri Gaillard et Jean-François Larouche

Production : Direction des communications

Révision linguistique : Italiques, Virginie Rompré
Direction des communications, Anne Veilleux

Conception graphique : Christiane Leclerc communication

Diffusion : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale de la mission et de la coordination
Direction du soutien aux opérations Mines, Énergie et Territoire
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau E-302
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2006

ISBN-13 : 978-2-550-48678-7 (version imprimée)

ISBN-10 : 2-550-48678-1 (version imprimée)

ISBN-13 : 978-2-550-48679-4 (version PDF)

ISBN-10 : 2-550-48679-X (version PDF)

Code de diffusion : 2006-2006



Le territoire public et ses ressources naturelles ont toujours été d'importants leviers de développement pour le Québec et constituent l'assise économique de plusieurs régions. L'autonomie et le développement des régions, par une démarche de décentralisation et une meilleure gestion intégrée du territoire, font partie des orientations de notre gouvernement pour exploiter au maximum le potentiel économique du Québec, dans une perspective de développement durable.

Nous devons poursuivre dans cette voie de la gestion intégrée et régionalisée des ressources et du territoire. Des actions importantes ont été prises en ce sens par notre gouvernement, notamment la création des Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire. Notre territoire et nos ressources naturelles constituent des atouts de premier ordre pour notre développement. Il importe donc de les gérer harmonieusement.

Les portraits territoriaux soutiendront donc les efforts du Ministère pour mieux servir les Québécois et contribuer à la prospérité des régions.

Pierre Corbeil

Ministre des Ressources naturelles et de la Faune

Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région du Nord-du-Québec

TABLE DES MATIÈRES

Mot du ministre.....	iii
Introduction	1
1. Présentation de la région	3
2. Dimension environnementale.....	5
2.1 Caractéristiques environnementales	5
2.1.1 Composantes physiques	5
2.1.2 Composantes biologiques	15
2.2 Droits et statuts de la dimension environnementale	24
2.3 Synthèse de la dimension environnementale	29
3. Dimension sociale	33
3.1 Caractéristiques sociales.....	33
3.1.1 Organisation territoriale	33
3.1.2 Occupation du territoire	38
3.1.3 Dynamique sociale et culturelle.....	45
3.2 Droits et statuts de la dimension sociale	50
3.3 Synthèse de la dimension sociale	55
4. Dimension économique.....	57
4.1 Caractéristiques économiques	57
4.1.1 Structure économique et marché du travail.....	57
4.1.2 Activités économiques.....	63
4.1.3 Perspectives de développement	76
4.2 Droits et statuts de la dimension économique	78
4.3 Synthèse de la dimension économique	82
5. Principaux potentiels et projets régionaux liés au territoire public	85
6. Synthèse du portrait territorial	95
Conclusion	99
Bibliographie	101

LISTE DES CARTES

Carte 1 Localisation de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3
Carte 2 Composantes physiques	7
Carte 3 Composantes biologiques	17
Carte 4 Droits et statuts environnementaux.....	25
Carte 5 Caractéristiques sociales	35
Carte 6 Droits et statuts sociaux	51
Carte 7 Caractéristiques économiques	65
Carte 8 Droits et statuts économiques	79
Carte 9 Potentiels et projets.....	87

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 Évolution de la population entre 1971 et 2001, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Québec	41
Graphique 2 Groupe des 65 ans et plus et scolarité, 2001, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Québec.....	42
Graphique 3 Revenu moyen, 2003, la région et le Québec	62
Graphique 4 Source de revenus, 2002, la région et le Québec	63

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Répartition des aires protégées en territoire public par catégorie de l'UICN	28
Tableau 2 Répartition de la population selon les MRC	39
Tableau 3 Structure économique selon l'emploi	58
Tableau 4 Marché du travail.....	61

Introduction

La gestion du territoire public et de ses ressources représente un défi sans cesse grandissant. En effet, la diversité des usages et la demande soutenue pour combler des besoins toujours plus variés multiplient les enjeux liés à son utilisation.

À l'image de la société moderne que forme le Québec, ces enjeux sont multidimensionnels, reflétant ainsi les aspirations et des préoccupations de ses citoyens. Cela impose, aux acteurs gouvernementaux régionaux et locaux, la recherche d'une conciliation des facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui sont à la base d'un développement territorial durable. En effet, cette conciliation est essentielle pour faire face aux attentes de la population quant aux bénéfices escomptés d'un territoire public devant appuyer le développement actuel de la collectivité, tout en garantissant celui des prochaines générations.

La prise en compte de ces enjeux diversifiés et complexes passe en premier lieu par une connaissance appropriée des différents éléments qui les constituent et les influencent. En effet, une meilleure compréhension de la dynamique d'utilisation du territoire public est à même de faciliter la planification de sa mise en valeur et de sa protection, permettant ainsi aux acteurs de faire des choix plus éclairés.

C'est pourquoi le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a réalisé des portraits du territoire public pour la plupart des régions administratives du Québec. Ceux-ci décrivent et analysent les caractéristiques du territoire public, ainsi que la situation des principaux droits et statuts accordés, dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Ils posent également un regard sur les principaux potentiels et projets existants afin d'y intégrer des éléments de prospective. Des synthèses des différentes parties du document mettent enfin en relief les faits saillants de l'analyse.

En mettant les portraits territoriaux à la disposition des acteurs liés à l'utilisation du territoire public, et de la population en général, le MRNF entend faciliter l'établissement d'une compréhension commune des enjeux en présence et ainsi contribuer au développement durable de cet inestimable patrimoine collectif que constitue le domaine de l'État québécois.

Voici donc le portrait territorial de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

1. Présentation de la région

La région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine est située à l'extrémité sud-est du Québec. Elle comprend la péninsule gaspésienne, qui est entourée par le fleuve, le golfe du Saint-Laurent et la baie des Chaleurs, et s'étend dans le golfe où baigne l'archipel des îles de la Madeleine. D'une superficie de 78 172 kilomètres carrés, il s'agit de la deuxième région administrative du Québec, après la Côte-Nord, à comprendre une superficie aussi vaste en eau salée méridionale, soit 57 652 kilomètres carrés. En y ajoutant l'eau douce, sa superficie terrestre couvre un peu plus du quart de l'ensemble de sa superficie, soit 20 520 kilomètres carrés¹. L'intérieur de la péninsule et les dunes formant le cordon littoral qui relie les îles de l'archipel constituent avec le domaine hydrique le territoire public, soit 94,1 % du territoire régional. Quand on isole la superficie terrestre de la région, la proportion du domaine public s'établit à près de 78 %². La carte 1 illustre la localisation de la région.

CARTE 1
LOCALISATION DE LA RÉGION DE LA GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE



¹ Direction générale de l'information géographique du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

² D'après un calcul effectué par la Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine à partir des données de la Direction générale de l'information géographique du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Créée en 1987³, la région est issue de la redéfinition de l'ancienne région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie dont elle a été détachée pour former une région distincte, comme le demandaient les Gaspésiens depuis le début des années 1960 lors de la création des régions administratives. C'est la région administrative du Bas-Saint-Laurent qui la limite donc à l'ouest. Elle est bornée au nord par la région administrative de la Côte-Nord. Au sud, la région est contiguë à la province du Nouveau Brunswick, avec laquelle elle a développé plusieurs liens économiques et sociaux, surtout à l'extrémité ouest de la Baie-des-Chaleurs.

La localisation de la région dans le Québec ainsi que ses caractéristiques physiques et naturelles ont été déterminantes dans la répartition spatiale de la population, conditionnant fortement les modes de vie sur les plans social et économique. Ainsi, dans la péninsule, le milieu bâti s'est étiré sur une étroite bande le long de la côte littorale, et son implantation n'a pas donné lieu à l'établissement de pôles structurants. Depuis longtemps, la région éprouve des difficultés à maintenir sa population en place et, pendant la dernière période quinquennale, cette dernière a chuté en deçà des 100 000 habitants. Elle ne constitue plus que 1,3 % de la population du Québec. Il s'agit donc de la région la moins peuplée après celle du Nord-du-Québec⁴.

Longtemps axée uniquement sur la pêche commerciale, l'économie régionale amorce une diversification d'abord avec l'agriculture et, de façon plus active à la fin du XIX^e siècle, avec l'exploitation forestière. Aujourd'hui s'ajoute la mise en valeur d'autres ressources naturelles qu'offrent le milieu forestier, le sol et le sous-sol. De plus, les paysages grandioses et ses particularités naturelles en font une région particulièrement intéressante sur le plan touristique. Une grande proportion de ces ressources naturelles est située sur le territoire public, d'où l'importance de ce dernier dans le développement de la région.

³ Gouvernement du Québec (page consultée le 8 octobre 2002), *Portail gouvernemental / Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. La région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en bref...*, [en ligne], adresse URL : http://www.gaspesieilesdelamadeleine.gouv.qc.ca/portraitregional/regionenbref/index_fr.htm.

⁴ Institut de la statistique du Québec (page consultée le 5 février 2004), *Évolution de la population par région administrative, superficie et densité*, [en ligne], 2002, adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/3p1.htm.

2. Dimension environnementale

2.1 Caractéristiques environnementales

2.1.1 Composantes physiques

**Deux ensembles
physiographiques
totalement différents**

Présentant une configuration géographique unique dans l'espace québécois, la région se compose de deux ensembles physiographiques : la péninsule gaspésienne, rattachée au continent, et l'archipel des îles de la Madeleine, situé à 215 kilomètres de la péninsule⁵, dans le golfe du Saint-Laurent. Ces deux ensembles présentent des caractéristiques distinctes, notamment par leur superficie terrestre (y compris l'eau douce). En effet, sur les 20 520 kilomètres carrés de superficie terrestre de la région, l'archipel n'en couvre que 1,1 %, avec ses 203 kilomètres carrés⁶. Leurs spécificités environnementales ont donné lieu à une occupation et à une mise en valeur différente du territoire.

**Sur la péninsule, un
plateau dominé par
de hauts reliefs**

Le relief de la péninsule se compose de trois ensembles distincts illustrés sur la carte 2 « Composantes physiques » : les basses terres de la frange littorale (de 0 à 300 mètres), un vaste plateau raviné à sommets plats (de 300 à 600 mètres) et un territoire montagneux avec de hauts reliefs (de 600 à plus de 1 000 mètres).

Ce territoire montagneux est formé par la chaîne de montagnes des Appalaches, qui longe la côte est de l'Amérique du Nord jusqu'à la péninsule gaspésienne. Elle y constitue le massif central surélevé dans lequel se rassemble la plus belle collection de sommets de plus de 1 000 mètres de la portion québécoise des Appalaches. C'est là que se trouvent les hauts sommets des Chic-Chocs, tels que le mont Albert et le mont Jacques-Cartier, le plus haut mont du Québec méridional, avec ses 1 268 mètres d'altitude⁷. En plus d'offrir de forts potentiels de développement récréotouristique, les monts ont suscité l'intérêt à l'égard de la conservation du patrimoine naturel, ce qui a donné lieu à la création du parc national de la Gaspésie.

Le grand massif appalachien est entouré de plateaux entaillés de profondes et étroites vallées rejoignant les basses terres du littoral.

⁵ La distance entre les îles et le continent est puisée dans : Tourisme Îles-de-la-Madeleine (page consultée le 10 février 2004), *Site officiel Tourisme Îles-de-la-Madeleine*, [en ligne], adresse URL : <http://www.tourismeilesdelamadeleine.com/contenu/index.cfm>.

⁶ D'après l'extraction des données à l'échelle 1 : 250 000 effectuée par la Direction générale de l'information géographique du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, novembre 2001.

⁷ Tourisme Québec (page consultée le 4 février 2004), *Géographie du Québec*, [en ligne], adresse URL : <http://www.bonjourquebec.com/francais/explorez/geo.html>.

Celles-ci ne représentent qu'une étroite bande dans la partie septentrionale de la péninsule, comparativement à la plaine de la Baie-des-Chaleurs, qui s'étend jusqu'à 30 kilomètres vers l'intérieur des terres. Cet ensemble, plus propice à l'activité agricole, a permis l'expansion de l'écoumène et se traduit aujourd'hui par la présence de quelques communautés à l'intérieur des terres de la Baie-des-Chaleurs. L'étendue du territoire public, plus ou moins éloigné du rivage, reflète bien cette réalité.

***L'archipel, composé
de buttes et de
dunes***

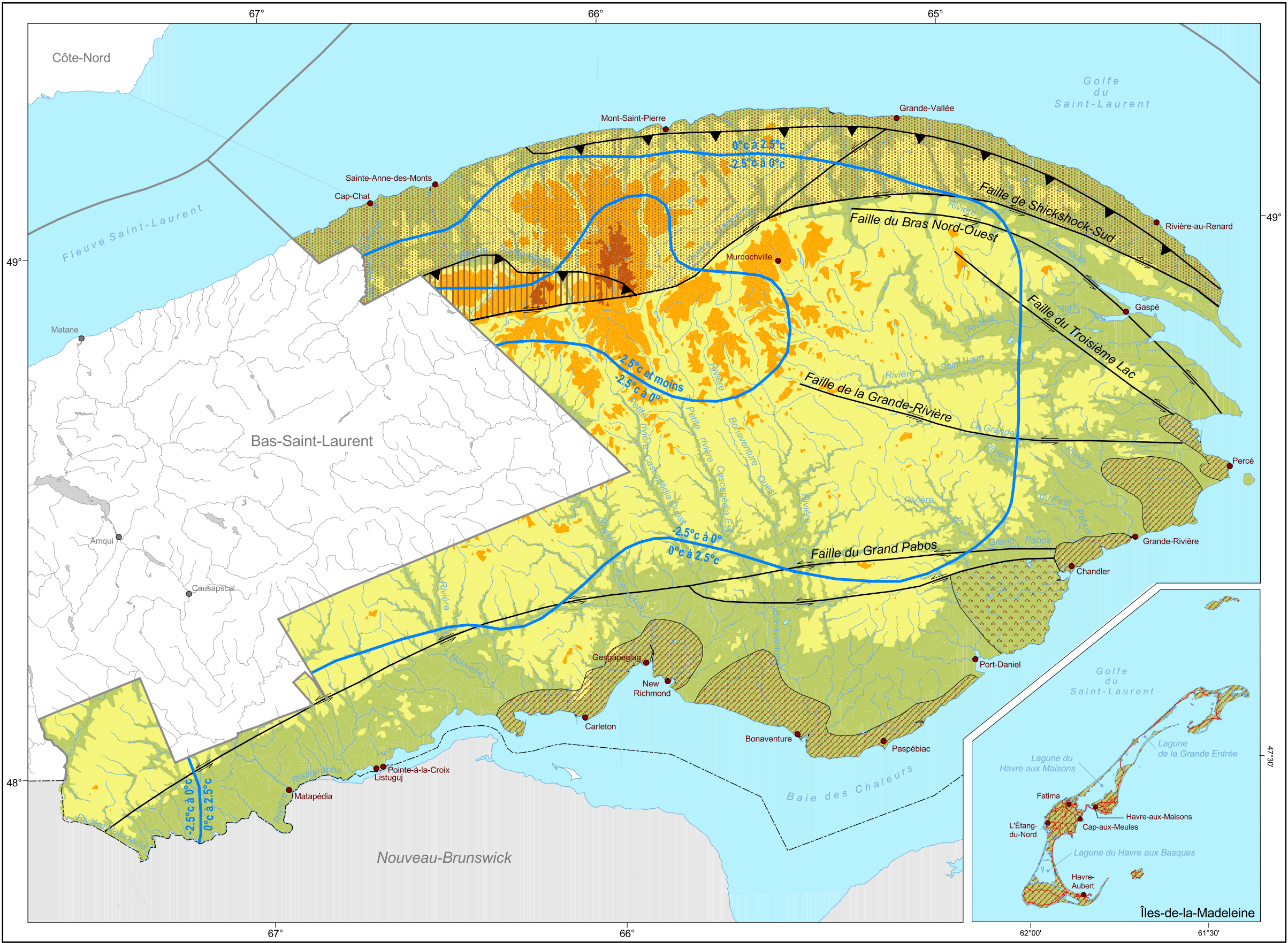
La plus grande surface du territoire madelinien est formée d'une plateforme gréseuse dont l'altitude n'atteint pas 75 mètres. En comparaison avec les hauts sommets du centre de la péninsule, l'archipel présente des altitudes très basses. Les plus hauts sommets des îles sont formés par les buttes composées de roches volcaniques, qui atteignent une altitude maximale de 170 mètres. Les élévations de l'archipel présentent toutefois des similitudes avec celles d'autres milieux insulaires du Québec. Ainsi, les altitudes moyennes des îles de la Madeleine se comparent à celles de l'île d'Orléans. Elles sont plus élevées que sur l'île de Montréal où, en moyenne, les altitudes se situent autour de 45 mètres, mais elles sont plus basses que celles de l'île d'Anticosti, où les altitudes moyennes sont d'environ 100 mètres. Les piémonts, accolés à la majorité des buttes, ont moins de 50 mètres d'altitude⁸.

Le littoral, composé de falaises, de plages et de dunes, entoure les noyaux rocheux et les milieux humides. Les falaises présentent des pentes abruptes sur lesquelles poussent des petits fruits qui attirent les oiseaux. Les plages et les dunes (cordons littoraux entre les îles principales) occupent presque le tiers de la superficie des îles. Certaines dunes, les buttereaux, peuvent atteindre jusqu'à 15 mètres de hauteur⁹. Tout le littoral est particularisé par sa sensibilité à l'érosion due à l'action des vents, courants et marées. Certains secteurs de villégiature sont ainsi particulièrement affectés par des événements météorologiques occasionnels. La gestion des littoraux madelinien, notamment des milieux dunaires, qui sont de tenure publique, nécessite une prise en compte de cette sensibilité. L'occupation humaine est étendue sur l'ensemble des buttes, et les dunes, quoique peu développées, sont soumises à de fortes pressions pour toutes sortes d'utilisations dont il sera question dans le chapitre sur la dimension sociale.

⁸ Les données sur les altitudes de l'archipel sont tirées de Jean-Marie Dubois, « Le paysage naturel et son évolution », *Info Géographes. Les Îles-de-la-Madeleine : un pays à découvrir*, vol. 1, n° 1, avril 1992, p. 41.

⁹ Anna Grenier et Jean-Marie Dubois, « L'évolution des côtes aux Îles-de-la-Madeleine », *Info Géographes. Les Îles-de-la-Madeleine : un pays à découvrir*, vol. 1, n° 1, avril 1992, p. 59.

Carte 2
Composantes physiques
Portrait territorial
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



Relief

- 0 à 300 m
- 301 à 600 m
- 601 à 1000 m
- 1001 m et plus

Géologie

- Faille de chevauchement taconique
- Faille de décrochement
- Nappe externe
- Nappe interne
- Strate carbonifère
- Boutonnière du Groupe de maquereau

Hydrographie

- Cours d'eau
- Plan d'eau

Climat

- Température moyenne annuelle

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière interprovinciale

Métadonnées
Projection cartographique : Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)
Système de référence géodésique : NAD 83
10 0 10 20 30 km
1/860 000

Sources
Données
Base de données topographiques et administratives (BDTA)

Organisme
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Année
2005

Crédits
Réalisation : Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec, 2006

Deux grandes failles qui divisent la péninsule en trois secteurs, tous dominés par le calcaire et les roches sédimentaires¹⁰

Deux grandes failles de décrochement¹¹ ont contribué à façonner, il y a plus de 360 millions d'années, la forme typique de la péninsule gaspésienne. Elles sont toutes deux parallèles aux grands plans d'eau qui la bornent : l'une, la faille de Shickshock-Sud, est parallèle au rivage du fleuve Saint-Laurent, et l'autre, la faille du Grand Pabos, est parallèle à la baie des Chaleurs. Ces deux failles partagent la péninsule en trois parties qui sont le littoral nord, le centre et le littoral sud. Des failles transversales orientées nord-ouest-sud-est, telles que les failles du Bras Nord-Ouest et du Troisième Lac, entrecoupent la pointe à l'extrémité est de la partie centrale. Ces ensembles géologiques aux caractéristiques lithologiques¹² et structurales distinctes sont illustrés sur la carte 2, qui présente les composantes physiques.

Le littoral nord se divise en deux domaines où se côtoient des potentiels miniers et des paysages exceptionnels

Le littoral nord (Haute-Gaspésie) est caractérisé par une étroite plaine côtière, un relief accentué, des terrasses marines et des vallées. Il fait partie de la zone géologique de Humber, qui correspond à la chaîne de montagnes taconienne¹³ modelée depuis ce temps par les processus d'érosion. Plusieurs failles de chevauchement¹⁴ y sont répertoriées, dont deux qui se démarquent et sont, comme les deux grandes failles de décrochement, parallèles au rivage du fleuve. C'est dans cette zone que l'on trouve la plus grande concentration de couloirs d'avalanches de la péninsule¹⁵. Cette zone est subdivisée en deux domaines principaux : celui des nappes externes et celui des nappes internes. Le domaine des nappes externes, au nord, s'étend jusqu'au fleuve et au golfe. Composé principalement de roches sédimentaires, ce domaine

¹⁰ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Hétu, *Histoire de la Gaspésie*, nouvelle édition, Québec, Les Éditions de l'IQRC, 1999, p. 38 à 44, et information obtenue auprès du secteur des mines du MRNF, février et mars 2005.

¹¹ Une faille de décrochement est une fracture de l'écorce terrestre entraînant un déplacement horizontal de l'un des blocs le long de l'autre. Interprétation faite à partir des définitions de *Antidote*, version 3, édition 2000, de Druide informatique, [logiciel licence MRNFP, Direction des services informatiques], et du *Dictionnaire de la géographie* sous la direction de Pierre George, Paris, Presses universitaires de France, 1974, p. 173 et 174.

¹² La lithologie est l'étude des caractéristiques physicochimiques des roches et des conditions dans lesquelles elles se sont formées. Définition tirée du *Dictionnaire de la géographie* sous la direction de Pierre George, *op. cit.*, p. 256.

¹³ Il s'agit d'une phase d'édification de montagnes qui, à l'échelle des temps géologiques, correspond à une grande période de plissement il y a entre 430 et 480 millions d'années. F. Besré et S. Occhietti (page consultée le 20 juillet 2004), *Glossaire géomorphologique thématique illustré*, [en ligne], adresse URL : <http://www.er.uqam.ca/nobel/k20322/pvoca3.html>.

¹⁴ Une faille de chevauchement correspond à une faille inverse (plan incliné dans le sens du compartiment soulevé), faiblement inclinée entre deux blocs rocheux lors des déplacements des terrains sédimentaires transportés sur des terrains en place pendant une phase d'édification des chaînes de montagnes. Ici, la phase correspond au Taconien. Interprétation selon Desjardins et autres, *op. cit.*, p. 30 et F. Besré et S. Occhietti (page consultée le 20 juillet 2004), *op. cit.*

¹⁵ Université du Québec à Rimouski (page consultée le 4 février 2004), « Les couloirs d'avalanches en Gaspésie », *Atlas du Bas-Saint-Laurent*, [en ligne], adresse URL : <http://atlasbsl.uqar.qc.ca/syst-biophy/catastrophes-naturelles/gaspesie/fichiers/couloirsgaspesie.htm>.

offre, avec la juxtaposition de la mer et des falaises, des paysages exceptionnels, uniques au Québec. L'étroite bande de terre comprise entre la falaise et la mer est l'assise de la route 132, principale et parfois unique voie de circulation routière de la péninsule; cette route forme le circuit touristique de la Gaspésie, lequel a été reconnu comme un des plus beaux en Amérique du Nord par la maison Michelin dans son atlas routier de 2004. Cette route est soumise à la fois au processus d'érosion du littoral et au décrochement de blocs rocheux et de cailloux de la falaise. Cette sensibilité à l'érosion perturbe à l'occasion la circulation et rend nécessaires des techniques particulières d'aménagement. Quant au domaine des nappes internes, il correspond aux monts Chic-Chocs, qui regroupent les plus hauts sommets. Ces derniers offrent des potentiels récréotouristiques ayant donné lieu à l'aménagement d'infrastructures d'hébergement, de belvédères et de sentiers, dont le sentier international des Appalaches. Ce domaine est constitué d'un assemblage de roches sédimentaires et volcaniques du groupe de Shickshock et d'autres roches composées de plus de 90 % de ferromagnésiens, c'est-à-dire très riches en magnésium, en fer et en calcium. Ainsi, le littoral nord de la péninsule présente un fort potentiel minier pour les métaux usuels et précieux, les minéraux industriels, la pierre (architecturale, concassée et industrielle), le sable et le gravier.

***La complexité
géologique et la
diversité
biologique du
littoral sud offrent
un potentiel
récréotouristique***

Le littoral sud (Baie-des-Chaleurs), entre la faille du Grand Pabos et le rivage, présente un tracé irrégulier à l'image de sa géologie variée et complexe. Sauf pour la partie de la Boutonnière du Groupe de Maquereau dans le secteur de Port-Daniel–Chandler, qui correspond à la partie la plus avancée d'un secteur de roches dures (schistes métamorphiques) d'un assemblage très ancien¹⁶, tout le littoral sud fait partie de la Ceinture de Gaspé, un assemblage plus récent de roches sédimentaires, volcaniques et intrusives. Les sédiments peu déformés des formations de Fleurant, d'Escuminac et de Bonaventure, qui ne couvrent qu'une étroite frange côtière de la baie des Chaleurs, auraient contribué à la qualité de la conservation des fossiles du parc national de Miguasha. Cette composition fait du littoral sud une zone particulièrement sensible à l'action érosive des courants et des marées. Cette action, combinée à la présence d'importantes rivières en provenance du plateau, a favorisé la création de lagunes intérieures. Ces lagunes, appelées barachois, supportent des milieux riches sur les plans faunique et floristique. Caractérisées par la couleur rouge des grès, les falaises de la Baie-des-Chaleurs offrent un paysage varié dans le circuit touristique de la péninsule et des milieux favorables à la faune ailée. Ainsi, l'ensemble du littoral sud offre des potentiels récréotouristiques en matière d'interprétation et d'observation de l'histoire naturelle.

¹⁶ Assemblage formé entre 590 et 544 millions d'années (secteur des mines du MRNF, février 2005).

La pointe de la péninsule s'avance dans la mer et est caractérisée par des baies profondes propices à la navigation

Le centre fait aussi partie de la ceinture de Gaspé, et la pointe de la péninsule présente des formations géologiques composées aussi de roches sédimentaires qui s'avancent dans la mer, entre le golfe du Saint-Laurent et la baie de Gaspé. La pointe est caractérisée par la présence de baies profondes, alimentées par l'embouchure de nombreuses rivières, encadrées par des flèches de roches dures qui pointent dans la mer, dont la presqu'île de Forillon, devenue célèbre par l'aménagement du parc national portant le même nom. Une autre, la grande baie de Gaspé, constitue un port naturel en eau profonde. Cette baie est aussi célèbre en raison de la croix que l'explorateur Jacques Cartier y a plantée en 1534. Elle a connu plusieurs activités de pêche et l'aménagement d'un port qui est devenu un secteur pivot de l'économie, permettant l'acheminement de poisson séché et de bois de sciage. Ce port a accueilli les premiers navires à vapeur chargés des liaisons maritimes entre les ports le long de la côte de la Gaspésie, Québec et le reste du continent¹⁷.

Des calcaires qui contribuent à la qualité de l'eau et à la richesse des ressources

L'omniprésence du calcaire dans la région joue un rôle majeur dans la dynamique des milieux naturels et économiques. Par exemple, sa perméabilité et ses capacités de neutralisation de l'effet des pluies acides sur le réseau hydrographique génèrent une eau de grande limpidité qui alimente les rivières et favorise le maintien de populations de poissons indigènes, comme l'omble de fontaine et le saumon atlantique. Cette particularité contribue à la notoriété de ses rivières auprès des pêcheurs sportifs. La grande perméabilité du calcaire a aussi donné lieu à des phénomènes karstiques dans le secteur de Saint-Elzéar, où l'on trouve des grottes souterraines dont l'ampleur et la richesse scientifique a entraîné la création d'une réserve de biodiversité projetée. De même, les formations de roches sédimentaires ont favorisé l'accumulation d'hydrocarbures dans le sous-sol gaspésien, terrestre et marin. Un gisement de gaz naturel est d'ailleurs en exploitation¹⁸ dans la région de Gaspé, des travaux d'exploration sont amorcés dans le secteur de Miguasha alors que d'autres, d'importance, sont envisagés dans le golfe du Saint-Laurent.

Aux îles, des roches volcaniques entourées de roches sédimentaires

L'archipel madelinien comprend quant à lui une douzaine d'îles constituées de noyaux rocheux dont plusieurs sont reliés entre eux par des cordons sableux (tombolos ou dunes). Ces noyaux sont formés en partie par des roches volcaniques, mais surtout par des roches sédimentaires. Les buttes volcaniques, les piémonts argileux karstiques et les plates-formes sédimentaires gréseuses composent les trois sous-ensembles géomorphologiques de ce territoire insulaire. Les strates carbonifères qui longent le littoral de la baie des Chaleurs sont

¹⁷ Paul Larocque et Jean Larrivée, *Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski et GRIDEQ, 1998, p. 178-179.

¹⁸ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction des politiques et des technologies de l'énergie, *L'énergie au Québec, édition 2002*, p. 75.

également présentes sur les îles de la Madeleine et y offrent des similitudes dans les couleurs et les formes caractéristiques des falaises du littoral marin des deux ensembles physiographiques de la région.

***Des entités
entourées d'eau
salée***

La péninsule et les îles sont entourées d'immenses étendues d'eau qui ont conditionné leur développement et leur occupation. Au nord de la péninsule, le golfe du Saint-Laurent a longtemps constitué la voie de transport privilégiée, ce qui a favorisé le développement du milieu bâti le long du littoral. La baie des Chaleurs, qui offre des conditions climatiques plus douces, a aussi contribué au développement linéaire, mais a facilité l'avancée du développement vers l'intérieur des terres. Bien que l'occupation des îles de la Madeleine soit plus dispersée sur les noyaux rocheux que dans la péninsule, la principale route se situe aussi le long du littoral, empruntant les dunes qui relient les îles de l'archipel. Enfin, les ressources maritimes ont déterminé la première activité économique, la pêche commerciale, qui a longtemps joué un rôle décisif dans l'économie régionale. L'attrait touristique de ces grands plans d'eau a aussi contribué à développer l'industrie touristique de la région.

***Dans la péninsule,
un réseau
hydrographique
marqué par la
présence de
nombreuses rivières
et de peu de lacs***

Mis à part le secteur du massif central, occupé durant l'aire glaciaire à plusieurs reprises par différents types de glaciers, où l'on trouve quelques lacs d'une superficie de plus de 100 hectares, la région est pauvre en lacs. Il s'agit d'un indice d'une érosion glaciaire modérée¹⁹. La topographie accidentée et la forte perméabilité des formations sédimentaires en place ont aussi une influence sur la configuration du réseau hydrographique. Ainsi, celui-ci est composé de nombreux cours d'eau et de très peu de lacs. En effet, la péninsule compte à peine une vingtaine de lacs de plus de 20 hectares.

Dans la partie nord du territoire gaspésien, les spécificités topographiques et géologiques ont conditionné la configuration du milieu hydrique. Comme on le voit sur la carte 2, l'orientation dominante des cours d'eau est parallèle aux couches géologiques, c'est-à-dire dans le sens sud-ouest-nord-est, mais, dans la partie sud, les tracés des principales rivières semblent indépendants de la structure géologique. Ces rivières, telles que les rivières Ristigouche, Matapédia, Nouvelle, Cascapédia, Bonaventure, Port-Daniel, Grande Rivière et Malbaie, s'écoulent en fonction de la pente originelle de la pénéplaine, témoignant d'une implantation préalable au soulèvement de la croûte terrestre de la partie nord²⁰.

***Une multitude de
bassins versants,
dont deux désignés
dans la Politique
nationale de l'eau***

La péninsule est parsemée de bassins versants de taille variable alimentant ces cours d'eau majeurs. Deux rivières de la péninsule ont d'ailleurs été désignées dans la Politique nationale de l'eau pour la

¹⁹ Desjardins et autres, *op. cit.*, p. 49.

²⁰ *Ibid.*, p. 42 et 43.

mise en place d'une gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Cette gestion intégrée est mise en œuvre graduellement en commençant par 33 cours d'eau d'importance où les problèmes d'assainissement industriel, agricole et municipal paraissent les plus criants et où des conflits d'usage sont susceptibles de se produire. Ce sont la rivière Matapédia, dont la majorité du tronçon se situe dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent, et la rivière Bonaventure, lesquelles se déversent dans la baie des Chaleurs²¹.

Les zones aquifères de la Gaspésie sont situées dans les dépôts de surface et dans les unités rocheuses composées de calcaire, de grès ou de conglomérats. En général, le secteur de la Baie des Chaleurs possède des complexes aquifères plus généreux que la zone de la rive du golfe, ce qui montre encore ici des caractéristiques plus favorables à l'implantation humaine²².

**Dans les îles, peu
d'eau douce mais de
grandes lagunes**

De grandes lagunes formant des havres (voir la carte 2) caractérisent le paysage hydrographique des Îles-de-la-Madeleine. Ces lagunes plus ou moins fermées par les dunes emprisonnent l'eau salée, qui cependant demeure en contact avec le golfe, et offrent des milieux abrités où se reproduisent plusieurs espèces fauniques marines. Ces milieux abritent aussi des espèces florales particulières dont certaines, tels l'aster d'Anticosti (*Aster anticostensis*) et le bident différent (*Bidens heterodoxa*), sont susceptibles d'être, à court terme, désignées comme menacées ou vulnérables²³. Elles constituent des milieux favorables à la culture aquatique, notamment des moules. Elles sont utilisées par les pêcheurs, qui y font tremper leurs casiers de pêche aux homards, ce qui est décrié par les organismes de conservation et de protection du milieu naturel. En fait, les trois lagunes des Îles ont été affectées par les activités humaines. Celle de la Grande Entrée a été draguée pour favoriser le transport du sel, celle du Havre aux Maisons tend à s'ensabler à la suite du rétrécissement de son ouverture par la construction d'un pont et, enfin, celle de Havre aux Basques a été fermée à la suite des travaux de réfection de la route principale. Dans cette lagune, l'environnement s'est considérablement modifié depuis la perte nette d'habitat faunique, le déclin de la pêche qui s'y pratiquait, la modification des espèces fauniques et floristiques²⁴, ce qui a entraîné des revendications de la part des écologistes pour sa réouverture. Cette lagune, complètement protégée de la haute mer, a cependant

²¹ Ministère de l'Environnement, *Gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec : cadre de référence pour les organismes de bassins versants prioritaires – Suivi de la Politique de l'eau et bassin versant*, mars 2004, p. 12.

²² Ministère de l'Environnement (page consultée le 1^{er} octobre 2002), *Portrait régional de l'eau, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Région administrative 11)*, [en ligne], adresse URL :

[http://www.menv.gouv.qc.ca/eau/regions/region11/11-gaspesie\(suite\).htm](http://www.menv.gouv.qc.ca/eau/regions/region11/11-gaspesie(suite).htm).

²³ *Ibid.*

²⁴ Yvan Vigneault et Louis Désilets, « La lagune du Havre aux Basques », *Info Géographes. Les Îles-de-la-Madeleine : un pays à découvrir*, op. cit., p. 65 à 71.

favorisé la pratique d'activités aquatiques récréatives telles que la planche à voile. En outre, la tranquillité et l'aspect sécuritaire de ces milieux ont donné lieu à des exploitations récréotouristiques qui permettent l'observation et l'interprétation du milieu marin.

Une nappe phréatique vulnérable à la salinisation constitue la seule source d'approvisionnement en eau potable pour les Madelinots

En ce qui concerne l'eau douce, le réseau hydrographique de l'archipel se compose de quelques étangs et ruisseaux. La nappe phréatique constitue la seule source d'approvisionnement en eau potable. À cause du haut taux de risque de remontée d'eau salée dans les ouvrages de pompage et d'intrusion saline au sein des nappes aquifères, l'utilisation de l'eau doit donc se faire de façon très judicieuse. En raison de la grande fragilité de cette ressource, un plan de gestion de l'exploitation des eaux souterraines a été conçu. C'est le seul plan du genre au Québec²⁵.

Un climat contrasté entre mer et montagnes

Le climat gaspésien est qualifié de boréal²⁶. La région est marquée par de fortes variations de températures et des précipitations causées par l'étagement du relief et par l'influence maritime. Dans la partie nord, le climat subit l'influence des courants froids du Labrador. En outre, la rive nord est fouettée par des vents forts et réguliers, présentant ainsi des secteurs propices à l'exploitation de l'énergie éolienne. À l'intérieur des terres, l'influence maritime diminue, et c'est le relief qui devient le facteur déterminant dans la variation climatique. Le climat est plus tempéré dans la partie sud de la péninsule, y favorisant, notamment, grâce à des périodes d'ensoleillement plus grandes, l'activité agricole. Comme l'illustre la carte 2, la bande littorale, qui présente des températures moyennes annuelles de 0 à 2,5 degrés, est nettement plus large au sud que le long de la rive nord. C'est par ailleurs dans les zones où les altitudes sont les plus élevées que l'on trouve les températures annuelles moyennes les plus froides, soit moins de 2,5 degrés sous le point de congélation, ce qui favorise une végétation nordique et un habitat pour le caribou.

Les Madelinots, quant à eux, bénéficient d'un climat maritime et tempéré²⁷. Ainsi, l'automne y est plus doux que dans le reste du Québec, et le printemps est long à venir en raison de la présence des glaces, qui servent d'ailleurs à l'observation des phoques. Malgré cette longue saison des glaces, la période de gel est la plus courte du Québec. Les vents soufflent toute l'année à une vitesse moyenne de 27 à 35 kilomètres à l'heure²⁸. Ainsi, la végétation arbustive a dû s'adapter et, dans les portions des dunes les plus fortement exposées,

²⁵ Ministère de l'Environnement (page consultée le 1^{er} octobre 2002), *Portrait régional de l'eau, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Région administrative 11)*, op. cit.

²⁶ Desjardins et autres, op. cit., p. 51.

²⁷ Salma Pereira, « Caractéristiques climatiques et océanographiques », *Info Géographes. Les Îles-de-la-Madeleine : un pays à découvrir*, op. cit., p. 47.

²⁸ *Ibid.*

seules les graminées peuvent résister à l'effet combiné du vent et des embruns marins qu'il y transporte.

2.1.2 Composantes biologiques

***Dans la péninsule,
une végétation très
diversifiée dominée
par la forêt boréale***

Conditionné par le climat, la géologie et le relief, le couvert végétal est très diversifié en Gaspésie. De plus, à l'exception des espèces se trouvant en altitude (plus de 1 000 mètres), le couvert végétal appartient au domaine de la forêt boréale. La grande diversité de la végétation est particulièrement évidente sur la rive nord de la péninsule où, en moins de 30 kilomètres, il est possible de passer de la forêt boréale à une végétation caractéristique de la toundra alpine (voir carte 3).

***Une végétation qui
s'étage, se collant
au relief***

L'étagement des associations végétales reflète les contrastes climatiques découlant de la topographie de la péninsule et des différentes compositions géologiques, qui offrent des sols plus ou moins propices à certains types de végétaux. Les limites des principaux groupements végétaux se collent aux contours des plateaux qui caractérisent le relief. À plus de 1 000 mètres d'altitude, le sol se compose de roches dures (granite, roches volcaniques et métamorphiques) et engendre des reliefs saillants qui surplombent les plateaux avoisinants. Ainsi, comme l'illustre la carte 3, c'est là que se trouve la toundra alpine qui occupe les hauts sommets (monts Jacques-Cartier et Albert). Elle représente moins de 1 % des domaines bioclimatiques. Entre 600 et 700 mètres, c'est le domaine de la sapinière à épinette noire, qui constitue 24 % des domaines bioclimatiques. Il occupe les hauts sommets de la Gaspésie et s'étire au centre vers la pointe, là où l'influence du climat maritime se fait moins sentir. Entre 300 et 600 mètres d'altitude, c'est le domaine de la sapinière à bouleau blanc, où le climat est plus froid et humide, et les sols plus minces et davantage pierreux que dans les parties plus basses. Typique de la forêt boréale, c'est le plus vaste domaine du territoire gaspésien (49 % des domaines bioclimatiques), et il influence grandement l'activité économique régionale liée à la foresterie. C'est aussi ce domaine qui favorise la présence des orignaux et, en bordure des rivières, la formation de nombreuses aires de confinement du cerf de Virginie. Enfin, entre 0 et 300 mètres se trouve le domaine de la sapinière à bouleau jaune, qui représente 15 % de l'ensemble des domaines bioclimatiques. Là où le relief est moins accentué, on trouve également celui de l'érablière à bouleau jaune, qui représente 10 % des domaines bioclimatiques et occupe le littoral de la Baie des Chaleurs. C'est le domaine le plus propice à la culture et à l'acériculture. À plus petite échelle, des sites au nord de la péninsule présentent aussi des conditions favorables à l'acériculture en raison de variations microclimatiques. La sapinière à épinette blanche, peu

***Du bleuet qui
cohabite avec
l'épinette***

présente dans la péninsule, se situe dans les escarpements côtiers sujets aux brouillards côtiers et présentant un fort taux d'humidité²⁹.

La connaissance sur la présence du bleuet s'est enrichie par des études menées en 2002 et en 2003. Ces études³⁰ portant sur une partie de la péninsule ont démontré que le bleuet y est présent dans un environnement différent de celui défini habituellement par les milieux typiques des bleuetières du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans la péninsule gaspésienne, sa présence est associée à l'épinette. Le bleuet abonde donc dans les pessières, les sapinières à épinette et même dans les peuplements de feuillus où l'épinette ressort comme l'essence secondaire. Également, les peuplements où se sont multipliées les perturbations naturelles ou anthropiques (feux, coupes) offrent des conditions propices au bleuet et ils correspondent aux secteurs où l'on trouve les plus grandes densités de bleuets au sol. La présence du bleuet ainsi que de l'if du Canada pourrait offrir des possibilités de diversification de l'activité économique liée au milieu forestier. L'if, pour sa part, préfère les milieux où croissent les feuillus³¹. Ainsi, il s'est principalement installé sur les terres privées, où se trouve davantage ce type de couvert et, dans une moindre mesure, sous les couverts de forêts mixtes du territoire public. Il est donc davantage présent dans l'étroite bande littorale nord et dans le sud de la péninsule, le long de la baie des Chaleurs.

Enfin, les petits fruits, les champignons et le thé du Labrador suscitent un intérêt pour la diversification de l'activité économique, mais leur potentiel n'est pas bien connu³².

²⁹ Desjardins et autres, *op. cit.*, p. 52 et 53; Université du Québec à Rimouski (page consultée le 7 novembre 2002), *Atlas du Bas-Saint-Laurent*, *op. cit.*; calcul de superficie effectué par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine) pour la proportion des domaines.

³⁰ Ministère des Ressources naturelles et ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Rapport du comité interministériel sur la contribution des terres du domaine de l'État au développement de l'industrie du bleuet*, septembre 2002. Geneviève Plouffe et Audrey Simard, *Délimitation de bleuetières à fort potentiel*, New Richmond, ACTIVA Environnement inc., janvier 2003. Mélanie Guérette, « Bleuet », section C du rapport préliminaire *Valorisation du potentiel multiressource forestier*, New Richmond, Groupement forestier Baie-des-Chaleurs, 29 août 2001.

³¹ Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Forêt Québec, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, mai 2004.

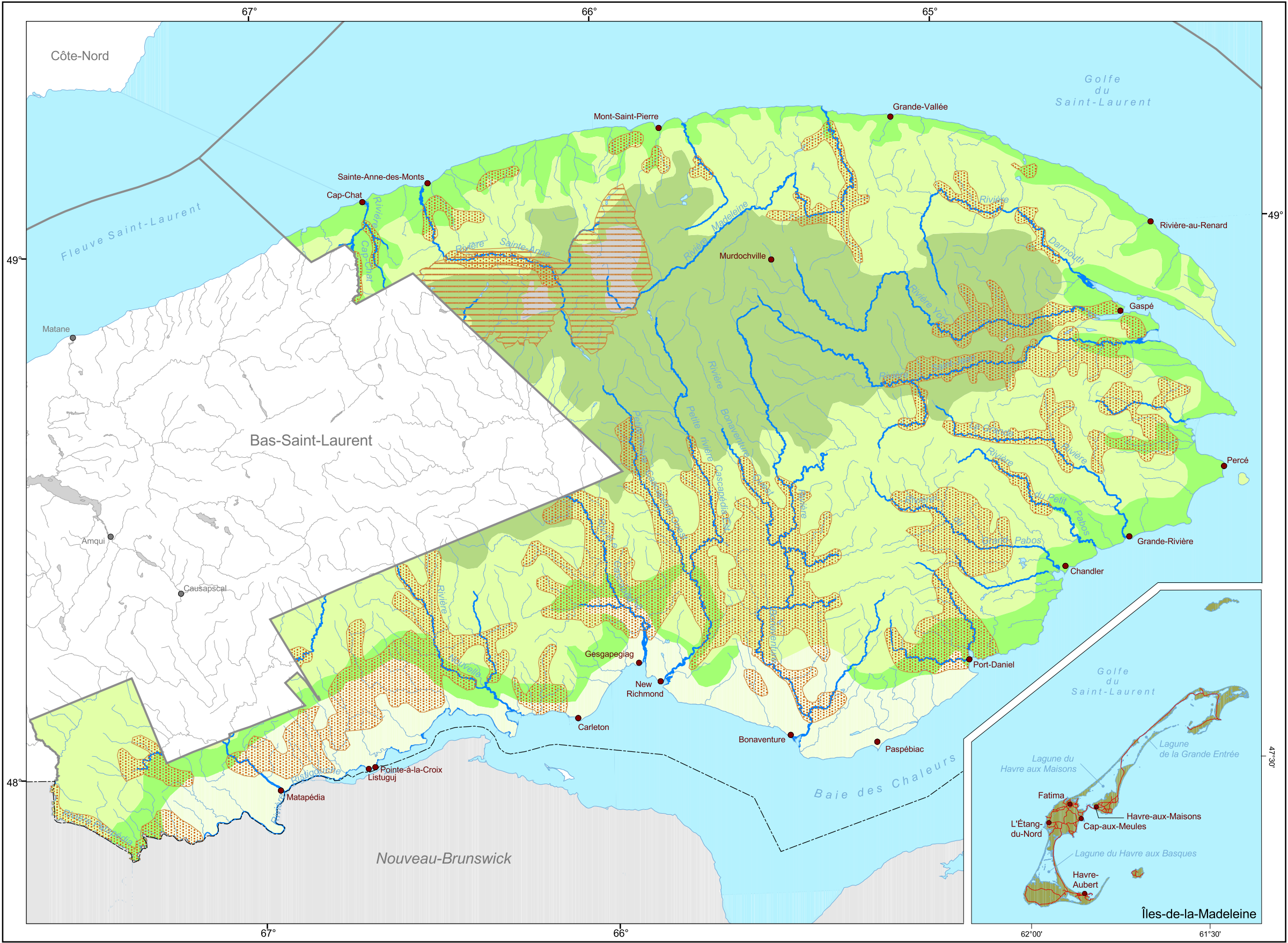
³² Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, *Portrait forestier de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*, 2004, p. 9.

Carte 3

Composantes biologiques

Portrait territorial

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



Végétation (domaine bioclimatique)

- Érablière à bouleau jaune
- Sapinière à bouleau jaune
- Sapinière à bouleau blanc
- Sapinière à épinette noire
- Sapinière à épinette blanche
- Toundra alpine et alpinéoïde

Faune (particularité)

Faune aquatique

- Rivière à saumons
- Faune marine

Grande faune

- Zone utilisée par le caribou
- Zone utilisable par le cerf de Virginie en hiver

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

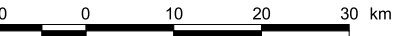
Frontière

- Frontière interprovinciale

Métadonnées

Projection cartographique : Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

Système de référence géodésique : NAD 83



1/860 000

Sources

Données
Base de données
topographiques et
administratives (BDTA)

Organisme
Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune

Année
2005

Crédits

Réalisation : Direction régionale de la gestion du territoire public du
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec, 2006

Dans l'archipel, une végétation dominée par les graminées et caractérisée par un faible couvert forestier

La végétation qui caractérise le territoire des Îles est principalement constituée de graminées, d'éricacées et d'arbres rabougris. Sauf l'île Brion, qui est recouverte à 70 % de forêt, les noyaux rocheux de l'archipel sont recouverts à moins de 20 % de forêt. C'est le domaine bioclimatique de la sapinière à épinette blanche qui en occupe le quart. Elle est entourée, pour les trois quarts restants, d'une sapinière rabougrie qui lui sert d'écran protecteur et d'une pessière à kalmia où l'on trouve l'épinette noire et quelques bouleaux et sapins accompagnés d'éricacées comme le kalmia et le thé du Labrador. La forêt des îles est essentielle, car elle sert d'abri contre les vents desséchants du golfe et elle permet le renouvellement de la nappe phréatique en créant une barrière contre le ruissellement de l'eau de pluie. C'est aussi le domaine de plusieurs oiseaux nicheurs. Plus près du littoral, dans les dépressions de terrain, c'est une végétation maritime qui recouvre 35 % du territoire madelinien. Aux abords des lagunes, en retrait de l'eau salée, des canneberges poussent naturellement et font miroiter des possibilités d'exploitation, d'autant plus que l'air salin leur confère un goût particulier. Sur les dunes et les plages qui couvrent presque le tiers de la superficie des îles, le sable est colonisé par des plantes qui aident à stabiliser les dunes, où l'on trouve des espèces rares du Québec telles que la hudsonie tomenteuse, le myrique de Pennsylvanie et l'aster du golfe du Saint-Laurent³³.

La forêt publique et les possibilités de mise en valeur

La péninsule est occupée à 95 % par le couvert forestier, et celui-ci se trouve à plus de 80 % en territoire public³⁴. La forêt publique est couverte en majorité par des peuplements résineux ou mixtes, qui couvrent près de 90 % de sa superficie. Des bétulaies, peupleraies et érablières composent la superficie résiduelle. Un peu plus des deux tiers des peuplements sont considérés comme jeunes (50 ans et moins), et près de 17 % de la superficie forestière est occupée par des peuplements de 90 ans et plus. Ces derniers sont surtout représentés par des sapinières âgées qui sont sujettes au chablis, obligeant les industriels forestiers à appliquer des plans spéciaux de récupération des chablis. En outre, les bois en provenance de ces vieilles sapinières sont de moindre valeur en raison d'une forte présence de carie et de coloration dues également à la dégradation causée par l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette. Depuis la fin des années 1970, cette épidémie a affecté plus de 50 % de la superficie des peuplements mûrs et surannés. De plus, il est possible de constater une chute marquée des superficies occupées par les sapinières, qui sont passées de 45 % à moins de 30 % des superficies forestières du territoire de

³³ Lucie D'Amours, « Perspective écologique : le milieu terrestre », *Info Géographes. Les Îles-de-la-Madeleine : un pays à découvrir*, op. cit., p. 73 à 76, et une évaluation de certaines proportions des peuplements par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 1998.

³⁴ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (page consultée le 4 février 2004), *Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Les Forêts*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/gaspesie-iles-de-la-madeleine/forets/index.jsp>.

gestion forestière. Même avec une réduction des superficies exploitables, notamment due aux territoires inaccessibles en raison des pentes de plus de 40 %, la possibilité forestière totale, toutes essences confondues, était de 1 839 298 mètres cubes en territoire public sous CAAF (contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier) de la région administrative, au 31 mars 2002. Cette possibilité est constituée à 84 % par les essences résineuses³⁵.

Aux îles, un couvert forestier à protéger

Par contre, aux Îles-de-la-Madeleine, les îles habitées ne sont couvertes de forêt qu'à seulement 18 % de leur superficie. Cette proportion représente 10,7 % du territoire public, soit approximativement 7 kilomètres carrés³⁶. Les caractéristiques de la strate arborescente ne permettent toutefois pas une exploitation de la matière ligneuse et n'offrent pas de possibilités forestières. Le couvert forestier a plutôt fait l'objet d'un plan d'aménagement forestier visant sa protection et sa reconstitution³⁷.

Dans la péninsule, une grande diversité d'habitats et d'espèces fauniques

La péninsule est caractérisée par une grande variété d'habitats et d'espèces fauniques. Le saumon atlantique, l'orignal et le caribou sont les trois principales espèces d'intérêt, les deux premières pour l'attrait qu'elles suscitent et l'activité économique qui en découle et la troisième pour la conservation³⁸. S'ajoutent le cerf de Virginie, dont les habitats sont sensibles aux interventions forestières, et la faune ailée, qui présente des attraits récréotouristiques.

Des conditions favorables au saumon atlantique

Les eaux froides et la qualité physicochimique des rivières illustrées sur la carte 3 présentent les composantes biologiques qui offrent des conditions favorables au maintien des populations de salmonidés : saumon atlantique, ombles de fontaine d'eau douce et d'eau salée.

³⁵ Ces données ont été puisées dans le portrait forestier de la région, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, *Portrait forestier de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, op. cit., sauf pour la possibilité forestière, pour laquelle l'information a été puisée dans le portrait statistique du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers (page consultée le 21 avril 2004), *Ressources et industries forestières. Portrait statistique, édition 2003*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp>.

³⁶ Ministère des Ressources naturelles, Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, *Plan régional de développement de la villégiature, proposition préliminaire, Îles-de-la-Madeleine*, mars 1998, p. 9.

³⁷ Un plan quinquennal d'aménagement forestier a été mis en application en 1988 selon Arthur Miousse, « Quelques enjeux environnementaux », *Info Géographes. Les Îles-de-la-Madeleine : un pays à découvrir*, op. cit., avril 1992, p. 78. Piloté par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, ce plan semble avoir créé des conditions favorables à la protection du couvert forestier.

³⁸ Société de la faune et des parcs du Québec, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, mars 2002, p. xi et 52.

Certaines de ces rivières ont des réputations internationales auprès des pêcheurs sportifs, notamment pour la pêche au saumon.

La population de l'orignal favorisée par la présence de la sapinière à bouleau blanc

Conditionnée par la nature du climat, la population de l'orignal est favorisée par la prédominance de la sapinière à bouleau blanc. De plus, l'application d'un plan de gestion a fait tripler sa population entre 1992 et 2000. Le contrôle de la population de ce grand mammifère recherché par les chasseurs se fait principalement par la chasse sportive. L'ours noir, son seul ennemi naturel, est présent partout sur le territoire dans une densité variable³⁹.

Le caribou, une espèce vulnérable en Gaspésie, est présent dans la toundra

L'unique troupeau de caribous au sud du fleuve Saint-Laurent, situé dans le parc national de la Gaspésie, est présent sur quelques îlots de toundra au-dessus de 1 000 mètres, et son aire de fréquentation s'étend de part et d'autre de ce milieu, comme l'illustre la carte 3 (« Composantes biologiques »). Le caribou est désigné comme espèce vulnérable en Gaspésie⁴⁰. Son aire de fréquentation, à l'extérieur des limites du parc de la Gaspésie, fait l'objet de modalités particulières d'intervention, notamment par un plan d'aménagement forestier particulier et par sa considération comme aire à protéger au chapitre du développement des activités récréotouristiques. C'est aussi dans cette aire que les caractéristiques géologiques présentent des potentiels miniers dont l'exploitation pourrait être contrainte par le projet de reconnaissance officielle d'un statut de protection.

À la limite nord de son habitat, le cerf recherche la clémence climatique des fonds de vallées

Bien qu'à la limite nord de son aire de distribution, le cerf de Virginie trouve dans la péninsule un habitat dans les zones de forêt mixte où il se concentre en hiver. La présence d'abris de qualité répond à un besoin fondamental pour ses déplacements, qui y sont facilités par une moins grande épaisseur de couvert neigeux. Enfin, le cerf recherche également les peuplements qui lui fourniront non seulement l'abri mais aussi la nourriture. Les peuplements mélangés sont donc ceux qu'il privilégie. Le fond des vallées des nombreuses rivières lui offre les conditions qu'il recherche et, comme l'illustre la carte 3, les zones présentant des conditions favorables pendant la période hivernale⁴¹ sont en grande majorité situées le long de ces rivières. En 1988, une entente particulière entre les anciens ministères du Loisir, de la Chasse

³⁹ *Ibid.*, p. 53 et 54.

⁴⁰ Société de la faune et des parcs du Québec (page consultée le 1^{er} juin 2004), *Espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec*, [en ligne], adresse URL : http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/etu_rec/esp_mena_vuln/liste.htm.

⁴¹ Il s'agit des superficies désignées comme potentiellement fréquentées et utilisables par les cerfs pour leur confinement par la Société de la faune et des parcs du Québec dans le *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, op. cit., annexe 1, carte 19.

et de la Pêche et de l'Énergie et des Ressources⁴² a permis d'orienter les travaux d'intervention forestière dans les ravages de plus de cinq kilomètres carrés. L'entente spécifie que ces ravages doivent faire l'objet de plans d'aménagement forestier tenant compte des conditions nécessaires au maintien d'un habitat favorable. À cet effet, des plans d'aménagement forestier sont appliqués à la majorité des ravages et à ceux de plus de 2,5 kilomètres carrés. Les interventions forestières y sont menées en suivant les principes des plans d'aménagement conçus pour les plus grands ravages⁴³. Malgré l'étendue de ces ravages et la reconnaissance de grandes superficies comme habitats fauniques à protéger, la population a décliné rapidement au début des années 1990. La chasse au cerf fut interdite en 1992, puis, grâce à un plan de redressement et à l'augmentation du cheptel, elle a été de nouveau autorisée en 2001. En outre, on soupçonne le coyote présent sur le territoire gaspésien d'avoir précipité le déclin du cerf et ralenti le renouvellement des populations de caribous. Ainsi, depuis quelques années, un plan de contrôle de la prédation a été instauré, et il semble qu'une saine gestion du coyote par le piégeage s'avère le meilleur moyen pour assurer l'équilibre des systèmes fauniques de la région⁴⁴.

**La faune ailée
contribue à la
diversité biologique**

Finalement, la faune ailée contribue à la diversité faunique de la région et fait partie de ses attraits touristiques; pensons, par exemple, au plus connu que constitue la colonie de fous de Bassan du parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé. L'exploitation projetée de l'énergie éolienne a fait ressortir le manque de connaissances en ce qui a trait au corridor migratoire de certaines espèces d'oiseaux migrateurs, dont quelques-unes sont susceptibles d'être désignées comme menacées ou vulnérables, telles que l'aigle royal, et des espèces désignées comme vulnérables, telles que le pygargue à tête blanche⁴⁵.

**Aux îles, une faune
terrestre limitée,
mais une richesse
en faune aviaire**

Si la faune du continent est caractérisée par la présence de divers mammifères, il en est tout autrement aux Îles-de-la-Madeleine. En effet, comme le relief et la végétation, qui y sont très différents de ceux de la

⁴² Entente administrative relative aux modalités d'intervention en milieu forestier entre le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et le ministère de l'Énergie et des Ressources, tiré de : Ministère des Affaires culturelles, *Ententes administratives relatives aux normes d'intervention dans les forêts du domaine public entre le ministère de l'Énergie et des Ressources, le ministère de l'Environnement, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et le ministère des Affaires culturelles*, 1988, p. 12.

⁴³ L'information concernant les plans d'aménagement forestier et les modalités d'intervention appliquées dans les ravages (de 5 kilomètres et de moins 2,5 kilomètres carrés) provient de Faune Québec, février 2005.

⁴⁴ Société de la faune et des parcs du Québec, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, op. cit., p. 73.

⁴⁵ Société de la faune et des parcs du Québec (page consultée le 1^{er} juin 2004), *Espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec*, op. cit.

péninsule, la faune y est également distincte. Les mammifères terrestres sont peu nombreux : le lièvre, l'écureuil roux et le renard sont les principales espèces vivant aux Îles-de-la-Madeleine. La faune de l'archipel est cependant caractérisée par la gent ailée. Le territoire bénéficie d'une grande diversité de faune aviaire, laquelle comprend certaines espèces susceptibles d'être désignées comme menacées ou vulnérables, telle que la sterne de Dougall et des espèces désignées comme menacées, telles que le grèbe esclavon (grèbe cornu) et le pluvier siffleur⁴⁶. Au Québec, ces trois oiseaux ne nichent que sur les plages et les dunes des Îles-de-la-Madeleine, ce qui ajoute à la valeur écologique de ces milieux⁴⁷.

Dans les immenses étendues d'eau salée, une faune marine qui se rapproche parfois des côtes

Les eaux salées entourant la péninsule et les îles regorgent d'une abondante vie marine. Des poissons comme la morue, l'aiglefin, le sébaste, le hareng, le maquereau, le thon rouge et le saumon habitent la mer. Les invertébrés marins comme les moules, les oursins, les crabes et les homards se retrouvent sur les fonds rocheux ou sableux en bordure des côtes de la péninsule et des îles. De nombreuses espèces de la faune marine côtoient les côtes ou viennent s'y reproduire sur les parois rocheuses : les phoques communs, gris, du Groëland et à capuchon. Les phoques, qui ont jadis fait l'objet de chasse sur les banquises entourant l'archipel, constituent aujourd'hui davantage une attraction touristique pendant la saison hivernale. Également, huit espèces de baleines⁴⁸ sont reconnues pour leur fréquentation coutumière des eaux salées de la Gaspésie et des Îles⁴⁹. Ce sont le petit rorqual, le rorqual commun, le rorqual à bosse, la baleine noire, des troupes de globicéphales noirs (baleines à dents) et de dauphins à flanc blanc, ainsi que le plus petit cétacé, le marsouin commun, et le plus gros animal de la planète, le rorqual bleu.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.* (page consultée le 25 juin 2004).

⁴⁸ Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, Tadoussac, le 22 juin 2004.

⁴⁹ Association touristique de la Gaspésie (page consultée le 3 juin 2004), *Portrait de la région. Écosystèmes*, [en ligne], adresse URL : <http://www.tourisme-gaspesie.com/fr/infodivers/climat.asp>; Parcs Canada (page consultée le 3 juin 2004), « Une abondance insoupçonnée de vie marine », *Parc national de Forillon*, [en ligne], adresse URL : <http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/forillon/natcul/natcul1-f.asp#marine>.

2.2 Droits et statuts de la dimension environnementale

Avec sa superficie en aires protégées, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine contribue à l'engagement du Québec

La superficie en aires protégées⁵⁰ de la région reflète la richesse de ses écosystèmes et la diversité biologique qu'on y trouve. Elle couvre 2 058,3 kilomètres carrés, ce qui correspond à 10,03 % de la superficie terrestre et d'eau douce de la région. Celle-ci contribue donc à l'engagement du Québec à protéger 8 % de son territoire, tel que le souhaite l'Union mondiale pour la nature (UICN). Les aires protégées sont situées presque exclusivement en territoire public, dont elles occupent près de 13 % de la superficie. La répartition des aires protégées selon la classification de l'UICN paraît au tableau 1, et leurs situation géographique et étendue sont illustrées sur la carte 4, « Droits et statuts environnementaux »⁵¹.

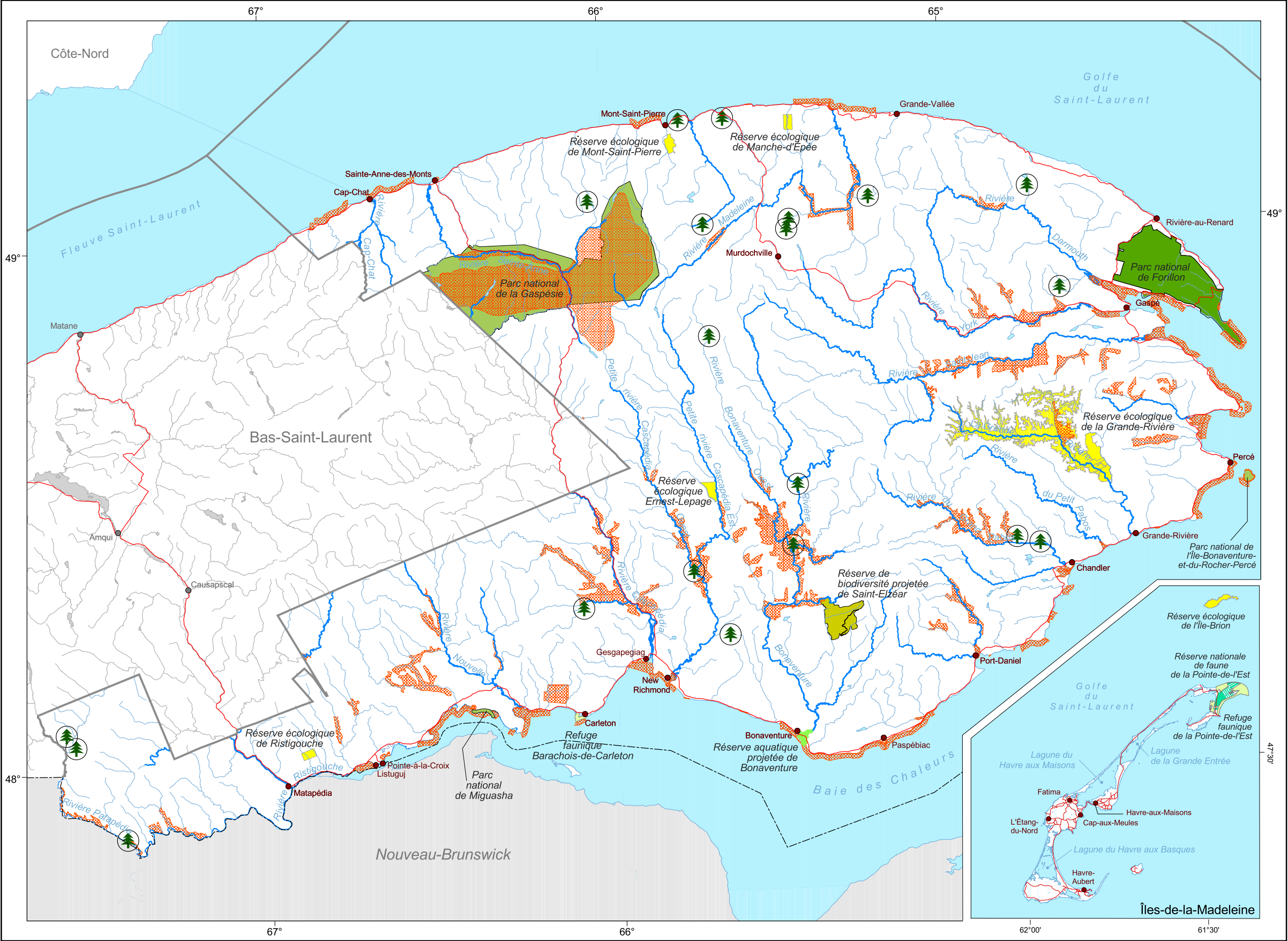
Des aires protégées dominées par la présence des parcs nationaux

Les aires protégées les plus étendues sont constituées par les parcs nationaux (933 kilomètres carrés), qui se répartissent dans les catégories II et III de la classification de l'UICN. La catégorie II est représentée par le parc national de la Gaspésie, dont une partie déborde dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent (non comptabilisée ici), et par le parc national de Forillon. Le parc national de la Gaspésie est situé dans le massif central de la péninsule et se distingue par ses climats variés et sa géomorphologie, qui attirent une diversité d'espèces. Le parc national de Forillon, situé sur la pointe de la péninsule, protège un échantillon représentatif des monts Notre-Dame et Mégantic et certains éléments représentatifs de la région marine du golfe du Saint-Laurent. Il comprend en plus un site patrimonial qui témoigne du mode de vie des familles de pêcheurs. Ces deux parcs offrent des paysages grandioses. Les parcs de la catégorie III, représentatifs d'éléments naturels marquants, sont celui de Miguasha et celui de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé. Le premier constitue un véritable trésor d'histoire naturelle en raison de la qualité de conservation de ses fossiles et de leur rôle majeur dans la

⁵⁰ La superficie des aires protégées et leur répartition dans les catégories de l'UICN sont basées sur les données du ministère de l'Environnement (page consultée le 11 mars 2003), *Répertoire des aires protégées et des aires de conservation gérées au Québec*, [en ligne], adresse URL :

http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/repertoire/partie2_suite.htm, et les données obtenues du ministère de l'Environnement le 7 février 2003 qui avaient été mises à jour en 1999. De ces données, la Direction régionale de la gestion du territoire public du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs a extrait les parties des aires protégées comprises dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent. C'est notamment le cas pour le parc national de la Gaspésie et les rivières à saumon. De même, la superficie des aires de fréquentation du caribou, qui chevauchent en grande partie le parc national de la Gaspésie, a été comptabilisée en tenant compte uniquement des superficies à l'extérieur du parc.

⁵¹ Parmi les aires protégées illustrées, la carte 4 montre les habitats légalement reconnus en date d'octobre 2005.



Statut de protection

- Réserve écologique
- Parc national du Québec
- Parc national du Canada
- Habitat faunique
- Refuge faunique
- Réserve nationale de faune
- Réserve de biodiversité projetée
- Réserve aquatique projetée
- Bande riveraine (60m)-rivière à saumon
- Écosystème forestier exceptionnel

Réseau de transport

- Route nationale et régionale

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière interprovinciale

Métadonnées

Projection cartographique : Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

Système de référence géodésique : NAD 83

10 0 10 20 30 km

1/860 000

Sources

Données

Base de données topographiques et administratives (BDTA)

Organisme

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Année

2005

Crédits

Réalisation : Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec, 2006

compréhension d'une page de l'évolution des espèces. Il s'inscrit dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le second comporte un riche patrimoine naturel et historique avec un passé géologique surprenant ainsi qu'une flore et une faune singulières, dont la célèbre colonie de fous de Bassan⁵². La baie des Chaleurs, bien que ne faisant pas partie des aires protégées, est reconnue comme l'une des plus belles baies du monde, un statut accordé aussi notamment à la baie de San Francisco aux États-Unis et à la baie du mont Saint-Michel en France⁵³.

Après les parcs nationaux, ce sont les aires protégées de ressources naturelles gérées (catégorie VI) qui couvrent la plus grande superficie (451 kilomètres carrés). Elles regroupent les nombreuses rivières à saumon, des colonies d'oiseaux sur les falaises des Îles et de la péninsule, des refuges fauniques, la réserve nationale de faune sur la pointe est des Îles-de-la-Madeleine ainsi que les aires de fréquentation du caribou au sud du 52^e parallèle dans le massif central de la péninsule. La superficie des aires protégées de cette catégorie est suivie de près par la superficie des aires de confinement du cerf de Virginie, qui se retrouvent uniquement dans la péninsule (catégorie IV – 417 kilomètres carrés).

Les aires de la catégorie Ia, qui visent la protection intégrale, sont constituées des six réserves écologiques (205 kilomètres carrés), dont cinq sont réparties dans la péninsule et une se situe aux Îles-de-la-Madeleine. Ce sont les réserves de Manche-d'Épée, de Ristigouche, d'Ernest-Lepage, de Mont-Saint-Pierre, de la Grande-Rivière ainsi que de l'Île-Brion. Elles assurent la protection intégrale d'écosystèmes variés. Cette catégorie comprend également sept habitats d'espèces menacées ou vulnérables, un refuge d'oiseaux migrants et deux falaises accueillant des colonies d'oiseaux.

⁵² L'information sur les caractéristiques des parcs provient du site Web du parc national de Forillon (page consultée le 4 février 2004), http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/forillon/index_f.asp, et des sites Web de la SÉPAQ pour les parcs provinciaux : <http://www.sepaq.com/Fr/index.cfm>.

⁵³ Ce statut est attribué par le Club des plus belles baies du monde. Gilles Gagné, « La baie des Chaleurs parmi les plus belles au monde », *Le Soleil*, 9 mars 2004, p. A1-A2.

TABLEAU 1
RÉPARTITION DES AIRES PROTÉGÉES EN TERRITOIRE PUBLIC PAR
CATÉGORIE DE L'UICN

Catégorie de l'UICN	Désignation retrouvée dans la région (nombre)	Superficie (kilomètres carrés)		
		Région (public)	Région (privé)	Québec** (public et privé)
Ia – Réserve naturelle intégrale	Réserve écologique (6) Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable (7) Falaise habitée par une colonie d'oiseaux (2)	204,75	7,01	824,62
II – Parc national	Parc national de la Gaspésie (1) Parc national de Forillon (1)	932,80		6 822,74
III – Monument naturel/élément naturel marquant	Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé (1) Parc national de Miguasha (1) Refuge d'oiseaux migrateurs (2)	20,93		422,03
IV – Aire gérée pour l'habitat et les espèces	Aire de confinement du cerf de Virginie (30)	416,70		9 324,29
VI – Aire protégée de ressources naturelles gérées	Aire de fréquentation du caribou au sud du 52 ^e parallèle (1) Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (11) Île ou presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux (6) Bande riveraine de 60 m des rivières à saumon (35 rivières) Refuge faunique (1) Site protégé par la Fondation de la faune du Québec (1) Réserve nationale de faune (1)	450,77	8,96*	28 481,34
Total		2 025,95		
Non classé	Écosystème forestier exceptionnel	16,36		
Total (classé et non classé)		2 042,31	15,97	
Total (public et privé)		2 058,28		45 875,02

* La superficie de la réserve nationale de faune est indiquée dans la colonne « privé », mais elle comprend aussi des terres de tenure publique.

** La superficie pour le Québec comprend les aires protégées situées en territoire privé.

Les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) couvrent, pour leur part, plus de 16 kilomètres carrés. La classification de ces aires n'est pas déterminée par l'UICN, mais elles sont tout de même protégées en vertu d'un décret gouvernemental qui y interdit les interventions forestières. Il est également projeté de créer d'autres écosystèmes forestiers exceptionnels pour protéger certains écosystèmes forestiers rares ou spéciaux.

La région occupe le troisième rang du Québec au regard de la proportion d'aires protégées

L'ensemble des aires protégées de la région représente 4,5 % de celles du Québec. C'est la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qui abrite la plus grande proportion des aires protégées du Québec après le Nord-du-Québec, où l'on trouve plus de 58 % des aires protégées, et la Côte-Nord, qui en possède 28 %⁵⁴.

Outre ces droits et statuts, se sont ajoutées en 2005 plusieurs aires protégées illustrées sur la carte 4 des habitats fauniques, des réserves aquatiques et de biodiversité, un refuge faunique et des EFE. Les superficies des aires de concentration des oiseaux aquatiques ne sont pas disponibles. Cinq vasières, dont trois dans le parc national de la Gaspésie, couvrent environ 0,15 kilomètres carrés et les nouvelles aires de confinement du cerf de Virginie s'étendent sur près de 150 kilomètres carrés dont une partie se situe sur le territoire privé. La superficie des autres aires protégées se répartit de la façon suivante : 44,3 kilomètres carrés pour la réserve de biodiversité projetée de Saint-Elzéar, 2,46 kilomètres carrés pour la réserve aquatique projetée de l'estuaire de la rivière Bonaventure, 0,1 kilomètre carré pour le refuge faunique du Barachois-de-Carleton et enfin, 12,84 kilomètres carrés pour les nouveaux EFE. Au total, les nouvelles aires protégées couvrent une superficie d'au moins 200 kilomètres carrés sur le territoire public, terrestre ou aquatique, faisant passer à plus de 14 % la proportion du territoire public protégé.

2.3 Synthèse de la dimension environnementale

Une péninsule et un archipel à caractère maritime mais aux caractéristiques différentes

La région est caractérisée par deux entités distinctes : la péninsule et l'archipel. Bien qu'elles présentent des similitudes, notamment celles liées à leur caractère maritime, l'ensemble de leurs caractéristiques environnementales en fait des milieux très différents. La première, rattachée au continent, et le second, baignant dans le golfe, sont de dimensions très différentes. La péninsule est cent fois plus étendue que l'archipel. Dans la péninsule, les caractéristiques sont très diversifiées, tandis que l'archipel présente des éléments plus unifiés. Cette différence se note tant en ce qui a trait à leur relief, à leur géologie, à leur climat et aux associations végétales qui en découlent qu'à leurs caractéristiques hydrologiques.

Dans la péninsule, les caractéristiques physiologiques et biologiques s'unissent pour créer une grande diversité de milieux. Ainsi, de l'étagement des plateaux gaspésiens au tracé des vallées, l'enchaînement est implacable. Le relief, formé par la présence de la

⁵⁴ Selon les données fournies par le ministère de l'Environnement le 2 juin 2004. Les proportions des aires protégées des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont établies à partir de superficies qui pourraient comprendre un chevauchement d'aires protégées.

chaîne de montagnes des Appalaches, détermine la distribution spatiale des associations végétales. À son tour, le couvert végétal conditionne la répartition géographique de certaines espèces fauniques. Par exemple, la toundra des hauts sommets offre un territoire propice au caribou. Également, les formations géologiques et de grandes failles de décrochement ont modelé la configuration actuelle du réseau hydrographique gaspésien, qui est composé essentiellement de rivières et dont la qualité de l'eau, associée à la présence du calcaire, et la richesse halieutique attirent de nombreux utilisateurs pour des activités récréotouristiques et pour la pêche. Certaines ont des réputations internationales auprès des pêcheurs de saumon.

Dans cette grande diversité, trois secteurs se découpent : les deux zones littorales nord et sud et la pointe de la péninsule. Le littoral nord offre des milieux plus accidentés et oppose plus de contraintes à l'implantation du milieu bâti. À l'inverse, la côte sud offre des milieux plus doux et moins contraignants pour la construction et la diversification des exploitations. La pointe, quant à elle, présente des caractéristiques qui s'apparentent à celles du littoral nord dans sa partie septentrionale et l'inverse dans sa partie sud. La rive nord est caractérisée par une étroite bande côtière et un relief accentué. L'étroite bande de terre entre la falaise et la mer, où se situe la principale voie de circulation, est soumise aux agents d'érosion en mer et sur les falaises. La construction de cette route a nécessité des techniques adaptées d'aménagement et d'entretien. À partir de la rive nord, il est possible de passer, en moins de 30 kilomètres, de la forêt boréale qui caractérise l'ensemble de la forêt gaspésienne à la végétation caractéristique de la toundra alpine sur des hauts sommets de plus de 1 000 mètres d'altitude. C'est d'ailleurs là que se trouve le plus haut sommet du Québec méridional, le mont Jacques-Cartier. Sur la rive sud, la plaine est plus large et le climat, plus tempéré, bénéficiant de l'influence maritime de la baie des Chaleurs plutôt que de celle des courants froids en provenance du Labrador. C'est donc sur la rive sud que l'écoumène s'est étendu plus loin dans les terres. C'est aussi là où l'activité agricole et les agglomérations sont les plus importantes. La distance qui sépare le territoire public et la rive reflète bien cette réalité.

Aux îles, le relief est moins accentué, l'altitude moyenne se situant autour de 75 mètres. Les noyaux rocheux ont permis l'implantation humaine, et les dunes qui les relient, qui sont demeurées de tenure publique, constituent des milieux fragiles constamment soumis à l'action des vents et de la mer. Ces dunes offrent des milieux adéquats pour la nidification de plusieurs espèces de la faune ailée et sont aussi fortement recherchées pour des activités récréatives et récréotouristiques. Les dunes contribuent à former les lagunes, grandes étendues d'eau salée riches et diversifiées sur les plans faunique et floristique. Si les terres publiques de la péninsule sont

presque complètement recouvertes par la forêt, celles des îles sont caractérisées par la quasi-absence de la flore arborescente et par la prédominance des graminées.

***Des caractéristiques
naturelles
exceptionnelles***

L'ensemble de la région (la péninsule et les îles) présente des caractéristiques naturelles exceptionnelles qui ont suscité la délimitation de plusieurs aires protégées. L'une d'entre elles, le parc national de Miguasha, est d'ailleurs reconnue comme un site du patrimoine mondial par l'UNESCO. Les paysages grandioses qui découlent des caractéristiques environnementales de la région contribuent à sa renommée mondiale sur le plan récréotouristique (le rocher Percé et la célèbre colonie de fous de Bassan de l'île Bonaventure, la baie des Chaleurs, reconnue parmi les plus belles baies du monde, le circuit touristique de la Gaspésie, un des plus beaux en Amérique du Nord) et sont indissociables de son économie et de sa culture. Le développement de la région doit tenir compte de la richesse de ses caractéristiques naturelles et de la nécessité de les préserver. Par exemple, le développement de l'industrie éolienne pose des défis d'intégration le long du circuit touristique de la route 132. Les possibilités d'exploitation forestière et minière sont réduites en fonction de la nécessité de protéger les espèces fauniques. L'exploration pétrolière dans le golfe suscite l'appréhension des environnementalistes. Dans ce contexte, la gestion intégrée des ressources et du territoire représente tout un défi pour la région, puisqu'elle doit se faire de manière à assurer la préservation des richesses exceptionnelles qui ont contribué à son développement et à sa notoriété, notamment au point de vue touristique.

3. Dimension sociale

3.1 Caractéristiques sociales

3.1.1 Organisation territoriale

Une organisation administrative qui conditionne son développement

La région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a été créée en 1987⁵⁵, à la suite de longues revendications de sa population. En effet, au moment de la formation des régions administratives au début des années 1960, la péninsule a été regroupée avec le Bas-Saint-Laurent. Ce regroupement a entraîné, selon plusieurs intervenants gaspésiens, des choix politiques de développement au détriment de la péninsule. Cependant, pendant cette période, de nouvelles dynamiques avaient été créées. Or, au moment de la mise en place du nouveau découpage administratif, en 1987, les territoires des MRC de Matane et de La Matapédia sont demeurés dans le Bas-Saint-Laurent ainsi que la MRC de La Mitis, dont une partie s'étend sur la péninsule. Par conséquent, une partie de la péninsule, traditionnellement et géographiquement reconnue comme gaspésienne, fut annexée à la région administrative du Bas-Saint-Laurent.

Des territoires de gestion qui diffèrent en fonction des organisations administratives

Ce nouveau découpage a eu des répercussions sur les organisations administratives et sur les modes de gestion du territoire. Plusieurs organisations régionales ont dû se restructurer, de même que les directions régionales de plusieurs ministères. Malgré la mise en place de ces nouvelles unités administratives, qui tendent à épouser les nouvelles limites, les territoires de Matane et de La Matapédia et une partie de celui de La Mitis demeurent une zone de transition qui, à cause des conditions d'accès ou des clientèles, oblige les différentes organisations régionales à prévoir des modalités particulières de gestion. Par exemple, des ententes administratives entre les directions régionales de certains ministères ont déterminé des « territoires de gestion » différents de ceux des régions administratives. La région touristique de la Gaspésie a, quant à elle, été maintenue autour de l'ensemble du circuit touristique traditionnel, et le territoire couvert par l'Association touristique régionale de la Gaspésie (ATR) englobe donc ces trois MRC de la région administrative voisine. De ce fait, certaines données demeurent difficiles à départager, et cela implique des difficultés particulières de gestion, notamment au moment de faire appel aux divers groupes d'intérêts agissant sur le territoire.

⁵⁵ Gouvernement du Québec (page consultée le 8 octobre 2002), *Portail gouvernemental / Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. La région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en bref...*, op. cit.

**Un caractère
insulaire qui confère
à l'archipel des îles
de la Madeleine une
reconnaissance
politique distincte**

Par ailleurs, la localisation de l'archipel des îles de la Madeleine et les spécificités liées à son insularité lui ont toujours conféré une reconnaissance politique distincte, peu importe la région administrative dont elle fait partie. Les organisations régionales comme la Conférence régionale des élus (CRE) ou les différents conseils régionaux, tels que l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) ou encore le Conseil régional de l'environnement, englobent aussi les Îles-de-la-Madeleine. Cependant, une association touristique régionale différente de celle de la Gaspésie agit spécialement pour ce territoire.

L'organisation municipale comprend cinq MRC dans la péninsule (La Haute-Gaspésie, La Côte-de-Gaspé, Le Rocher-Percé, Bonaventure et Avignon) qui englobent 42 municipalités et 8 territoires non organisés en municipalité (TNO). C'est la réorganisation municipale de 2002 qui a complété les regroupements de municipalités, les faisant passer de 50 qu'elles étaient en 1999 à 42 en 2002⁵⁶. Toutefois, ces fusions n'ont pas eu d'incidence réelle sur la gestion du territoire public, puisque ce redécoupage n'a pas eu d'effet sur la tenure du territoire. Celui-ci est demeuré public au centre de la péninsule, presque tout en TNO (sauf Murdochville), et dans la même proportion qu'il était (41 %) dans les territoires municipalisés. Dans l'archipel, depuis janvier 2002, une municipalité hors MRC regroupe l'ensemble des anciennes municipalités des Îles en formant la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Cette municipalité agit à titre de ville et de MRC⁵⁷.

**La présence
autochtone sur la
péninsule**

Dans la péninsule, deux réserves indiennes complètent le cadre administratif. Toutes deux entrecoupent le territoire de la MRC d'Avignon dans la partie sud-ouest de la péninsule. Il s'agit des réserves de Listuguj et de Gesgapegiag. Ces deux communautés se sont regroupées au sein du Secrétariat Mi'gmawei Mawiommi avec la communauté des Micmacs de Gespeg (Gaspé), ces derniers n'étant pas regroupés dans une réserve. Ce conseil a pour mission de promouvoir les intérêts de la nation micmaque et de voir à l'essor des communautés.

Les découpages administratifs sont illustrés sur la carte 5, « Caractéristiques sociales ».

⁵⁶ Compilation effectuée par la Direction régionale de la gestion du territoire public du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, à partir des données du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, *Répertoire des municipalités du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, éditions de 1999 et de 2002.

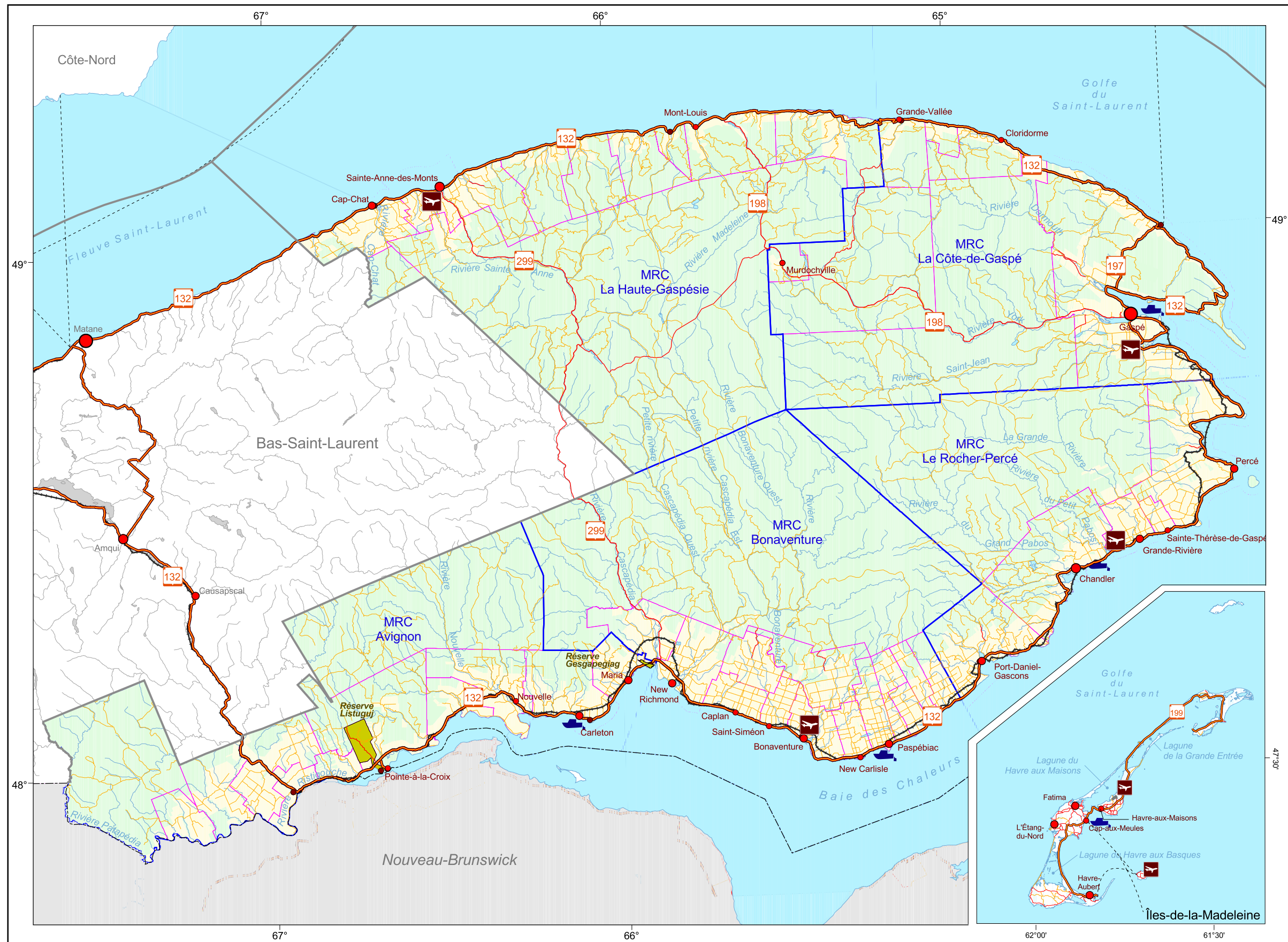
⁵⁷ Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, *Décret n° 1043-2001 constituant la municipalité des Îles-de-la-Madeleine*, Québec, 12 septembre 2001. Le référendum sur le démembrement municipal, tenu à l'été 2004, amènera des changements à cette organisation, qui, à partir de janvier 2006, devrait être divisée en deux municipalités, celle des Îles-de-la-Madeleine et celle de Grosse-Île.

Carte 5

Caractéristiques sociales

Portrait territorial

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



Organisation administrative

- Municipalité
- Municipalité régionale de comté
- Région
- Réserve indienne

Tenure

- Publique
- Privée

Population (agglomération)

- 1000 - 2499
- 2500 - 4999
- 5000 - 9999
- 10000 et plus

Réseau de transport

- Route nationale
- Route régionale
- Autre route
- Chemin de fer
- Aéroport et aérodrome
- Traverse maritime et fluviale
- Installation portuaire (publique)

Frontière

- Frontière interprovinciale

Métadonnées

Projection cartographique : Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

Système de référence géodésique : NAD 83

10 0 10 20 30 km

1/860 000

Sources

Données
Base de données
topographiques et
administratives (BDTA)

Organisme
Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune

Année
2005

Crédits

Réalisation : Direction régionale de la gestion du territoire public du
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec, 2006

Le territoire public, reflet de l'occupation et de la mise en valeur du territoire

La superficie terrestre (y compris l'eau douce) de la péninsule et des îles représente 77,8 % du territoire public régional. En Gaspésie, le territoire public est situé au centre de la péninsule et est mis en valeur pour ses ressources naturelles forestières, minières, gazières ou récréotouristiques. Aux Îles-de-la-Madeleine, les terres du domaine de l'État sont constituées principalement de dunes, qui représentent près du tiers de leur superficie. Bien que le milieu bâti n'y soit pas installé, elles sont sujettes à de fortes pressions d'utilisation. La carte 5 illustre la tenure des terres sur le continent, l'illustration de la tenure pour les îles n'existant pas.

Le territoire public intramunicipal contribue au maintien et au développement des communautés

Dans la péninsule, le territoire public dans les territoires municipalisés consiste en une bande de largeur variable entre les noyaux habités et les TNO. Représentant 20 % de l'ensemble du territoire public⁵⁸, le territoire public intramunicipal a contribué au maintien et au développement des communautés par l'entremise notamment de la rétrocession des lots publics intramunicipaux, au début des années 1980⁵⁹. Ce programme a favorisé le travail des Gaspésiens en milieu forestier par l'attribution de lots publics par bail à des individus et par des conventions de gestion à des organismes de gestion en commun. Ces conventions de gestion ont été en vigueur entre 1981 et 1996. Elles ont été remplacées par des conventions d'aménagement forestier conclues par le MRNF avec des MRC, un organisme de gestion en commun et un conseil de bande micmac.

Dans l'archipel, un territoire public convoité et fragile

Aux Îles-de-la-Madeleine, le territoire public constitue un milieu fragile où toute intervention humaine associée à son utilisation ou à l'implantation d'infrastructures nécessite des précautions considérables. Il est fortement recherché par les villégiateurs, les chasseurs et les randonneurs. Il est aussi souvent utilisé pour la pratique d'activités récréatives propres aux îles, liées aux vents ou aux plages, et pour la circulation des VTT.

⁵⁸ D'après un calcul effectué par la Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine à partir d'une compilation de données de superficie du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (page consultée le 6 avril 2004), *Répertoire des municipalités du Québec*, [en ligne], adresse URL : <http://mamtemp.pmv.ca/cgi-bin/repert1.pl>, du tableau *La tenure publique de 14 régions administratives* produit par la Direction générale de l'information géographique du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 3 décembre 2002, et à partir de données de superficie du territoire public du Plan régional de développement de la villégiature des Îles-de-la-Madeleine, Ministère des Ressources naturelles, Direction régionale Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 1998.

⁵⁹ Ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie, *La rétrocession des lots publics intramunicipaux dans la région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie, rapport final*, 1982, p. 1.

3.1.2 Occupation du territoire

Une population dispersée le long de la côte de la péninsule

En Gaspésie, la population est dispersée tout au long du littoral. Cet étalement de la population découle, d'une part, des particularités physiographiques du territoire et, d'autre part, des modes d'exploitation des ressources naturelles, notamment la pêche, qui a été presque la seule activité économique au moins jusqu'en 1850. Au nord de la péninsule, la combinaison de ces deux éléments est marquante. Chaque anse ou chaque baie qui pouvait offrir un havre naturel aux pêcheurs côtiers a permis l'implantation d'une petite communauté. Ces anses, associées à la présence d'une vallée et d'une rivière, constituaient également un accès à l'arrière-pays pour les ressources nécessaires à la construction et à l'autosuffisance familiale. Du côté sud, l'agriculture, développée par différentes vagues d'immigration – dont les Acadiens après la Déportation, a favorisé l'implantation de la population surtout du côté de la baie des Chaleurs, là où les conditions y sont plus favorables⁶⁰. Ainsi, bien que l'étalement des agglomérations le long de la côte soit aussi caractéristique de la rive sud, le milieu bâti s'y est éloigné un peu plus du rivage.

Des efforts de colonisation de l'hinterland axés sur la mise en valeur des ressources naturelles

L'exploitation minière a permis l'implantation d'une agglomération au centre de la péninsule au milieu du XX^e siècle. Il s'agit de Murdochville, qui constitue encore aujourd'hui la seule communauté au cœur de la péninsule. Tout l'hinterland gaspésien, qui correspond au territoire public, a toujours été destiné à la mise en valeur des ressources naturelles, principalement la ressource forestière. Bien que l'accès y ait été considérablement développé par cette activité, le territoire public reste inhabité. Des efforts considérables de colonisation des parties forestières ont été faits dans la première moitié du XX^e siècle. Ces tentatives ont été évaluées comme des échecs par le Bureau d'aménagement de l'est du Québec, dont les recommandations ont entraîné la fermeture de plusieurs villages⁶¹. C'est ainsi que ces parties de territoire furent retournées à leur vocation forestière et remises sous gestion publique. Cependant, certaines communautés ont résisté à la fermeture et sont toujours en place. Des exercices de prise en main ont entraîné la formation de groupes populaires et de coopératives, comme nous le verrons au point traitant de la dynamique culturelle, et ont permis à ces villages de trouver des solutions de rechange à la fermeture.

Sur la péninsule, un développement linéaire parsemé de pôles et de centres à vocations commerciale et de services

Malgré cette linéarité, le développement s'est par ailleurs concentré dans la pointe de la péninsule, à Gaspé, qui a longtemps été le chef-lieu des Gaspésiens à cause des principaux services qui s'y regroupent (éducation, santé, etc.). Cependant, les plans d'aménagement du Bureau d'aménagement de l'est du Québec ont orienté le

⁶⁰ Desjardins et autres, *op. cit.*, p. 204, 205, 349 et 350.

⁶¹ *Ibid.*, p. 17, 18, 665 et 669.

développement vers les villes du Bas-Saint-Laurent. Ainsi, même si Gaspé, seule ville de près de 15 000 habitants, présente aujourd'hui encore la plus forte concentration de population de la région, d'autres regroupements se sont formés (voir la carte 5) sous l'impulsion, notamment, des décisions ayant suivi la restructuration de la région administrative. Deux villes regroupant plus de 5 000 habitants sont situées sur la rive nord pour l'une, Sainte-Anne-des-Monts, et sur la rive sud pour l'autre, Chandler. Plusieurs autres agglomérations regroupant des communautés de 2 500 à 5 000 habitants se sont développées le long de la baie des Chaleurs. Il s'agit de Port-Daniel, Paspébiac, Bonaventure, New Richmond, Carleton et Maria. Sur la rive nord, une seule agglomération regroupe une population de cet ordre, soit Cap-Chat. Ces centres ont des vocations de commerce et de services.

La répartition de la population est presque égale d'une MRC à l'autre, comme le montre le tableau 2. Toutefois, nous pouvons constater que la rive sud de la péninsule (Bonaventure et Le Rocher-Percé) regroupe les populations les plus nombreuses avec la pointe (La Côte-de-Gaspé), où se trouve le pôle de Gaspé. À l'extrémité ouest de la rive sud, la population installée dans la MRC d'Avignon et dans les réserves indiennes est aussi plus nombreuse que celle de La Haute-Gaspésie, du côté nord de la péninsule, qui compte le moins d'habitants.

TABLEAU 2
RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LES MRC

MRC / Réserve indienne	Population (2004)		
	Nombre	%	Rang
Avignon	13 154*	16	4
Réserve de Listuguj	1879		
Réserve de Gesgapegiag	534		
Bonaventure	18 416	19	2
La Côte-de-Gaspé	18 110	19	3
La Haute-Gaspésie	12 710	13	6
Le Rocher-Percé	19 034	20	1
Les Îles-de-la-Madeleine	13 106	13	5
Total régional	96 943	100	

Source : Institut de la statistique du Québec, Bulletins régionaux (8 décembre 2004).

* La population dans les réserves indiennes a été soustraite du chiffre de l'ISQ qui la contenait. Les chiffres sur les réserves indiennes proviennent du Secrétariat aux affaires autochtones du Québec.

Des constructions éparpillées sur les noyaux rocheux des îles

Sur les noyaux rocheux de l'archipel, les constructions sont éparpillées en suivant le relief, mais les populations se sont tout de même concentrées davantage dans trois agglomérations comptant entre 2 500 et 5 000 habitants : L'Étang-du-Nord, Fatima et Havre-Aubert⁶². Mis à part quelques terrains de villégiature, le milieu habité s'est donc développé sur les noyaux rocheux, laissant libres les cordons littoraux qui les relient. Ceux-ci constituent presque l'ensemble du territoire public, sur lequel la mise en valeur par des constructions est compliquée par la fragilité du milieu, son importance pour la stabilité des îles et les préoccupations parfois divergentes des groupes d'intérêts.

La région la plus faiblement urbanisée du Québec

En somme, la région est caractérisée par une linéarité du tissu de peuplement composé d'un grand nombre de localités éparpillées qui comprennent de petits noyaux de population. Elle présente une urbanisation limitée, ce qui est confirmé par l'Institut de la statistique du Québec, qui évalue le taux de population urbaine de la région à 27,8 %, comparativement à 80,4 % pour le Québec. C'est, de loin, la région la plus faiblement urbanisée du Québec. En effet, les plus faibles taux d'urbanisation des autres régions se situent entre 50 et 60 %⁶³.

Une population en déclin, sous-scolarisée et vieillissante

En 2004, la région comptait 96 943 habitants, soit 1,3 % de la population du Québec. C'est la région la moins peuplée de la province après le Nord-du-Québec. C'est aussi la région qui, entre 1991 et 2001, a vu sa population décroître dans la plus forte proportion en comparaison avec la décroissance observée dans les autres régions du Québec vivant ce même phénomène. En effet, au cours de cette période, sa population a diminué de 7,7 %, tandis que, dans les cinq autres régions où des baisses de population étaient enregistrées, la plus forte baisse n'était que de 4,3 %⁶⁴.

La région, autant la Gaspésie que les îles, éprouve depuis longtemps des difficultés à maintenir sa population en place. Au cours des trente dernières années, elle a fait face à un mouvement d'exode de sa population vers les autres régions du Québec, notamment vers les grands centres urbains. Par exemple, de 1986 à 2001, la population régionale a décliné de 15 164 personnes, une diminution de 13,2 %.

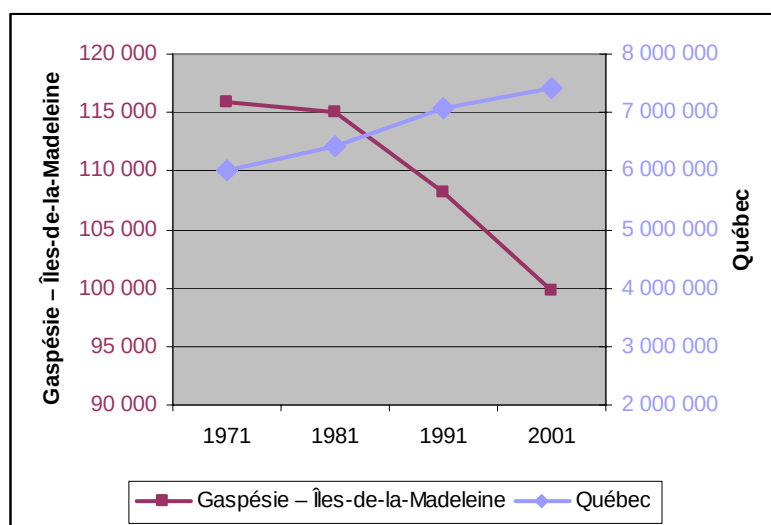
⁶² La population des villes et des agglomérations de la péninsule et des îles est basée sur les données du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, *Répertoire des municipalités du Québec*, op. cit., éditions 2001 et 2002.

⁶³ Les données sur la population par MRC et le taux d'urbanisation proviennent de l'Institut de la statistique du Québec (page consultée le 19 février 2004), *Population et occupation du territoire, région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2001*, [en ligne], adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_11/population11/occu11.htm.

⁶⁴ Institut de la statistique du Québec (page consultée le 5 février 2004), *Évolution de la population par région administrative, superficie et densité*, [en ligne], adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/3p1.htm.

Comme l'illustre bien la courbe sur le graphique 1⁶⁵, la dernière période quinquennale (1996-2001) a été encore plus marquée par la décroissance de la population régionale (-6,4 %). Cette décroissance est d'autant plus marquée qu'à l'échelle du Québec, pour la même période, la population a crû de 2,0 %. De plus, les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec indiquent que la région devrait connaître entre 2002 et 2016 une diminution encore plus marquée de sa population, soit 10,5 %, comparativement à une augmentation de 4,0 % prévue pour le Québec⁶⁶.

GRAPHIQUE 1
ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1971 ET 2001,
GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET QUÉBEC

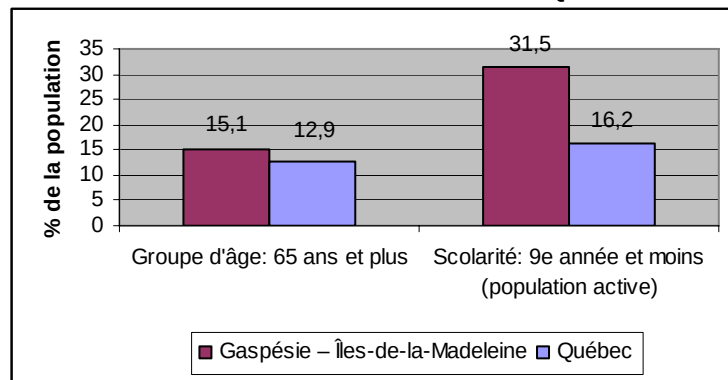


Pour ce qui est de la structure d'âge, la population régionale est plus vieillissante que celle de l'ensemble du Québec. En effet, 15,1 % de la population régionale est âgée de plus de 65 ans, comparativement à 12,9 % pour la province (voir le graphique 2).

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Ministère du Développement économique régional (page consultée en octobre 2003), *Profil économique de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Démographie. Perspective de la population par groupe d'âge*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pdf/demographie/demographie-11.pdf>.

GRAPHIQUE 2
GROUPE DES 65 ANS ET PLUS ET SCOLARITÉ, 2001,
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET QUÉBEC



La population est aussi moins scolarisée que dans l'ensemble du Québec, 31,5 % de la population active ne possédant pas une neuvième année, comparativement à 16,2 % pour l'ensemble du Québec (voir le graphique 2).

***Les effets sur
l'utilisation du
territoire public***

Les effets de cette décroissance ne sont pas observés actuellement sur l'utilisation du territoire public, bien que l'on puisse s'attendre à des répercussions à moyen terme. La pression actuelle demeure pour les activités traditionnelles de chasse et de pêche et, par conséquent, dans la demande de location de terrains dispersés sur le territoire pour la construction de camps de chasse.

***De multiples voies
d'accès***

L'accès aux territoires gaspésien et madelinien est orchestré par un réseau diversifié. Celui-ci comprend des infrastructures de transport routier, ferroviaire, aérien et maritime illustrées sur la carte 5.

***Sur la péninsule, la
principale voie
routière longe la
côte***

Sur le continent, le réseau routier reflète les caractéristiques environnementales et les formes de mises en valeur que l'on trouve dans la péninsule. Ainsi, la route 132, qui constitue la route principale et qui relie la région au reste du Québec, s'étire tout le long de la côte où se sont implantées les agglomérations. Seule la route 299 traverse entièrement la péninsule du nord au sud en passant par le massif central. Elle donne accès aux ressources forestières et minières ainsi qu'au parc national de la Gaspésie. La route 198 suit un axe nord-sud pour atteindre la seule agglomération du centre, Murdochville, et se diriger ensuite vers l'est, offrant ainsi un raccourci vers le centre-ville de Gaspé à partir de la rive nord.

Enfin, la route 197 est un autre axe nord-sud permettant d'éviter le contournement de la péninsule de Forillon pour atteindre Gaspé à partir de la rive nord. C'est directement à partir de ces routes ou en empruntant le réseau local que se fait l'accès au territoire public. Un vaste réseau de chemins forestiers s'y est développé, dont la route non numérotée du « Petit Parc », qui longe le côté sud du parc national de la Gaspésie, liant les routes 299 et 198 en passant par le centre de la péninsule. Notons aussi la route de Grande-Vallée, le « chemin de la Craque », qui permet de relier cette dernière municipalité à Murdochville. Par ailleurs, l'axe de la route 198 entre Murdochville et Gaspé, a entraîné à la création de nombreux sentiers de loisirs tels que des sentiers équestres, de motoneige et de traîneau à chiens.

Un littoral qui accueille la principale voie routière de l'archipel

Aux îles, c'est la route 199 qui constitue la principale voie routière. Elle s'étire aussi tout le long du littoral et relie les noyaux rocheux, sauf l'île d'Entrée et l'île Brion, en longeant ou en traversant les lagunes. Elle permet l'accès au milieu dunaire, à l'exception de la dune de l'Ouest, et à presque la moitié des dunes du Nord et du Sud. La stabilité des milieux dunaires, assises de la route 199 et en grande partie en territoire public, est une préoccupation constante pour le maintien du lien entre les îles.

Le réseau ferroviaire n'est présent que dans la partie sud de la péninsule. En provenance de la vallée de La Matapédia, il longe la côte jusqu'à Gaspé en suivant le même axe que la route 132. Relié au grand réseau des chemins de fer nationaux, il relie la péninsule aux Maritimes et aux grands centres urbains. Les tronçons gaspésien (de Matapédia à Gaspé), anciennement propriété du CN, sont aujourd'hui exploités par les compagnies le Chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs et le Chemin de fer de la Gaspésie, qui desservent une dizaine d'entreprises en acheminant principalement des produits forestiers. Un service de transport de passagers y est également offert par Via Rail. La pérennité de la voie ferrée est tributaire de l'activité de ces entreprises.

Des installations portuaires pour les marchandises et un service de traversiers aux îles

Les principales installations portuaires de la région sont celles situées à Gaspé, Carleton, Chandler, Paspébiac et Cap-aux-Meules. Sur le plan du transport de passagers, seules les Îles-de-la-Madeleine sont pourvues d'un service de traversier. Ce dernier relie Cap-aux-Meules à Souris, à l'Île-du-Prince-Édouard, et de là, au continent. Un service de croisière saisonnier est aussi en place. Il relie les Îles-de-la-Madeleine à Montréal en passant par Matane, dans la région du Bas-Saint-Laurent, à l'intérieur de la zone de transition dont il a été question au point traitant de l'organisation administrative, et par Chandler, dans la péninsule gaspésienne.

Sur le plan des infrastructures aéroportuaires, la région compte quatre aéroports classés dans le réseau supérieur québécois⁶⁷ – Gaspé, Bonaventure, Îles-de-la-Madeleine et Île-d'Entrée – et deux aérodromes – Pabok et Sainte-Anne-des-Monts – qui font partie du réseau local. Cinq autres aérodromes, privés ou municipaux, sont disséminés dans la péninsule.

***Une région qui
demeure éloignée
des grands centres***

Malgré les nombreuses infrastructures de transport, la région demeure éloignée des grands centres. Les difficultés éprouvées par les différents transporteurs, aériens, maritimes ou ferroviaires, amplifient les effets négatifs de l'éloignement des centres urbains. Presque tout le territoire public est accessible par voie routière. Les principales routes qui le traversent sont des voies numérotées sous la responsabilité du ministère des Transports. Toutefois, la majorité des routes sont des chemins forestiers mis en place par l'industrie forestière. Ce réseau routier et la piste nationale de motoneige ont facilité l'accès aux amateurs de chasse et de pêche, favorisant ainsi le développement de la villégiature dispersée. L'accès au territoire public se fait donc de façon relativement aisée. Cependant, le maintien et l'entretien des infrastructures sont la source de certaines difficultés, notamment pour les chemins forestiers, dont l'entretien tombe sous la responsabilité des autres utilisateurs une fois que les activités d'aménagement forestier menées par les bénéficiaires de CAAF (contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers) sont terminées. Ces difficultés ont par ailleurs orienté le développement de la villégiature sur le territoire public.

***Un réseau
structurant de
sentiers récréatifs***

Enfin, la région compte un réseau structurant de sentiers récréatifs. Ils sont utilisés par la clientèle locale ou la clientèle touristique⁶⁸, et certains d'entre eux donnent accès à la péninsule gaspésienne à partir des grands centres urbains ou encore des Maritimes. Les cyclistes ont accès au côté sud de la péninsule par la Route verte, qui longe la route 132 jusqu'au parc Forillon. La Route verte se trouve aussi le long de la route principale aux Îles. Les autres sentiers et pistes empruntent

⁶⁷ Selon la classification du ministère des Transports figurant dans la *Proposition de plan de transport*, Rimouski, Ministère des Transports, 2002, p. 75.

⁶⁸ La répartition des clientèles utilisatrices des divers sentiers n'est pas connue. Ainsi, les sentiers et pistes sont traités ici pour leur dimension sociale (service à la clientèle locale), mais seront aussi présentés dans le chapitre sur la dimension économique à cause de leur apport à l'industrie touristique. Les données sur les longueurs de sentiers seront spécifiées dans ce chapitre.

en grande partie le territoire public sous la responsabilité du MRNF, autant dans la péninsule qu'aux Îles. Ils sont illustrés sur la carte 6, « Droits et statuts sociaux⁶⁹ ».

Dans la péninsule, les randonneurs pédestres ont accès au dernier tronçon du sentier international des Appalaches en provenance des États-Unis jusqu'au parc national de Forillon. La partie continentale de la région est également très bien desservie sur le plan des sentiers de motoneige, dont par le réseau national qui traverse le territoire public. Ce réseau est relié à plusieurs réseaux locaux, à partir desquels les résidents y accèdent. Des sentiers locaux de véhicules tout terrain (VTT) existent dans la partie du territoire public à proximité des milieux habités, et un réseau régional est en développement sur la péninsule.

Aux Îles, la piste de motoneige s'étire tout le long de l'archipel. Elle longe les dunes et emprunte les lagunes gelées. Les sentiers de VTT relient également l'ensemble des îles de l'archipel en passant par les milieux dunaires. Leur aménagement a été conçu dans le but de limiter la circulation et d'ainsi protéger le milieu dunaire et les plages. Cet aménagement a impliqué le milieu municipal et diverses instances gouvernementales (les ministères de l'Environnement, des Transports, de la Sécurité publique et des Ressources naturelles et de la Faune). L'intérêt et le potentiel de cette activité sont grands, mais les enjeux liés aux milieux sensibles posent une difficulté d'harmonisation considérable, surtout dans les milieux fragiles du littoral des Îles-de-la-Madeleine. Par exemple, la piste traversant la réserve nationale de faune a fait l'objet de permis au cours des années 1990, mais la circulation en VTT n'est maintenant que tolérée compte tenu du caractère particulier de la réserve et des difficultés de gestion d'une interdiction totale. En conséquence, la planification d'axes de développement et la conclusion d'ententes de gestion deviennent essentielles.

3.1.3 Dynamique sociale et culturelle

Le vieillissement de la population, l'exode des jeunes, la sous-scolarisation de la population et la précarité de l'emploi diminuent la participation active de l'individu à la vie sociale et, par conséquent, limitent la mise en place au sein des communautés locales des conditions nécessaires à l'enrichissement collectif. Le Forum régional sur le développement social (1997) a dégagé certains constats, dont un décrochage scolaire préoccupant, une dépendance aux programmes

⁶⁹ Afin de montrer l'ensemble des circuits de randonnée, les circuits paraissant sur la carte indiquant les droits et statuts illustrent l'ensemble de la piste ou du sentier et non seulement la partie faisant l'objet de droits sur le territoire public. De plus, compte tenu de ce qui est expliqué à la note précédente, les sentiers seront également illustrés sur la carte des droits et statuts de la dimension économique.

Une prise en main collective pour le maintien des communautés

gouvernementaux⁷⁰ et une attitude défaitiste d'une bonne partie de la population. L'appropriation de son propre développement par la mise en œuvre d'initiatives locales devient un défi majeur pour la population régionale⁷¹.

Déjà, au début des années 1970, le Bureau d'aménagement de l'est du Québec dégagait un élément central permettant de cerner les causes des difficultés économiques de la région : l'inadéquation existant entre l'utilisation des ressources et la situation géographique des communautés. Cette relation a conditionné les interventions qui devaient mener à une réorganisation de la structure spatiale et qui ont entraîné la fermeture de certaines localités, particulièrement celles situées à l'intérieur des terres. Cet exercice, plus marqué dans le Bas-Saint-Laurent, a aussi entraîné en Gaspésie la formation de groupes populaires réclamant l'aménagement intégré des ressources des localités visées par la fermeture. Cette prise en main s'est traduite, notamment, par la naissance de groupes communautaires et de coopératives. Ces dernières ont permis d'offrir des solutions de rechange à la fermeture de localités et à la migration de la population. Ce mode de développement, favorisé par la rétrocession des lots publics intramunicipaux⁷², a permis la mise en place d'une base économique associée à la mise en valeur des ressources forestières et a contribué à l'appropriation par les Gaspésiens de leur propre développement. Encore aujourd'hui, le rôle des mouvements coopératifs est majeur dans le maintien de l'activité économique et de la dynamique sociale associées au territoire régional. Certaines coopératives sont responsables de toutes les composantes de l'activité forestière, de l'aménagement à la transformation en passant par la récolte. Des communautés entières sont toujours en place en raison de l'existence de ces mouvements coopératifs, notamment à Saint-Elzéar et à Saint-Alphonse. Cette dynamique s'est aussi manifestée dans le domaine des pêches commerciales et dans l'agriculture. De plus, dans le domaine de la foresterie, des réflexions amorcées depuis quelques années ont fait ressortir que la région, en l'absence d'université ou d'organisme de recherche, ne peut profiter des connaissances acquises grâce aux travaux de recherche effectués par ces organismes. Ainsi, les acteurs du domaine forestier ont mis sur pied en 2003, avec l'aide de Développement économique Canada, un

⁷⁰ Comme nous le verrons dans le chapitre sur la dimension économique, la source de revenus est dans une proportion beaucoup plus grande que dans d'autres régions dans les transferts gouvernementaux.

⁷¹ Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (page consultée le 1^{er} mars 2004), *Sommet Synthèse Développement social. État de situation*, novembre 1999, [en ligne], adresse URL : http://www.gaspesie-les-iles.org/pdf/dev_soc.pdf.

⁷² Voir le chapitre précédent sur l'organisation territoriale, paragraphe « Le territoire public, reflet de l'occupation [...] ».

**Un intérêt varié pour
la gestion des
ressources
naturelles sur le
territoire public**

consortium dont le mandat est axé sur la recherche et la connaissance dans le domaine forestier, afin de combler cette lacune⁷³.

À l'égard de la participation des milieux à la gestion des ressources et du territoire, les différentes organisations administratives montrent un intérêt varié pour le territoire public. Ainsi, dans la péninsule, quatre MRC sur cinq sont impliquées dans la gestion et la mise en valeur des forêts publiques intramunicipales avec les conventions d'aménagement forestier (CvAF) conclues avec le MRNF. La MRC de La Côte-de-Gaspé a cependant signifié son intention de ne pas renouveler sa convention d'aménagement forestier au profit de la communauté autochtone de Gespeg. Pour ce qui est de la gestion foncière du territoire public intramunicipal, les MRC montrent toutefois moins d'intérêt. Bien que les MRC de la Gaspésie tiennent à se prononcer sur le développement de l'ensemble du territoire public, elles ne souhaitent pas s'impliquer davantage dans sa gestion, préférant se concentrer sur les parties habitées de leur territoire. Cependant, la municipalité des Îles-de-la-Madeleine s'est prononcée pour une délégation de la gestion du territoire public en sa faveur.

Quant aux communautés autochtones, elles ont des revendications relatives au territoire gaspésien et à ses ressources. Elles réclament notamment la possibilité de bénéficier davantage des retombées économiques découlant de la mise en valeur du territoire et de ses ressources. En ce qui a trait à la consultation des autochtones, la Couronne a l'obligation en vertu de la Constitution de consulter et, le cas échéant, « d'accommoder » les autochtones lorsque la réalisation d'un projet est susceptible de porter atteinte à leurs droits ancestraux non encore reconnus ou définis dans un traité.

**Une diversité
culturelle et
linguistique
jusqu'au bout de la
terre⁷⁴**

À majorité francophone, la région comprend toutefois dans la Baie-des-Chaleurs, dans la ville de Gaspé et aux Îles-de-la-Madeleine une population de langue maternelle anglaise. La région se distingue également par les différentes ethnies par qui elle a été peuplée et par la présence de trois communautés autochtones, dont deux sont situées dans la MRC d'Avignon (Listuguj, 1 879 résidents, et Gesgapegiag, 534 résidents) et l'autre est située dans la MRC de La Côte-de-Gaspé (Gespeg, 485 non-résidents)⁷⁵. La présence de musées, de centres d'interprétation et de sites historiques démontre la diversité culturelle

⁷³ Consortium en foresterie Gaspésie–Les-Îles (page consultée le 9 mars 2005), *Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne*, [en ligne], adresse URL : http://www.foretgaspesie-les-iles.ca/?id=78&titre=L_equipe.

⁷⁴ Selon l'expression couramment utilisée dans les guides touristiques en référence à la signification de Gespeg en langue micmaque : « bout de la pointe de terre ». Traduction mentionnée dans Paul Larocque et Jean Larrivée, *op. cit.*, p. 178.

⁷⁵ Selon les données du Secrétariat aux affaires autochtones (page consultée le 3 mars 2005), *Statistiques des populations autochtones du Québec 2003-2004*, [en ligne], adresse URL : <http://www.autochtones.gouv.qc.ca/nations/population.htm>.

de la région et la mixité sociale : Micmacs, Acadiens, loyalistes, Irlandais, Jersiais, etc. Cette cohabitation de différentes cultures a une incidence sur la dénomination des lieux et sites. Ainsi, il existe une grande diversité dans la toponymie gaspésienne, laquelle se manifeste aussi sur le territoire public. Dans la Baie-des-Chaleurs, l'anglais, le français et le micmac se côtoient et se juxtaposent. Par exemple, derrière *New Richmond* se trouve le *canton de Dufour* drainé par le ruisseau *McKay*, qui se jette dans la *Petite rivière Cascapédia*.

**Le berceau du
Canada**

Le « bout de la terre » est aussi une terre d'origine. Le site archéologique de La Martre sur le côté nord de la péninsule révèle les plus vieilles traces d'occupation humaine en territoire québécois. En 1534, Jacques Cartier débarque dans la baie de Gaspé, faisant de cette terre le berceau du Canada. Deux cents ans plus tard, c'est encore l'entrée stratégique vers le nouveau continent. Ainsi, en 1760, la Bataille de la Ristigouche, commémorée dans le Lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche situé au fond de la baie des Chaleurs (voir carte 6), scelle le sort de la Nouvelle-France lors de la dernière bataille navale pour le Nouveau Monde entre les deux grandes puissances de l'époque : la France et l'Angleterre. Plus récemment, lors de la dernière guerre mondiale, le port de Gaspé est devenu une base navale. Elle avait pour but de protéger le continent de l'invasion et de réduire les tentatives d'entraves du transport maritime sur le fleuve Saint-Laurent, porte par excellence du centre industriel du Canada⁷⁶.

**Un territoire public
de plus en plus
recherché par des
clientèles locales et
extérieures**

Le territoire public est fréquenté par une multitude d'usagers, que ce soit pour l'exploitation des ressources ou à des fins récréatives. Dans la péninsule, bien que la majorité des utilisateurs provienne de la Gaspésie, l'implantation de nouvelles activités et de nouvelles exploitations entraîne une diversité dans la provenance de la clientèle. Le caractère péninsulaire du territoire a fait en sorte que chacune des villes, chacun des villages ou chaque petite communauté possède son accès au territoire public, lieu de travail et de récréation. La proximité du territoire public avec le milieu habité et sa facilité d'accès ont contribué à développer un fort sentiment d'appartenance envers le territoire public situé autour de l'agglomération. Avec l'accroissement de l'accès et le développement du réseau de chemins forestiers, le territoire fréquenté par la clientèle locale a connu une expansion

⁷⁶ Gouvernement du Québec (page consultée le 8 octobre 2002), *Portail gouvernemental / Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en bref...*, op. cit.; Parcs Canada (page consultée le 27 juillet 2004), *Lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche*, [en ligne], adresse URL : http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/ristigouche/index_f.asp; Anciens combattants Canada (page consultée le 27 juillet 2004), *La bataille du golfe du Saint-Laurent*, [en ligne], adresse URL : http://www.vacacc.gc.ca/clients_f/sub.cfm?source=history/secondwar/battlegulf/intro.

considérable et déborde des régions d'appartenance. La pression pour l'utilisation du territoire n'est plus limitée aux parties à proximité des villages, mais vise l'ensemble du territoire public.

À des fins récréatives, ce sont les activités de chasse et de pêche qui demeurent les plus prisées, quoique les activités liées au récréotourisme, telles que les randonnées pédestres, équestres ou cyclables, soient en pleine croissance. Les succès de la chasse à l'orignal, supérieurs à 20 %, contribuent à attirer une clientèle de l'extérieur. Cependant, le développement de cette nouvelle clientèle est freiné par la forte compétition entre les chasseurs locaux pour « s'approprier » des parties de territoire⁷⁷. De même, la pêche au saumon attire une clientèle bien particulière qui provient de partout au Québec et même d'au-delà. Ainsi, l'exploitation des espèces d'intérêt sportif contribue de façon notable à l'industrie touristique. Finalement, la création de sentiers récréatifs reliés aux réseaux nationaux et la croissance des activités associées au tourisme nature font en sorte que la provenance de la clientèle est en profonde mutation.

En somme, le territoire public, lieu traditionnel de loisir et de travail pour les Gaspésiens, devient de plus en plus une destination récréotouristique pour une clientèle venue de plus en plus loin. Les dernières attributions de terrains de villégiature ont d'ailleurs démontré que la clientèle en provenance de l'extérieur de la région est en croissance. Cette diversification de l'utilisation du territoire public et de sa clientèle est très encourageante sur le plan économique, mais pose toutefois un défi quant à la cohabitation avec les activités traditionnelles des communautés locales.

Aux Îles, un territoire public convoité

Aux Îles-de-la-Madeleine, le territoire public est aussi de plus en plus convoité. C'est surtout pour les activités récréatives de promenade, de baignade ou de jeux sur la plage que les dunes constituent un attrait pour les touristes. La clientèle locale l'utilise aussi à des fins récréatives, quelquefois pour le camping ou pour la chasse à la sauvagine. Donnant accès directement à la mer, le territoire public présente des attraits indéniables pour la villégiature. Les projets de développement ont toutefois été limités par les préoccupations environnementales et les modalités particulières d'aménagement qui doivent s'appliquer dans les sites projetés afin de réduire l'érosion du milieu dunaire⁷⁸. Des organismes environnementaux locaux y trouvent

⁷⁷ Société de la faune et des parcs du Québec, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, op. cit., p. 54, et mise à jour du succès de chasse, information de Faune Québec, février 2005.

⁷⁸ Ministère des Ressources naturelles, Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, *Plan régional du développement de la villégiature, proposition préliminaire, Îles-de-la-Madeleine*, op. cit., p. 28 à 37.

un extraordinaire laboratoire d'observation, notamment de la gent ailée, qui offre des variétés d'espèces rares. La popularité grandissante des VTT y a entraîné certaines contraintes de cohabitation, que ce soit avec ceux qui recherchent la tranquillité des plages ou avec les activités d'observation de la nature, ainsi que des préoccupations en matière de protection des milieux dunaires. De plus, l'archipel attire, chaque année, un nombre croissant de touristes. Quoique très bénéfique pour l'économie locale, cette croissance doit se faire avec précaution afin que cette affluence nouvelle ne vienne pas perturber le fragile équilibre de ces milieux sensibles.

3.2 Droits et statuts de la dimension sociale

Sur le plan social, les droits consentis et les statuts conférés concernent les territoires fauniques, les territoires sur lesquels des droits ont été accordés à des fins de recherche et d'éducation, les ententes sur certains territoires, les activités de nature communautaire et de service et les aménagements récréatifs et la villégiature. Ces droits et statuts sont illustrés sur la carte 6.

Les territoires fauniques structurés couvrent 1 525,4 kilomètres carrés, soit 9,5 % du territoire public. Ils se répartissent de la façon suivante : les réserves fauniques (1 195,7 kilomètres carrés), les zecs-faune (329,6 kilomètres carrés) et un petit lac aménagé (PLA) sur 0,1 kilomètre carré. À ceux-là s'ajoutent les réserves fauniques des rivières à saumon et les zecs des rivières à saumon, qui s'étendent sur 1 142,8 kilomètres.

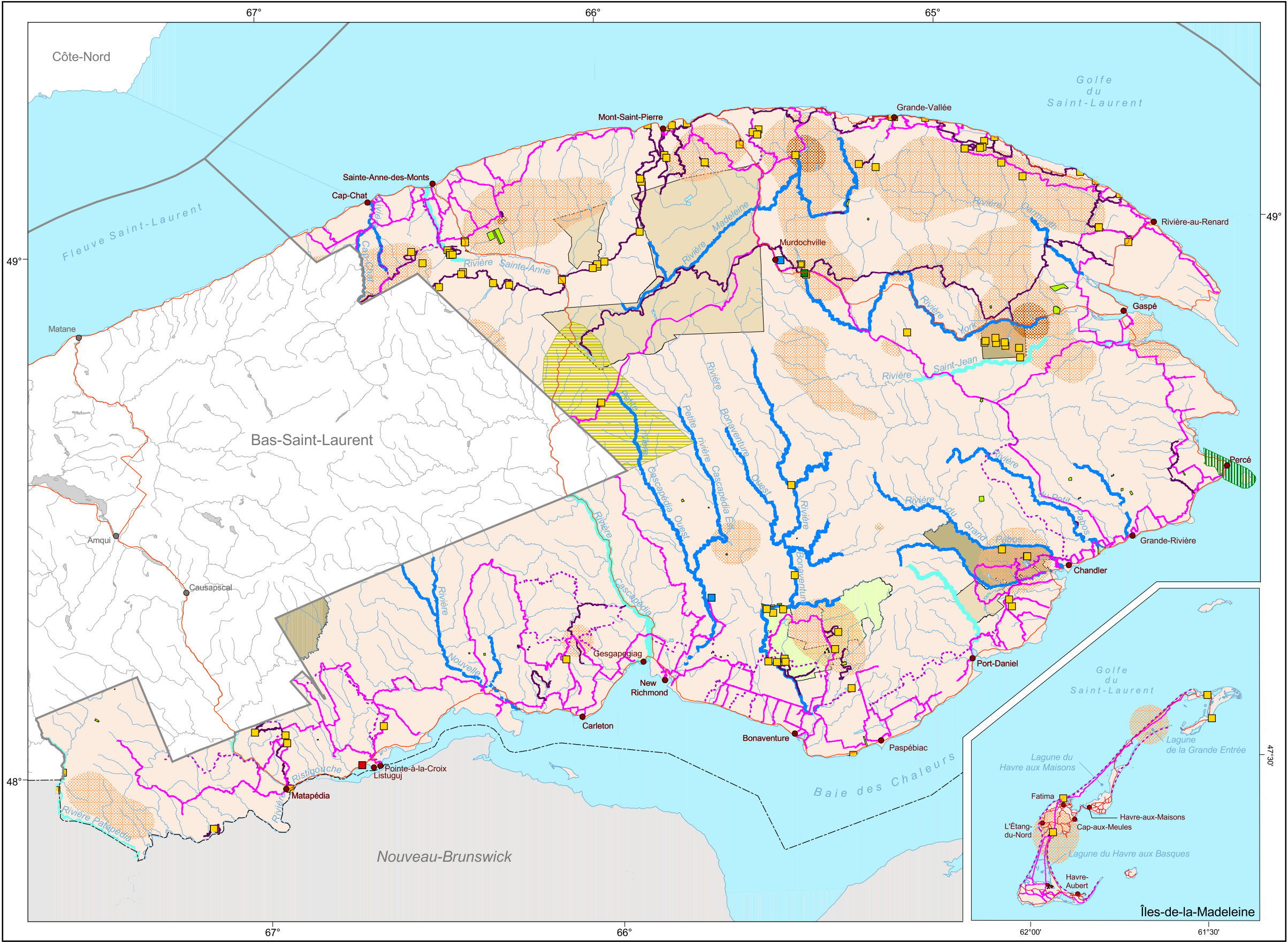
De nombreuses parcelles du territoire public, couvrant 13,9 kilomètres carrés (moins de 1 % du territoire public), sont utilisées pour des fins de recherche, d'éducation et d'expérimentation. Parmi celles-ci, une forêt d'enseignement et de recherche occupant 1,8 kilomètre carré est située près de Gaspé, et de nombreuses portions de territoire, couvrant 12,1 kilomètres carrés, sont utilisées pour de l'expérimentation (arboretums, vergers à graines ou peuplements semenciers). De plus, un territoire a été retenu comme projet témoin de forêt habitée dans le secteur de Saint-Elzéar au nord de Bonaventure : c'est le projet témoin Habitafor, qui occupe une superficie d'environ 270 kilomètres carrés.

Carte 6

Droits et statuts sociaux

Portrait territorial

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



Droit social
Densité de villégiature

- 0.0 - 0.1 emplacement / Km²
- 0.1 - 0.3 emplacement / Km²
- 0.3 - 0.5 emplacement / Km²

Équipement récréatif

- Centre de ski
- Terrain de golf
- Autre site de récréation

Sentier récréatif

- Sentier de motoneige
- Sentier de motoquad
- Autre sentier

Statut social
Territoire structuré par divers modes de gestion

- Réserve faunique
- Réserve faunique - rivière à saumon
- Zec
- Zec - rivière à saumon
- Arrondissement naturel de Percé

Autre statut

- Éducation et recherche
- Projet témoin de forêt habitée
- Entente sur la participation des autochtones à la gestion des ressources fauniques et forestières
- Lieu historique du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche

Réseau routier

- Route nationale et régionale

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière interprovinciale

Métadonnées
Projection cartographique : Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)
Système de référence géodésique : NAD 83

10 0 10 20 30 km

1/860 000

Sources
Données
Base de données topographiques et administratives (BDTA)

Organisme
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Année
2005

Crédits
Réalisation : Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Plusieurs ententes ont été signées entre le gouvernement et les communautés autochtones. L'une d'elles consiste en une entente sectorielle avec le Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag. Elle concerne la gestion et la mise en valeur des ressources forestières et fauniques sur le territoire de Baldwin–Lac-Sainte-Anne. L'objectif de cette entente est d'établir un processus assurant la contribution de cette communauté à la gestion et à la mise en valeur des ressources de ce secteur d'une superficie approximative de 470 kilomètres carrés. En ce qui concerne le Conseil de bande des Micmacs de Gespeg, quatre ententes encadrent les activités de chasse, de pêche et de piégeage à des fins alimentaires, rituelles ou sociales pratiquées par les membres de cette communauté. Deux d'entre elles précisent des modalités d'accès propres à certains territoires structurés, dont quatre zecs-saumon et une réserve faunique, pour la pratique des activités de pêche, et une zec-faune, pour des activités de piégeage.

D'autres ententes encadrent l'accès aux ressources fauniques et forestières dans certains territoires de la Baie-des-Chaleurs, notamment la pêche sportive du saumon atlantique dans la réserve faunique de la rivière Cascapédia, en ce qui concerne la communauté de Gesgapegiag, et la convention d'aménagement forestier, dans le cas de la réserve de Listuguj.

Les droits accordés à des fins communautaires, d'intérêt public ou municipales couvrent une superficie de 2,3 kilomètres carrés. Les droits accordés à des fins communautaires sont au nombre de 60, dont la plupart sont situés dans les MRC de La Côte-de-Gaspé et de La Haute-Gaspésie. Ces droits concernent des aménagements ou équipements légers de loisirs, tels des abris, refuges, kiosques, campings aménagés ou semi-aménagés et certains équipements sportifs ou éducatifs. Les droits accordés à des fins récréatives consistent aussi en de nombreux droits de passage ou autorisations pour les divers sentiers récréatifs⁷⁹. De plus, la région compte 22 droits accordés pour les services publics sur 0,40 kilomètre carré, en l'occurrence à des fins municipales : un stationnement, une piscine, un parc ou un espace vert sur 0,01 kilomètre carré, un lieu d'élimination de déchets ou un centre de recyclage sur 0,20 kilomètre carré et des équipements de télécommunications sur 0,18 kilomètre carré.

Sur le plan de la villégiature, 717 baux de villégiature (chalets) et 415 baux d'abri sommaire sont attribués par le MRNF; ils occupent une superficie de 2,5 kilomètres carrés. La villégiature se répartit de la façon suivante : 36 % dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, 26 % dans la MRC de La Haute-Gaspésie, 17 % dans la MRC de Bonaventure, 8 % dans la MRC d'Avignon, 10 % dans celle de Rocher-Percé et 3 %

⁷⁹ La longueur des sentiers est présentée dans le chapitre sur la dimension économique.

aux Îles-de-la-Madeleine. Pour ce qui est des abris sommaires, près de la moitié des emplacements se concentre dans la MRC de La Côte-de-Gaspé et plus du quart, dans la MRC de La Haute-Gaspésie. Les secteurs où l'on observe les plus fortes concentrations de villégiature se trouvent principalement du côté nord de la péninsule. Ils se situent autour du lac à la Truite, au sud de Sainte-Anne-des-Monts, et du lac au Diable, au sud de Rivière-Madeleine, ainsi que le long du ruisseau Galt, près de la zec Baillargeon.

Par ailleurs, la région de la Gaspésie compte certains équipements récréatifs structurants qui se situent sur les terres du domaine de l'État. Il s'agit de deux centres de ski alpin – dont un, Pin Rouge, au nord de New Richmond, fait l'objet d'un bail emphytéotique sur 6,39 kilomètres carrés et l'autre, sur le mont Miller, près de Murdochville, occupe une superficie de 0,02 kilomètre carré – ainsi que d'un terrain de golf, aussi près de Murdochville, sur 0,32 kilomètre carré.

La région dénombre enfin un arrondissement naturel, autour du rocher Percé et de l'île Bonaventure, sur 42,17 kilomètres carrés. Cet arrondissement, qualifié d'amphithéâtre de Percé, comprend le village de Percé, le mont Sainte-Anne, le littoral de la mer depuis le pic de l'Aurore jusqu'au cap Blanc, y compris le rocher Percé et l'île Bonaventure. De plus, la région comporte 137 sites archéologiques, dont 20 sur le territoire public, répartis sur les Îles-de-la-Madeleine, la péninsule et leurs abords, certains sites étant des épaves.

Les droits et statuts de nature sociale s'étendent au total sur 2 332 kilomètres carrés pour les éléments surfaciques et sur une longueur de 1 143 kilomètres pour les éléments linéaires.

3.3 Synthèse de la dimension sociale

Deux éléments marquent l'occupation actuelle du territoire régional : la distance et la dispersion. La rigueur du relief et du climat à l'intérieur de la péninsule et son accès difficile ont fait en sorte que la population s'est établie tout au long de la côte. Cette distribution était d'ailleurs préférable pour exploiter les ressources halieutiques autour de la péninsule. De forme linéaire, elle apparaît intéressante aux yeux des touristes, avec les accents qui évoluent de village en village. Cette répartition spatiale de l'occupation du territoire impose toutefois sur le plan économique des contraintes considérables. Non seulement la Gaspésie est éloignée des grands centres urbains et des marchés de consommation, mais elle est aussi marquée par la distance à l'intérieur même de ses limites. Les distances entre les pôles urbains des différentes MRC sont parfois très grandes. Par exemple, Sainte-Anne-des-Monts et Gaspé sont séparées par plus de 200 kilomètres, tout comme New Richmond et Gaspé. Cette situation rend complexes les déplacements, les occasions d'affaires et la concertation régionale.

Cette distance et cette dispersion ont des répercussions sur le plan social. La linéarité du tissu de peuplement, avec une urbanisation limitée, n'a pas permis l'établissement de pôles urbains structurants. Cette situation a d'ailleurs été accentuée par l'absence de capitale régionale. Cette combinaison de facteurs naturels, sociaux et historiques limite la mise en place de conditions propices au maintien des populations et au développement régional.

Des exercices de peuplement de l'hinterland gaspésien ont été entrepris dans la première moitié du siècle dernier. Cela s'est avéré un échec dans la plupart des cas, et des villages ont été ensuite fermés, on y a laissé sur place divers vestiges de l'occupation humaine et même, dans certains cas, des cimetières. Toutefois, certaines communautés éloignées de la côte ont tout de même pu demeurer en place et prospérer grâce, notamment, aux mouvements coopératifs. La Gaspésie et les Îles font face à un véritable problème de dépeuplement. La population a chuté de près de 8 % entre 1991 et 2001, où elle se situait pour une première fois sous la barre des 100 000 habitants. Le profil démographique de la population de la région révèle de fortes lacunes qui réduisent les initiatives locales et créent des difficultés de prise en charge par le milieu.

La distribution de la population a une incidence directe sur l'utilisation du territoire public. Chacun des villages gaspésiens dispose d'un accès au territoire public qui est, par ailleurs, de plus en plus accessible grâce au développement des réseaux de chemins forestiers. Compte tenu de l'importance du territoire public dans la région, sa contribution prend une grande place dans le développement social. Le développement du récréotourisme, par entre autres la mise en valeur de la villégiature et

de l'hébergement commercial et communautaire ainsi que par la création de réseaux de sentiers récréatifs structurants, devient un des éléments essentiels pour la mise en valeur du territoire public régional.

La région dispose d'infrastructures de transport adéquates, dont le maintien dépendra toutefois de l'intensité des activités économiques actuelles et futures.

Le territoire public offre des possibilités et présente des tendances à la diversification; son utilisation devient de plus en plus variée et il attire de nouvelles clientèles. Toutefois, l'ouverture du territoire public à de nouveaux usages et à cette nouvelle clientèle, bien que souhaitable d'un point de vue économique, a des effets sur les pratiques plus traditionnelles liées à son utilisation dans la péninsule. Aux Îles, le développement du territoire public, constitué principalement de milieux fragiles, met en relief la difficulté de choisir entre la mise en valeur et la protection du milieu naturel. La gestion du développement des activités traditionnelles et des activités émergentes sur le territoire public implique la prise en compte des besoins et des intérêts des populations locales, tout en contribuant au maintien de la qualité de l'environnement et à la poursuite du développement économique. C'est là le défi que pose la gestion territoriale au regard de la dimension sociale de son utilisation.

4. Dimension économique

4.1 Caractéristiques économiques

4.1.1 Structure économique et marché du travail

Une économie peu diversifiée reposant sur la mise en valeur des ressources naturelles et le tourisme

L'économie gaspésienne et madelinienne repose sur la mise en valeur des ressources naturelles (pêche, forêt) et le tourisme. La région, dite ressource, comprend également, avec une contribution plus modeste, les activités minières et l'agriculture⁸⁰. Comme le montre le tableau 3, en 2003, l'ensemble des activités économiques de la région⁸¹ offrait 36 800 emplois, ce qui représente 1 % des emplois du Québec, alors que la population de la région représente 1,3 % de celle du Québec⁸². La répartition de ces emplois dans les deux grands secteurs d'activités économiques⁸³ se présente comme suit : 21,7 % de l'emploi régional se trouve dans le secteur de la production de biens et 78,2 %, dans le secteur des services. Ces proportions sont sensiblement les mêmes pour le Québec mais, quand on observe plus en détail, on constate que les proportions d'emplois de la région par champ d'activité sont assez différentes de celles du Québec.

⁸⁰ Gouvernement du Québec (page consultée le 4 mars 2004), *Portail gouvernemental / Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Portrait régional – Économie*, [en ligne], adresse URL : http://www.gaspesieilesdelamadeleine.gouv.qc.ca/portraitregional/economie/index_fr.htm.

⁸¹ Les chiffres indiqués dans le tableau 3 proviennent de compilations effectuées par l'Institut de la statistique du Québec à partir de données de Statistique Canada, *Nombre d'emplois par industries selon le SCIAN, régions administratives du Québec, 1987-2003*, décembre 2004.

⁸² La proportion de la population a été présentée dans le chapitre sur la dimension sociale, sous le sous-titre « Une population en déclin, sous-scolarisée et vieillissante ».

⁸³ Selon la classification du SCIAN (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord), les activités créatrices d'emplois sont regroupées en **deux** grands **secteurs** : la production de biens et les services.

Le **premier** comprend les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles : la pêche, la forêt, l'extraction minière, l'extraction de pétrole et de gaz, les activités de la construction et de la fabrication. Ce premier secteur regroupe aussi les services publics liés à l'électricité, au gaz naturel et à l'approvisionnement en eau et l'épuration des eaux usées.

Le **deuxième**, le secteur des services, regroupe les activités commerciales, de transport et d'entreposage, l'hébergement et la restauration, les services administratifs y compris les administrations publiques et les services financiers et professionnels, et enfin les activités liées à l'éducation, aux soins de santé, à la culture, au loisir et à l'information.

TABLEAU 3
STRUCTURE ÉCONOMIQUE SELON L'EMPLOI

Activité	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		Québec		Région/Qc	Variation	
	Emploi en 2003 (‘000)	Total des emplois (%)	Emploi en 2003 (‘000)	Total des emplois (%)	(%)	Région 1994-2003 (%)	Québec 1994-2003 (%)
Secteur de la production de biens :	8,0	21,7	934,2	25,6	0,86	-8,05	12,6
- Agriculture	*	*	57,9	1,6	*	*	-21,9
- Forêt, pêche, mines, extraction de pétrole et de gaz	2,8	7,6	38,5	1,0	7,30	- 6,7	-10,5
- Services publics	*	*	29,3	0,8	*	*	-12,0
- Construction	*	*	170,0	4,6	*	*	16,1
- Fabrication	3,4	9,2	638,5	17,5	0,53	13,3	19,7
Secteur des services	28,8	78,2	2 715,8	74,4	1,06	25,2	19,6
Ensemble des activités	36,8	100,0	3 649,9	100,0	1,01	16,0	17,7

* Moins de 1 500 emplois.

L'importance des ressources naturelles

La région se démarque du Québec notamment dans les champs d'activité liés à la mise en valeur des ressources naturelles. Ainsi, les emplois liés à la forêt, à la pêche, aux mines et à l'énergie représentent 7,6 % des emplois de la région, comparativement à 1 % des emplois du Québec. Une forte proportion de la population régionale travaille dans ce champ d'activité. En effet, 2 800 emplois, soit plus de 7 % des emplois du Québec, y sont liés, alors que la population de la région ne représente que 1,3 % de celle du Québec.

Une faible proportion des emplois dans les activités de fabrication

Les activités de fabrication procurent également 3 400 emplois dans la région. Ces derniers, tributaires notamment de la mise en valeur des ressources naturelles, ont une importance moindre que dans l'ensemble du Québec, avec une proportion de 9,2 % de l'emploi total régional comparativement à une proportion 17,5 % de l'emploi total de la province. Ces emplois ne représentent que 0,53 % des emplois de la province, ce qui démontre la faiblesse relative de la transformation des ressources naturelles en région et témoigne du manque d'intégration des activités économiques.

Dans le secteur des services, l'emploi se répartit, dans un ordre décroissant⁸⁴, dans les soins de santé, les commerces de détail, l'hébergement et les services de restauration et, enfin, dans les services d'enseignement et dans l'administration publique. Dans la région, les autres champs d'activité de ce secteur n'offrent pas assez d'emplois (moins de 1 500) pour qu'ils soient comptés séparément dans les statistiques. Pour l'ensemble du Québec, tous les champs d'activité sont comptabilisés, et l'emploi se répartit selon l'ordre suivant : les commerces de détail, les soins de santé, l'administration publique, presque à égalité avec l'hébergement et les services de restauration, les services d'enseignement et les services professionnels. Dans l'économie régionale, en comparaison aux emplois recensés au Québec, les activités touristiques, que l'on trouve dans le champ d'activité de l'hébergement et de la restauration, occupent donc une place de choix puisqu'elles se trouvent seules au troisième rang, tandis qu'au Québec ces activités se trouvent au quatrième rang, avec d'autres champs d'activité.

***De nombreuses
pertes d'emplois
dans les activités
traditionnelles***

Comme le montre aussi le tableau 3, pour la période 1994-2003, l'emploi total a augmenté de 16 % dans la région et de 17,7 % au Québec. En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, pendant que le secteur des services connaissait une forte croissance (25,2 %), le secteur de la production de biens enregistrait une baisse de 8,05 %. Les activités liées à la production de biens ont connu des mutations considérables tant dans la région qu'au Québec. Pour l'ensemble du Québec, ce secteur affiche une variation positive de 12,6 %, malgré des baisses majeures observées dans les activités liées aux ressources et dans les services. Dans la région, c'est dans les activités traditionnelles (forêt, pêche, mines, pétrole et gaz) que de nombreuses pertes d'emplois ont été enregistrées (une variation négative de 6,7 %), suivant en cela la tendance provinciale (-10,5 %). Dans le secteur de la fabrication, la croissance de l'emploi notée en région de 13,3 % est demeurée inférieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (19,7 %).

***Des événements
marquants***

Les événements marquant l'économie de la région – la crise du poisson de fond, la fermeture de la Fonderie Gaspé à Murdochville (perte de 300 emplois en 2002) et la fermeture de l'usine de La Compagnie de Papiers Gaspésia inc. (500 emplois en 1999) – ont contribué à la faible performance du secteur de la production de biens, malgré l'implantation de nouvelles activités de transformation, ce qui témoigne de la faiblesse structurelle du maillage économique. Ainsi,

⁸⁴ Cet ordre est basé sur les données détaillées du secteur des services, tirées de Ministère du Développement économique régional (page consultée le 4 mars 2004), *Profil économique de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Marché du travail. Emploi par secteur*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pdf/marche-travail/marche-travail-11.pdf>.

l'activité économique demeure fragile et sensible au moindre changement.

**Des efforts de
diversification**

L'économie de la région tend néanmoins à se diversifier grâce à l'émergence, entre autres, d'activités liées à la câblodistribution, à la télémétrie, à l'aquiculture, à la mariculture et à l'énergie éolienne⁸⁵. Le développement des technologies de l'information ouvre également de nouvelles perspectives : centres d'appel (ACI Telecentrics, SAAQ), centres de traitement de données (Centre Desjardins), etc. Sur le plan récréotouristique, grâce à ses caractéristiques physiques, la région présente également de forts potentiels de développement : parcs nationaux, chaîne de montagnes des Appalaches, rivières à saumon, golfe du Saint-Laurent, baie des Chaleurs, paysages insulaires, etc. Le Plan de relance de la Gaspésie a favorisé cette diversification⁸⁶. En effet, sa mise en œuvre a, entre autres, permis de choisir et de soutenir des projets clés en ce qui a trait aux développements récréotouristique, éolien et forestier. Le bilan du Plan⁸⁷, en 2000, montrait que 96 356 000 \$ avaient été investis dans la région et avaient permis la création de plus de 3 600 emplois, dont près de 30 % étaient des emplois permanents. Près du quart des investissements ont été faits directement dans des entreprises novatrices en mariculture, en biotechnologies, en agroalimentaire ou en technologies de l'information et des communications, lesquelles procurent près de 30 % des emplois, dont une forte proportion sont des emplois permanents.

⁸⁵ Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (page consultée le 16 février 2004), *Les ressources naturelles*, [en ligne], adresse URL : <http://www.gaspesie-les-iles.org/ressour.htm>.

⁸⁶ En effet, devant des problèmes économiques aussi criants, le Conseil des ministres adopta le 17 novembre 1999 le Plan d'appui à la diversification économique et à la création d'emplois structurants pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ce plan, bien connu sous le nom de Plan de relance de la Gaspésie, fut accompagné d'une enveloppe budgétaire de 23 millions de dollars. Le Plan visait, entre autres, à offrir un service d'accompagnement aux nouvelles entreprises, à permettre la création d'emplois pour les jeunes, à améliorer les infrastructures régionales, à apporter un soutien social aux familles (travailleurs de la Gaspésie, habitants de Murdochville) et à favoriser la diversification économique. Gouvernement du Québec (page consultée le 15 septembre 2004), *Portail gouvernemental / Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Plan de relance de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Mesures d'appui à la relance*, [en ligne], adresse URL : http://www.gaspesieilesdelamadeleine.gouv.qc.ca/planderelance/mesures_appui_relance.htm.

⁸⁷ Ministère des Régions, « Annexe A », *Bilan d'appui à la diversification économique de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, 2000.

**Un marché du travail
avec une structure
fragile**

En 2003⁸⁸, la population active de la région comptait 44 600 personnes. Comme le montre le tableau 4, de ce nombre, 36 800 personnes occupaient un emploi dans la région et donc, 7 800 étaient à la recherche d'un emploi. Le taux de chômage régional se situait à 17,5 % en 2003. C'est le plus haut taux de toutes les régions du Québec, et il est particulièrement élevé pendant la saison hivernale en raison de la forte saisonnalité des emplois. Depuis 1989, ce taux oscille autour de 20 %, alors qu'au Québec, il a amorcé une tendance à la baisse depuis 1993, pour se situer à 9,1 % en 2003. La transformation structurelle de l'économie entraîne une baisse du taux de chômage chez les femmes, car l'affaiblissement du secteur primaire, où il y a des emplois à prédominance masculine, se fait au profit du secteur tertiaire, où l'on trouve des emplois à prédominance féminine.

**TABLEAU 4
MARCHÉ DU TRAVAIL**

Indicateur	Région (2003)	Québec (2003)	Région/Québec (%)*	Variation (%)*	
				1994-2003 1995-2003**	1994-2003 1995-2003**
				Région	Québec
Emploi total ('000)	36,8	3 649,9	1,01	16,0	17,7
Taux de chômage (%)	17,5	9,1	8,4	-4,1	-3,2
Taux d'activité (%)	54,5	66,0	-11,5	7,3	3,7
Taux d'emploi (%)	44,9	60,0	-15,1	7,7	5,4
Revenu personnel disponible (\$)	14 244,0	21 065,0	67,6	10,3	29,7

* Pour les taux, il s'agit d'un écart en points de pourcentage.

** La période 1995-2003 ne s'applique qu'au revenu personnel disponible.

**Des taux d'activité
et d'emploi parmi
les plus bas au
Québec**

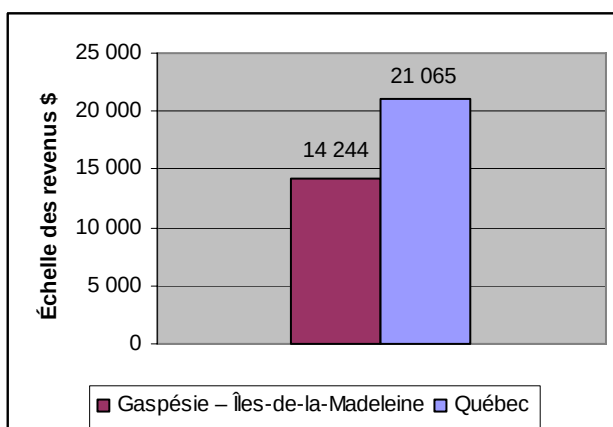
Par ailleurs, le tableau 4 fournit aussi des données sur le taux d'emploi, qui se situe à 44,9 %, et le taux d'activité, qui se situe à 54,5 %, lesquels affichent des écarts respectifs de - 15,1 % et de -11,5 % avec ceux de la province. Cependant, de 1994 à 2003, ces taux régionaux ont évolué à la hausse. Une croissance marquée du taux d'emploi a été observée entre 2001 et 2003. Le taux d'activité a aussi augmenté pour se stabiliser entre 2002 et 2003. Le taux d'emploi est ainsi passé de 42,7 % à 44,9 %, alors que le taux d'activité s'est maintenu entre 54,1 % et 54,5 %. L'amélioration de la performance économique de la région aurait été favorisée par le déploiement du Plan d'appui à la diversification économique et à la création d'emplois structurants pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. La comparaison des

⁸⁸ Les données sur le marché du travail proviennent de l'Institut de la statistique du Québec (page consultée le 17 mars 2005), *Bulletin statistique régional – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*, [en ligne], adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/11gaspesie_iles_de_la_madeleine.pdf, et de tableaux statistiques sur les taux de chômage, les taux d'activité, les taux d'emploi et le revenu personnel disponible par habitant fournis par l'Institut de la statistique du Québec (décembre 2004).

indicateurs avec ceux du Québec montre cependant que la structure du marché du travail demeure fragile en raison, notamment, de la diminution des ressources exploitées, de la faible diversité des activités secondaires et de la forte saisonnalité des emplois. Ainsi, le taux d'activité et le taux d'emploi sont de loin parmi les plus bas au Québec, tandis que la région demeure celle où le taux de chômage est de loin le plus élevé. La nature saisonnière des emplois et le manque d'emplois constituent les deux causes majeures de cette situation⁸⁹.

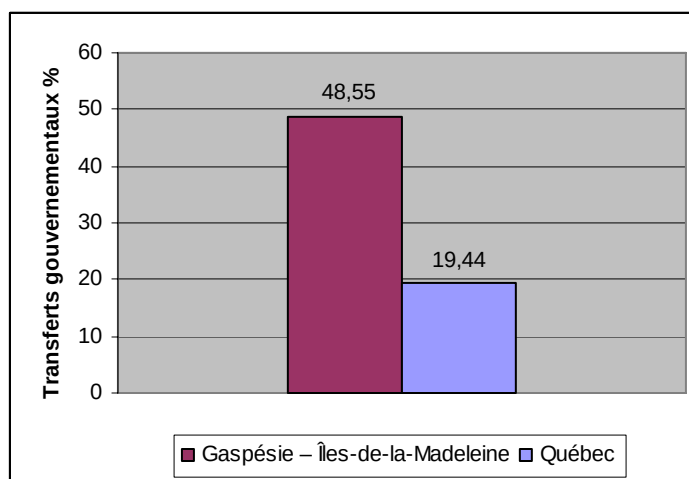
Dans ces circonstances, il n'est pas surprenant de constater qu'un Gaspésien ou un Madelinot bénéficie d'un revenu personnel disponible équivalant aux deux tiers de celui du Québécois moyen, ce qui représente un déficit de 6 820 \$ par travailleur après retenues d'impôt (voir graphique 3). De plus, les revenus provenant de paiements de transferts gouvernementaux sont 2,5 fois plus élevés dans la région que dans l'ensemble du Québec (voir graphique 4).

GRAPHIQUE 3
REVENU MOYEN, 2003, LA RÉGION ET LE QUÉBEC



⁸⁹ Certaines observations relatives au marché du travail proviennent de Emploi-Québec (page consultée le 4 février 2004), *Bulletin annuel. Le marché du travail Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 2002*, [en ligne], adresse URL : http://emploi.quebec.net/publications/1_situation/bulgim2002.pdf.

GRAPHIQUE 4
SOURCE DE REVENUS, 2002, LA RÉGION ET LE QUÉBEC



4.1.2 Activités économiques

Les caractéristiques dominantes des activités économiques sont illustrées sur la carte 7, pour les différents secteurs de la région. Des pôles et des centres d'activités, dont il a été question au chapitre sur l'occupation du territoire, y sont également indiqués en fonction de leur vocation principale.

Étant donné le nombre réduit d'emplois dans certains secteurs d'activité, les statistiques indiquées au point précédent ne permettent pas de traiter de façon significative la répartition des emplois dans les différents secteurs d'activité. Ainsi, à moins qu'il en soit spécifié autrement, la plupart des détails qui suivent sur chaque activité économique proviennent des données présentées par les commissions sectorielles du Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine lors du sommet tenu à l'automne 1999 en vue de définir les moyens d'action pour réagir aux événements causant les difficultés économiques auxquels la région devait faire face.

L'activité forestière, au cœur de l'économie régionale

En Gaspésie, la forêt couvre près de 95 % de la superficie terrestre régionale, d'où son importance dans le développement de la région. La majorité du couvert forestier est en territoire public, dont la presque totalité, sur la péninsule, fait l'objet de contrats et de conventions liés à la mise en valeur forestière. Cependant, la réduction de l'approvisionnement en matière ligneuse en forêt publique, l'imposition de droits compensatoires américains en 2001 et la remontée rapide du dollar canadien par rapport à la devise américaine en 2004 ont durement touché les travailleurs et industriels forestiers. Ainsi, en 2002, le nombre d'emplois de l'ensemble du secteur forestier représentait 24 % des emplois du secteur de la production de biens, tandis qu'en

1999, cette proportion était de 33,6 %⁹⁰. La part relative de l'activité forestière dans l'économie est donc en baisse. En effet, entre 1999 et 2002, les emplois forestiers de la région ont chuté de 17,7 %. Cette baisse marquée est la conséquence principalement de la fermeture de l'usine de La Compagnie de Papier Gaspésia inc., qui a entraîné une réduction de 48,4 % des emplois dans les activités de transformation du papier. De plus, en août 2005, la dernière usine de transformation dans le domaine des pâtes et papiers de la Gaspésie, à New Richmond, a mis fin à ses activités. Cette fermeture ne laisse plus aucun emploi lié à la transformation du papier dans la région. Le secteur de l'exploitation a aussi subi des pertes d'emplois de 19,2 %, réduisant ainsi la part relative de l'activité forestière, malgré les hausses d'activité au chapitre de la transformation du bois, où le nombre d'entreprises est passé, au cours de cette période, de 20 à un peu plus de 40⁹¹.

⁹⁰ Ce pourcentage est obtenu en comparant les données indiquées dans : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, *Portrait forestier de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*, op. cit., avec les compilations de l'Institut de la statistique du Québec fournies en décembre 2004. Bien que la prudence s'impose dans cette comparaison, elle illustre tout de même la baisse de la part relative de l'activité forestière dans la région depuis les fermetures d'usines par rapport à d'autres champs d'activité qui tendent à prendre plus d'importance.

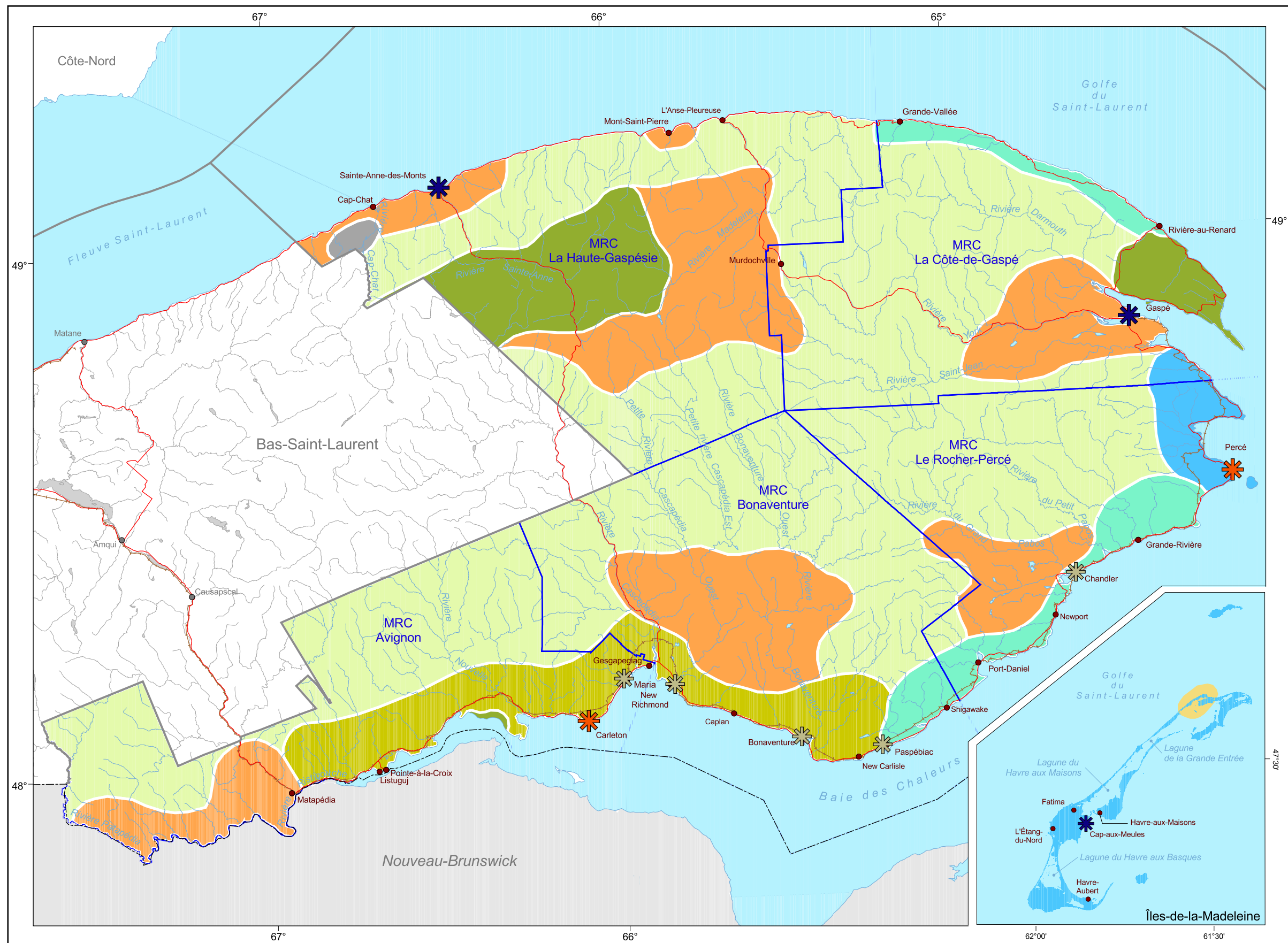
⁹¹ Information issue du portrait forestier, mise à jour par Forêt Québec, février 2005. Il s'agit des entreprises de première transformation du bois ayant une capacité annuelle de production supérieure à 2 000 mètres cubes. Elles sont au nombre de 26, dont 18 ont des capacités supérieures à 10 000 mètres cubes. Les entreprises de deuxième transformation des produits forestiers sont environ une vingtaine en activité en 2005.

Carte 7

Caractéristiques économiques

Portrait territorial

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



Activité économique prépondérante *

- Pêche et tourisme
- Forêt et récrétotourisme
- Récrétotourisme
- Forêt et prélèvement faunique
- Énergie
- Pêche et forêt
- Agriculture et forêt
- Mines
- Pôle commercial et de service
- Pôle récrétotouristique
- Centre commercial et de service

Organisation administrative

- Ville, localité
- Municipalité régionale de comté
- Région

Frontière

- Frontière interprovinciale

* Représentation conceptuelle par agrégation de phénomènes homogènes

Métadonnées

Projection cartographique : Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

Système de référence géodésique : NAD 83

10 0 10 20 30 km

1/860 000

Sources

Données
Base de données
topographiques et
administratives (BDTA)

Organisme
Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune

Année
2005

Crédits

Réalisation : Direction régionale de la gestion du territoire public du
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec, 2006

Au 31 mars 2002, la possibilité forestière en territoire public sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) était de 1 839 298 mètres cubes⁹². En 2002-2003, la récolte de la matière ligneuse a été de 1 506 200 mètres cubes, ce qui représentait 4,8 % de la récolte du Québec⁹³. Si les emplois liés aux activités de prélèvement ou d'aménagement forestier représentent 5,4 % des emplois du Québec, le nombre d'emplois liés à la transformation ne représente que 1,5 % de celui du Québec. Cela fait ressortir la faiblesse de la transformation dans la région. L'accent est plutôt mis sur les activités d'aménagement forestier⁹⁴. Finalement, dans le secteur des services associé au domaine forestier, la région dispose d'une maison d'enseignement collégial qui offre des programmes liés aux ressources du milieu forestier et du Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne, qui a pour mandat de favoriser la recherche et le transfert de connaissances⁹⁵.

**Des ressources
forestières non
traditionnelles de
plus en plus
convoitées**

L'industrie du bleuets en Gaspésie tend à se développer depuis les dernières années. Ainsi, deux entreprises d'importance se sont installées au sud de la péninsule, dans la Baie-des-Chaleurs. La première exploite la bleuëtière de Saint-Elzéar, entièrement située sur les terres publiques. Cet aménagement a permis à la région de la Gaspésie de s'inscrire parmi les sept régions du Québec produisant ce type de récolte. La seconde entreprise a acquis une ancienne usine de traitement des produits marins de Newport qu'elle a transformée en usine de congélation et de transformation du bleuets, la seule du genre située à l'extérieur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean⁹⁶. Cette entreprise emploie entre 15 et 75 employés selon la période de l'année⁹⁷.

⁹² Il s'agit de la possibilité forestière des territoires publics sous CAAF de la région administrative évaluée au 31 mars 2002 et indiquée dans le portrait statistique du ministère : ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers (page consultée le 21 avril 2004), *Ressources et industries forestières. Portrait statistique, édition 2003, op. cit.* La possibilité forestière de la région de gestion diffère légèrement, car les territoires ne sont pas tout à fait les mêmes.

⁹³ Il s'agit de la récolte sur le territoire public de la région administrative. Information du secteur des forêts, mars 2005

⁹⁴ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, *Portrait forestier de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, op. cit.*, p. 18.

⁹⁵ Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles (page consultée le 9 mars 2005), *Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne, op. cit.*

⁹⁶ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *La production de bleuets sauvages en Gaspésie*, p. 2.

⁹⁷ Information obtenue lors d'une visite de l'usine, septembre 2004.

L'if du Canada est depuis quelques années récolté afin d'en extraire des taxanes⁹⁸ utilisées dans la production des médicaments contre le cancer. Sur le territoire public, un droit prioritaire de récolte a été attribué à deux compagnies pharmaceutiques conditionnellement à l'implantation d'une usine de transformation. La première récolte, qui s'est élevée à 168 000 kilogrammes en forêt privée et à 6 905 kilogrammes⁹⁹ en forêt publique, a débuté en 2003. Par ailleurs, la récolte de 4 500 000 kilogrammes de branches de sapin et la fabrication de couronnes de Noël en 2003 a généré des ventes d'une valeur de 10 millions de dollars et procuré de l'emploi à 500 à 600 personnes pendant 5 à 6 semaines pendant la récolte et environ 470 emplois pour la fabrication¹⁰⁰.

Malgré le manque de connaissances sur les produits forestiers non ligneux, dont le créneau est en développement, plusieurs intervenants ont montré un certain intérêt à l'égard de la récolte des produits suivants : champignons, petits fruits, têtes-de-violon, thé du Labrador, etc.¹⁰¹. Bien que ces produits soient peu ou pas exploités sur les plans commercial et industriel, leur cueillette fait partie des habitudes de la population locale.

**Une agriculture
concentrée dans la
Baie-des-Chaleurs**

En 2001, l'activité agricole régionale occupait 500 personnes, ce qui représentait 1 % des emplois du Québec. Elles travaillaient dans 292 entreprises, soit moins de 1 % de celles du Québec. Les revenus agricoles bruts totaux s'élevaient à 19 000 000 \$. L'utilisation du territoire par l'agriculture correspond à 43,5 kilomètres carrés de superficie, dont la plupart servent au fourrage et au pâturage¹⁰². Les productions agricoles consistent en l'élevage des bovins de boucherie, la production laitière et la culture maraîchère. Bien que présente sporadiquement autour de la péninsule et aux îles, l'agriculture est davantage présente dans la Baie-des-Chaleurs et se pratique sur le

⁹⁸ Les taxanes sont des substances contenues dans les aiguilles, les ramilles et les racines de l'if du Canada. (Ressources naturelles Canada, Centre de foresterie de l'Atlantique (page consultée le 4 mars 2005), *L'if du Canada*, [en ligne], adresse URL : http://www.atl.cfs.nrcan.gc.ca/index-f/what-f/science-f/nontimberforestproducts-f/general_taxus-f.html.)

⁹⁹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, *Portrait forestier de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*, op. cit., p. 19, et information obtenue auprès de Forêt Québec, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2004 et 2005.

¹⁰⁰ Information obtenue auprès de Forêt Québec, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, février et mars 2005.

¹⁰¹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, *Portrait forestier de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*, op. cit., p. 19.

¹⁰² Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Portrait bioalimentaire régional Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine–Bas-Saint-Laurent*, p. 3, 6 et 7.

territoire privé, sauf pour l'acériculture, dont 16,5 kilomètres carrés¹⁰³ sont situés en territoire public. La culture et l'exploitation du bleuets ont été traitées dans la section portant sur les ressources forestières non traditionnelles.

Certaines activités poursuivent leur croissance, notamment l'élevage d'ovins et la culture biologique, tandis que de nouvelles prennent naissance comme la culture des végétaux thérapeutiques et l'agrotourisme. La production et la promotion de produits du terroir prennent également de l'ampleur. Sous l'aile des organismes de promotion, « Le bon goût frais des îles » et « La Gaspésie gourmande », de nouveaux produits sont créés, tels que les fromages fins, l'hydromel et les moules d'élevage. Par conséquent, de nouvelles entreprises novatrices s'implantent dans les domaines des biotechnologies et de la mariculture.¹⁰⁴

**Les pêches
commerciales, un
moteur économique
sous pression**

La pêche est l'une des activités prépondérantes de l'industrie primaire de la région. La valeur totale des débarquements représentait en 2001 100 000 000 \$, soit 74 % de la valeur des débarquements de la province. Elle procure de l'emploi à 2 300 personnes, ce qui représente 59 % des emplois dans ce champ d'activité au Québec¹⁰⁵. On estime que l'industrie de la pêche emploie 6 000 travailleurs, soit 15 % de la main d'œuvre régionale¹⁰⁶. La crise du poisson de fond affecte profondément l'industrie. Aussi, les pêcheurs se sont tournés vers la récolte d'autres ressources halieutiques. Les emplois se répartissent entre les travailleurs en usines, les pêcheurs et les aides-pêcheurs. Les crustacés, très prisés par les exportateurs, constituent les ressources les plus convoitées. De plus, la région intensifie ses efforts en aquiculture et en mariculture. La production de moules bleues et des expériences pilotes en élevage du pétoncle, de la mye, de l'oursin et de l'huître américaine annoncent un développement prometteur de ce secteur d'activité économique¹⁰⁷.

Le caractère saisonnier des emplois dans le domaine des pêches incite par ailleurs les travailleurs à se tourner vers d'autres activités,

¹⁰³ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers (page consultée le 21 avril 2004), *Ressources et industries forestières. Portrait statistique, édition 2003, op. cit.*

¹⁰⁴ Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (page consultée le 16 février 2004), *Les ressources naturelles, op. cit.*

¹⁰⁵ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Portrait bioalimentaire régional Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine-Bas-Saint-Laurent, op. cit.*, p. 3.

¹⁰⁶ Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (page consultée le 13 septembre 2004), *Développement régional. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Économie*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mderr.gouv.qc.ca/mderr/web/portail/developpementRegional/nav/regions/42242/44418.html>.

¹⁰⁷ Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (page consultée le 16 février 2004), *Les ressources naturelles, op. cit.*

Après une histoire minière remarquable, d'autres gisements miniers à découvrir

notamment celles liées aux ressources forestières, dont une très forte proportion se fait sur le territoire public.

La seule mine en exploitation dans la région en 2005 est aux Îles-de-la-Madeleine où se trouve, depuis 1982, l'unique mine souterraine de sel au Québec, la mine Seleine, exploitée par la Société canadienne de sel ltée. Cette mine, qui fournit du travail à quelque 175 personnes, produit annuellement environ 1,5 million de tonnes métriques de sel, lequel est utilisé pour le déglacage des routes en hiver. Dans la péninsule, dans la première moitié du siècle dernier, de petits gisements de plomb et de zinc (Mine Candego au sud-ouest de Mont-Saint-Pierre et Mine Fédéral au sud du parc, sur le dôme Lemieux) ont été exploités. Le cuivre a été exploité par la compagnie Mines Madeleine, au nord du parc national de la Gaspésie, de 1968 jusqu'en 1982 et à Murdochville, de 1955 à 1999, par la société Les Mines de cuivre Gaspé. D'une exceptionnelle longévité, l'exploitation des gisements de classe mondiale à Murdochville a fourni des emplois et injecté des fonds dans l'économie gaspésienne pendant 46 ans. En 2002, la fermeture définitive de la Fonderie Gaspé de Noranda ajoutait 300 pertes d'emplois à celles liées à la fermeture des mines et mettait un terme à l'exploitation du cuivre dans la péninsule.

La fin de ces activités d'exploitation minière a eu des répercussions sur l'utilisation et la mise en valeur du territoire autour de la ville située en plein centre du territoire public. Ainsi, l'offre de terrains de villégiature autour du lac York n'a pas suscité l'engouement prévu étant donné l'incertitude affectant la clientèle visée. De plus, les infrastructures de loisirs situées sur le territoire public, telles que le centre de ski et le golf, voient leur viabilité se fragiliser avec le départ de plusieurs résidents. Le gouvernement ayant choisi de miser sur la relance de la ville plutôt que sur sa fermeture, la mise en valeur du territoire public, au centre duquel se situe la ville, prend toute son importance.

Au chapitre de l'exploration, des travaux ont été effectués de façon assez active dans les années 1960-1970 mais, bien que la péninsule recèle un potentiel minier bien connu, notamment grâce aux gisements cuprifères de la mine Madeleine et à ceux du dôme Lemieux, aucun autre gisement n'a été découvert. De plus, une partie du potentiel minéral du centre de la péninsule est devenue inaccessible à la suite du décret de 1981 attribuant un statut de conservation au parc national de la Gaspésie.

Aujourd'hui, la conjoncture canadienne et mondiale se traduit par un certain regain des investissements miniers au Québec. Bien qu'il soit plus marqué dans les régions où le potentiel aurifère et le potentiel diamantifère sont jugés plus élevés, comme l'Abitibi et le Nord-du-Québec, ce regain reste perceptible en Gaspésie, qui compte toujours plusieurs intervenants dont l'objectif est orienté vers la recherche de métaux de base et de métaux précieux. Ainsi, en 2004, 20 projets

d'exploration axés sur ces métaux et sur certains minéraux y étaient répertoriés.

Les programmes d'assistance à l'exploration, en place depuis 1987, ont soutenu jusqu'en 2003 quelque 800 projets de prospection, totalisant des débours gouvernementaux d'environ 7 millions de dollars. Ces projets ont mené à plusieurs découvertes d'indices minéralisés, ce qui a incité les compagnies minières à signer des ententes avec les prospecteurs et à investir des sommes additionnelles en travaux d'exploration. Par exemple, au nord-est de New Richmond, des prospecteurs du fonds minier de la Gaspésie ont localisé des blocs présentant une teneur en or en décembre 2003. Cette découverte a été jugée assez majeure pour susciter des projets d'investissement pour la poursuite de l'exploration. De plus, il y a, dans la péninsule et les îles, de nombreux sites en exploitation, autant sur le territoire public que sur les terres privées. Parmi ces sites, on dénombre plusieurs carrières de pierre concassée, deux carrières de pierre architecturale, l'une de grès (Le Grès Citadelle) à Tourelle et l'autre de calcaire (Le Cascapédia) à Maria, plusieurs sablières et gravières, une production de tourbe à Saint-Jogues et une usine de compost (à partir de coquillages) à Shigawake.

Les activités liées à l'énergie

Les activités énergétiques de la région consistent en l'exploration gazière et en le développement d'une nouvelle industrie au Québec : la production d'énergie éolienne.

L'exploration pétrolière et gazière

Actuellement, l'exploration pétrolière et gazière se concentre autour de Miguasha et de Gaspé. Dans la région de Miguasha, les travaux de forage concernent les hydrocarbures et tentent d'en évaluer le potentiel. Dans la région de Gaspé, les travaux de recherche visent à développer le gisement de la structure de Galt, dont les réserves prouvées à ce jour sont évaluées à 728 millions de pieds cubes de gaz naturel. À une autre échelle (ceinture appalachienne de la péninsule et du Bas-Saint-Laurent), le MRNF mène un programme de levés géophysiques sur près de 450 kilomètres carrés qui a pour but de permettre de visualiser le style structural et de reconnaître la dynamique des hydrocarbures. Certains de ces levés sont faits en partenariat avec le gouvernement fédéral.

La naissance de l'industrie éolienne au Québec

En raison de la force et de la fréquence des vents, la péninsule gaspésienne ainsi que les Îles-de-la-Madeleine présentent des potentiels de production d'énergie éolienne parmi les plus intéressants au Québec. Alors que les vitesses moyennes enregistrées sur le littoral nord de la péninsule varient entre 25 et 27 kilomètres à l'heure, à

certains endroits sur la péninsule et aux Îles-de-la-Madeleine, les vitesses moyennes peuvent atteindre jusqu'à 30 kilomètres à l'heure¹⁰⁸.

L'historique de l'implantation de l'éolien, tant à des fins commerciales que de recherche et d'expérimentation, témoigne de ce potentiel de développement de premier ordre pour la région. Dès le début des années 1980, la production d'énergie éolienne a fait son apparition sur les terres publiques aux Îles-de-la-Madeleine, avec la première mise à la disposition du territoire public à cette fin pour Hydro-Québec. Peu après, la réalisation du projet « Éole » à Cap-Chat a donné naissance à la plus haute éolienne à axe vertical au monde. L'expérience n'ayant pas été concluante pour la production d'énergie, l'éolienne a permis la création d'un site d'interprétation de l'énergie éolienne. Dans les années 1990, le développement de l'éolien s'est poursuivi dans la péninsule, à Matane¹⁰⁹, dans le Bas-Saint-Laurent, avec la construction du parc éolien de démonstration d'Hydro-Québec (2,25 mégawatts). À la fin des années 1990, le parc Le Nordais s'est installé sur les terres privées, chevauchant les limites des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Avec une puissance installée de 100 mégawatts provenant de ses 133 éoliennes, le parc Le Nordais représentait le plus imposant parc éolien jamais construit au Québec et au Canada¹¹⁰. Son installation a nécessité des investissements de plus de 160 millions de dollars et a généré des retombées économiques appréciables. Par exemple, pour la phase de construction, ces retombées se chiffrent de la façon suivante : 30 millions de dollars de retombées dans les milieux local et régional, 250 emplois liés à l'installation des équipements ainsi que 150 fournisseurs et sous-traitants pour la construction. Pour les 25 années d'exploitation, l'entretien du parc procurera des emplois techniques et d'ingénierie en plus de générer des redevances pour les propriétaires de terrains ainsi que des taxes et impôts aux différents ordres de gouvernement, en plus de constituer une attraction touristique régionale¹¹¹. En effet, implanté à proximité du corridor touristique de la route 132, le parc éolien attire le regard et constitue aussi une attraction touristique qui permet de compléter les activités offertes au centre d'interprétation Éole.

¹⁰⁸ Salma Pereira, *op. cit.*, p. 47 et *Atlas des vents du Québec*, produit par l'Université du Québec à Rimouski et Wind Economics & Technology Inc., puisé dans le site *Éole. Les éoliennes et l'énergie du vent*, [en ligne], adresse URL : <http://www.eole.org/image.asp?pic=images/carteventQuebec.jpg&Source=>.

¹⁰⁹ D'un point de vue géographique, sur la péninsule de la Gaspésie, mais néanmoins dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent, dans ce que nous avons présenté comme étant la zone de transition entre les deux régions au chapitre 3, dans la partie traitant de l'organisation territoriale.

¹¹⁰ Dans sa partie gaspésienne, ce parc présente une puissance installée de 57 mégawatts produits par 76 éoliennes (site Web d'Axor).

¹¹¹ Axor (page consultée le 4 février 2004), *Parc éolien Le Nordais*, [en ligne], adresse URL : <http://www.axor.com/ancien3SITEFRA/PAGES5C.HTM>.

À la même époque, une vitrine technologique a pris forme à Rivière-au-Renard avec l'implantation de trois éoliennes, dont deux se situent sur le territoire public. Par ailleurs, le TechnoCentre éolien Gaspésie–Les Îles a été créé en 2000. Il a comme principal mandat de contribuer au développement du leadership du Québec et de la région dans l'implantation d'une industrie éolienne concurrentielle. De plus, un programme d'enseignement supérieur sur la gestion d'installations éoliennes est offert au cégep de la Gaspésie et des Îles.

Le développement de la production d'énergie éolienne se poursuit toujours dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine avec, notamment, l'implantation de deux parcs éoliens sur les monts Copper et Miller près de Murdochville. Soixante éoliennes doivent y être implantées. D'autres parcs éoliens sont à prévoir sur le territoire public. Ainsi, à la suite de son appel d'offres pour acquérir une capacité de production d'énergie éolienne d'une puissance installée de 1 000 mégawatts sur le territoire de la Gaspésie et de la MRC de Matane, Hydro-Québec a annoncé, en février 2005, la signature de huit contrats d'achat d'électricité¹¹². Ces contrats totalisent 990 mégawatts d'énergie éolienne, dont les parcs sont projetés en grande majorité sur le territoire public. L'implantation de ces futurs parcs pose un défi d'intégration au territoire en harmonie avec les autres usages et l'environnement, tout en permettant le maintien des attraits touristiques, dont les plus recherchés sont liés aux paysages exceptionnels qu'offre la péninsule.

Le tourisme dans la région : une activité importante, reposant sur les multiples attraits naturels du territoire public

L'industrie touristique contribue à diversifier l'économie de la région. Si la Gaspésie est depuis longtemps une destination touristique, dans l'archipel des îles de la Madeleine, l'industrie touristique est plus jeune. Dans les deux régions touristiques¹¹³, les statistiques de 1997 à 2002 montrent une croissance de cette industrie. En 2002, elles ont accueilli 863 000 visiteurs, qui ont dépensé dans le milieu 254 millions de dollars. Elles se situent au douzième rang des 20 régions touristiques pour ce qui est du volume de touristes et au cinquième rang en ce qui a trait aux dépenses effectuées dans la région¹¹⁴. Depuis 1997, l'achalandage touristique ainsi que la valeur des dépenses augmentent.

¹¹² Hydro-Québec (page consultée le 28 février 2005), *Hydro-Québec signe huit contrats d'achat totalisant 990 MW d'énergie éolienne*, [en ligne], adresse URL : http://www.hydroquebec.com/4d_includes/surveiller/PcFr2005-032.htm.

¹¹³ Comme il a été expliqué dans le chapitre sur l'organisation territoriale, la région administrative compte deux associations touristiques régionales. Celle de la Gaspésie comprend l'ensemble de la péninsule et couvre le circuit touristique de la route 132 à partir de Sainte-Flavie, englobant donc une partie de la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Celle des Îles-de-la-Madeleine couvre l'ensemble de l'archipel.

¹¹⁴ La région touristique de la Gaspésie arrive au douzième rang pour le volume de visiteurs et au cinquième pour les dépenses. Étant donné le faible volume aux Îles, la région touristique de l'archipel arrive au vingtième rang pour le volume et pour les dépenses. En combinant les deux, les rangs demeurent les mêmes que ceux de la Gaspésie.

Au cours de cette période, la Gaspésie a vu croître son nombre de visiteurs de 111 % (de 391 000 à 826 000 visiteurs) et les dépenses effectuées, de 118 % (de 109 millions de dollars à 238 millions de dollars). Dans l'archipel, le nombre de visiteurs aurait augmenté de près de 23 % et les dépenses dans la même proportion. Les retombées économiques sont estimées à 42 millions de dollars¹¹⁵ aux Îles-de-la-Madeleine.

Les paysages, une ressource

Une entente spécifique conclue entre le gouvernement et le Conseil régional de concertation et de développement¹¹⁶ visant à soutenir les efforts de développement et de promotion de la région touristique de la Gaspésie a permis des investissements de 12 880 830 \$, qui comprennent la part du promoteur, pour l'année 2002-2003. Une entente spécifique pour les Îles, visant à dynamiser l'industrie touristique et surtout à soutenir les efforts de prolongation de la saison, a quant à elle permis l'acceptation de projets d'une valeur de 7 478 643 \$, qui comprend la part du promoteur.

Le développement de cette activité repose sur les paysages et les multiples attraits naturels, dont plusieurs sont situés sur le territoire public. À cet égard, les paysages du territoire public représentent une ressource naturelle à mettre en valeur pour le développement récréotouristique. Sa mise en valeur passe, entre autres, par l'aménagement d'infrastructures permettant la pratique de sports d'aventure et de plein air ainsi que par la préservation de potentiels et de sites à cette fin.

Des grottes qui piquent la curiosité

Dans le secteur des grottes de Saint-Elzéar, des phénomènes karstiques ont suscité la désignation d'une réserve de biodiversité projetée. Ce site est exploité comme site touristique, et des activités scientifiques et éducatives y sont également menées. Il fait aussi l'objet de modalités forestières particulières.

Divers sentiers pour le plein air

En ce qui concerne les infrastructures, le territoire est sillonné d'une multitude de sentiers pour différents usages : randonnée pédestre, motoneige, quad, randonnée équestre, etc. Ces sentiers et leurs équipements de service (refuges, relais, etc.) se répartissent

¹¹⁵ Les données sur l'achalandage et les dépenses proviennent de Tourisme Québec, *Le tourisme au Québec en bref 1997* et *Le tourisme au Québec en bref 2002*, [en ligne], adresses URL : http://www.tourisme.gouv.qc.ca/mto/publications/pdf/etudes/tq_bref97.pdf et http://www.tourisme.gouv.qc.ca/mto/publications/pdf/etudes/tq_bref02.pdf.

Les statistiques sur les Îles doivent être utilisées avec réserve selon la note mentionnée par le relevé de Tourisme Québec. Pour l'année 2002, on a utilisé les chiffres du rapport annuel du Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles pour l'achalandage ainsi que pour l'évaluation des retombées économiques aux Îles.

¹¹⁶ Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, *Rapport annuel, 2002-2003*.

majoritairement sur les territoires publics et, dans une moindre mesure, sur les terres privées. Parmi les principaux, le sentier international des Appalaches (SIA), qui traverse toute la péninsule, est de plus en plus fréquenté par une clientèle internationale. Ce tronçon est le seul du SIA à offrir des vues sur la mer depuis le début du sentier. Toute utilisation du territoire susceptible de modifier le paysage environnant le sentier doit être planifiée en conséquence. Ainsi, la planification de l'implantation des éoliennes sur le territoire public comprend des conditions particulières pour les parcs éoliens projetés à proximité du SIA.

***La chasse à l'orignal
et la pêche au
saumon***

La chasse et la pêche sont pratiquées en grande partie sur le territoire public. Le saumon atlantique et l'orignal sont les deux principales espèces d'intérêt pour le prélèvement faunique. L'attrait qu'elles exercent chez les résidents et les touristes génère une activité économique significative. Annuellement, les dépenses effectuées pour la pratique de la pêche sportive s'élèvent à 16,9 millions de dollars et contribuent à l'emploi de 175 années-personnes. Pour la chasse, les dépenses se situent à 8,9 millions de dollars et contribuent à l'emploi de 94 années-personnes. Quant aux activités fauniques sans prélèvement, elles occasionnent des dépenses d'environ 10,9 millions de dollars et contribuent à l'emploi de 115 années-personnes. En somme, les activités liées à la faune contribuent pour environ 37 millions de dollars au développement économique régional annuel et permettent le maintien des emplois d'à peu près 400 années-personnes¹¹⁷.

***L'accueil et
l'hébergement***

Les services d'accueil et d'hébergement sont situés pour la majorité sur les terres privées. Sur le territoire public, les principales structures d'hébergement commercial sont situées dans les parcs et les réserves fauniques. Une seule pourvoirie à droits exclusifs, la pourvoirie Robidoux près de New Richmond, offre de l'hébergement. À l'hébergement commercial s'ajoutent les baux de villégiature permettant aux locataires de séjourner sur le territoire public. Les immobilisations découlant de ces droits (chalets seulement) sont d'environ 11 millions de dollars¹¹⁸. Une étude menée auprès des villégiateurs dans la région de l'Outaouais permet d'évaluer les dépenses faites par cette clientèle, y compris cette fois-ci celle des

¹¹⁷ Société de la faune et des parcs du Québec, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, op. cit., p. 27 et données mises à jour en décembre 2005 par Faune Québec.

¹¹⁸ Montant obtenu en multipliant le nombre de baux de villégiature (en excluant les baux d'abri sommaire, dont l'occupation concerne des bâtiments de faible valeur) par la valeur moyenne des constructions de résidences secondaires inscrites au rôle d'évaluation des municipalités de la région.

abris sommaires, à près de 5 millions de dollars annuellement en Gaspésie¹¹⁹.

**Des activités
culturelles liées à
l'histoire**

Enfin, plusieurs centres d'interprétation du milieu naturel et humain, des musées, des sites historiques ainsi que la présence d'activités d'interprétation dans les parcs nationaux témoignent des différents aspects de l'histoire et de la culture de la Gaspésie. Plusieurs activités permettent également de découvrir la diversité culturelle et patrimoniale de la péninsule.

Aux Îles-de-la-Madeleine, la spécificité du milieu insulaire constitue l'attraction touristique, autant d'un point de vue culturel qu'environnemental. Les dunes et les plages, composées presque exclusivement de terres publiques, contribuent grandement à cet attrait. L'augmentation du tourisme entraîne par ailleurs des difficultés inhérentes à l'isolement, à la dimension et à la fragilité du milieu et pose un défi de gestion particulier.

4.1.3 Perspectives de développement

**Des créneaux à
développer**

Dans le cadre du programme ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement), la région et le gouvernement du Québec s'associent pour développer des créneaux particuliers qui occuperont une place significative dans l'économie mondiale¹²⁰. Ces créneaux sont les secteurs de l'économie de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où la région pourrait exercer un leadership. Il s'agit des secteurs des sciences et technologies marines, du récréotourisme santé-nature et de l'éolien. De plus, les produits forestiers à valeur ajoutée sont à l'étude. Les essences visées pour le développement de la deuxième et de la troisième transformations sont le sapin et le peuplier faux-tremble.

Le milieu marin

Le premier créneau, qui concerne aussi les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord, comprend six champs d'activité : pêche, aquiculture, transformation des ressources, construction et réparation navales, biotechnologies et technologies marines.

¹¹⁹ Ce montant provient du calcul du nombre de chalets et d'abris sommaires multiplié par les dépenses annuelles récurrentes de 1998, actualisées en dollars de 2003. Les valeurs originales proviennent d'une enquête menée en 1998 auprès de villégiateurs de la Vallée-de-la-Gatineau par la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de la Vallée-de-la-Gatineau.

¹²⁰ Ministère des Régions, *Entente ACCORD – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, entre le gouvernement du Québec, la Société générale de financement du Québec et le Comité régional ACCORD de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, [en ligne], adresse URL : http://www.mderr.gouv.qc.ca/publications/pdf/developpement_regional/fr/regions/gaspesie_iles_madeleine/ententeaccord11.pdf.

Le tourisme

Le deuxième créneau, le récréotourisme santé-nature, vise la mise en valeur des spécificités régionales pour le développement, entre autres, du produit Grandeur nature aventure de calibre international et des clientèles de tourisme de santé et de congrès. Des produits touristiques uniques – les Chic-Chocs, le site fossilifère de Miguasha reconnu comme site du patrimoine mondial, les îles de la Madeleine, le rocher Percé, l'île Bonaventure et le golfe du Saint-Laurent – constituent des attraits reconnus. En outre, la thalassothérapie, la motoneige, les sports de glisse, les parcs nationaux, la pêche au saumon, les particularités culturelles et les paysages pittoresques sont autant d'éléments qui suscitent l'intérêt des visiteurs. Enfin, les infrastructures aménagées pour le tourisme de plein air combinées à la forte croissance de l'industrie de l'écotourisme, du tourisme d'aventure, du tourisme culturel et du tourisme de santé représentent des assises pour le positionnement de cette industrie. Le territoire public régional constitue un atout essentiel pour la mise en place d'équipements et d'activités en relation avec ce créneau et est appelé à contribuer à son développement.

L'industrie éolienne

Le troisième créneau, en émergence, est l'industrie éolienne. Le développement de ce créneau vise la fabrication d'éoliennes et de composantes d'éoliennes, la recherche et le développement, le transfert technologique, l'installation de parcs d'éoliennes et la production d'énergie. Il repose sur les forts potentiels éoliens qu'offrent certaines portions de la péninsule ainsi que sur la volonté de créer dans la région une expertise québécoise dans l'industrie éolienne, associée à une capacité d'exportation internationale. En mars 2003¹²¹, le gouvernement a adopté le Règlement sur l'énergie éolienne et sur l'énergie produite avec la biomasse, qui prévoyait notamment qu'un processus d'appel d'offres serait lancé par Hydro-Québec pour la production de 1000 mégawatts. Simultanément, le gouvernement adoptait un décret visant la maximisation des retombées économiques par l'implantation d'usines d'assemblage de turbines éoliennes et de parcs éoliens, dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et dans la MRC de Matane. Ainsi, conformément à l'appel d'offres, selon l'année de livraison des mégawatts, 40 à 60 % des dépenses et des investissements liés aux projets devront se faire dans la région. En octobre 2005, un autre appel d'offres pour l'acquisition de 2000 mégawatts produits par énergie éolienne vient confirmer les possibilités de retombée dans la région. En effet, l'appel d'offres précise que les dépenses liées à la fabrication des éoliennes doivent être réalisées, dans une proportion d'au moins 20 % du coût des éoliennes, dans la région de la Gaspésie et de la MRC de Matane. La

¹²¹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, *Plan régional du développement du territoire public – Volet éolien – Gaspésie et MRC de Matane*, Rimouski, Gouvernement du Québec, 2004, partie 2, p. 17.

De l'if et des petits fruits

région compte également sur la présence d'un centre spécialisé dans le domaine (TechnoCentre éolien) ainsi que sur l'offre d'avantages fiscaux pour attirer des industries de fabrication d'éoliennes et de composantes d'éoliennes.

Au-delà de ces créneaux d'excellence, la région possède un potentiel de diversification de l'activité économique en milieu forestier par, entre autres, la mise en valeur de ressources forestières non traditionnelles. À cet égard, outre la transformation de la matière ligneuse, l'if du Canada et le bleuet ressortent comme étant les produits les plus prometteurs. Compte tenu du climat plus doux qui favorise l'établissement d'un couvert de feuillus et de peuplements mixtes, le sud de la péninsule présente un meilleur potentiel pour l'exploitation de l'if du Canada. Des études sont en cours pour localiser plus précisément les secteurs à potentiel commercial. Ces potentiels, de même que les projets de développement, sont présentés au chapitre 5.

4.2 Droits et statuts de la dimension économique

La forêt publique de la région est répartie en quatorze aires communes, dont certaines chevauchent la région voisine, le Bas-Saint-Laurent. Les prochains plans généraux d'aménagement forestiers se feront sur la base d'unités d'aménagement forestier, dont sept sont sur la péninsule et dont quelques-unes chevauchent aussi la région du Bas-Saint-Laurent. Le territoire public fait l'objet de 27 contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers (CAAF), dont 17 sont liés à des usines situées en Gaspésie. En outre, six conventions d'aménagement forestier (CvAF) sont conclues, dont quatre avec les MRC, une avec un organisme de gestion en commun et une sixième avec la communauté autochtone de Listuguj¹²². Les CAAF couvrent 14 457,3 kilomètres carrés et les CvAF, 459,4 kilomètres carrés¹²³ (voir carte 8).

¹²² Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, *Portrait forestier de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*, op. cit., p. 29.

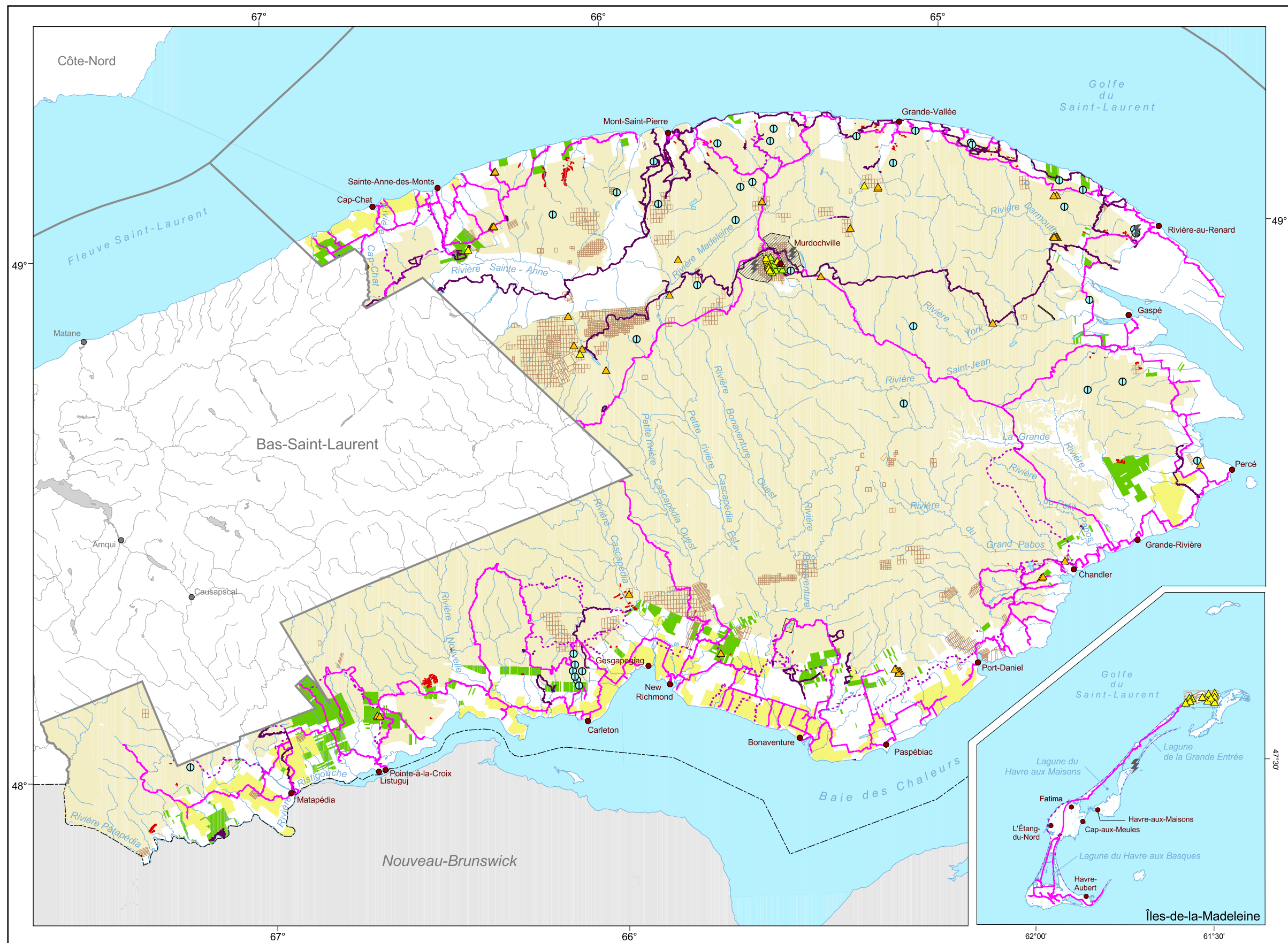
¹²³ Ces chiffres correspondent à ceux de la région administrative et ont été puisés dans : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers (page consultée le 21 avril 2004), *Ressources et industries forestières. Portrait statistique*, édition 2003, op. cit.

Carte 8

Droits et statuts économiques

Portrait territorial

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



Droit forestier

- Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier
- Convention d'aménagement forestier
- Permis d'érablière

Droit minier

- Concession minière
- Bail minier
- Bail d'exploitation de sable, de gravier ou autre substance
- Claim minier

Droit énergétique

- Équipement énergétique
- Gazoduc
- Mât de mesure de vent

Droit récréotouristique

- Pourvoirie avec droits exclusifs
- Sentier de motoneige
- Sentier de motoquad
- Autre sentier

Statut agricole

- Site agricole et zone agricole permanente

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière interprovinciale

Métadonnées

Projection cartographique : Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

Système de référence géodésique : NAD 83

10 0 10 20 30 km

1/860 000

Sources

Données

Base de données topographiques et administratives (BDTA)

Organisme

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Année

2005

Crédits

Réalisation : Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec, 2006

Des droits à des fins commerciales et industrielles sont également en vigueur sur le territoire public. Ces droits sont accordés pour divers usages, par exemple pour l'exploitation de scieries, de parcs à résidus miniers, de pépinières ou de sites touristiques. Ils s'étendent sur 16 kilomètres carrés.

Bien que la zone agricole permanente soit absente du territoire public gaspésien et madelinien, quelques activités de nature agricole s'y déroulent et ont donné lieu à l'attribution, sur la péninsule, de 105 permis d'exploitation d'érablières, qui couvrent une superficie de 16,5 kilomètres carrés¹²⁴. Un droit a également été accordé pour l'exploitation d'une bleuetière sur 3,3 kilomètres carrés¹²⁵, et un permis a été accordé en 2003 pour la récolte de 74 700 kilogrammes d'if du Canada¹²⁶.

En matière d'énergie, le territoire public est de plus en plus recherché pour le développement de l'énergie éolienne. En septembre 2004, 33 baux pour l'installation d'éoliennes d'une superficie de 0,45 kilomètre carré étaient actifs¹²⁷, et 30 demandes de location à cette fin étaient en traitement. De plus, 0,06 kilomètre carré a été mis à la disposition d'Hydro-Québec à des fins de production d'énergie éolienne, ce qui porte le total de ce type de droits fonciers actifs ou en traitement à cette date à 64. Plusieurs promoteurs ont prospecté au cours de l'automne 2003 et de l'hiver 2004 sur le territoire public de la région en mesurant les potentiels de production d'énergie éolienne, dans le but de soumissionner lors du processus d'appel d'offres d'Hydro-Québec. À cet effet, 46 baux de mesure de vent ont été accordés pour 0,25 kilomètre carré¹²⁸ de territoire. Depuis, en prévision du deuxième appel d'offres pour l'acquisition de 2000 mégawatts produit par énergie éolienne, plusieurs autres baux ont été consentis à cette fin. Outre les droits associés à la production d'énergie éolienne, il existe aussi en matière d'énergie de nombreux permis de recherche de gaz et de pétrole en vigueur sur la péninsule.

La péninsule et les îles font l'objet de plusieurs droits miniers. Il s'agit de concessions minières, de baux miniers, d'un bail d'exploitation de sable et de gravier ou d'autres substances ainsi que de claims miniers. Ces droits couvrent une superficie approximative de 234,5 kilomètres carrés.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Système de gestion des droits fonciers (GDF)*, extrait du 28 avril 2004.

¹²⁶ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, *Portrait forestier de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, *op. cit.*, p. 19.

¹²⁷ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Système de gestion des droits fonciers (GDF)*, [logiciel], extrait du 10 septembre 2004.

¹²⁸ *Ibid.*, extrait du 3 juin 2004.

En ce qui concerne la chasse et la pêche, outre les territoires structurés pour la gestion de ces activités qui ont été présentés dans le chapitre sur la dimension sociale, la région compte une pourvoirie avec droits exclusifs, celle des Lacs Robidoux qui s'étend sur 5,5 kilomètres carrés¹²⁹.

Parmi les sentiers récréatifs, la majeure partie se trouve en territoire public. En ce qui concerne la motoneige, 2 071 kilomètres de piste parcourent le territoire public de la péninsule et des îles. Le sentier de motoneige Trans-Québec ceinture la péninsule, alors que deux sentiers régionaux permettent l'accès à l'intérieur des terres. Un premier relie New Richmond à Saint-Paulin-Dalibaire sur la rive nord dans le Bas-Saint-Laurent, alors qu'un second relie Chandler à l'Anse-Pleureuse en passant par Murdochville. Dans l'archipel, la piste de motoneige traverse l'ensemble des îles. Quatre autres types de sentiers d'importance sont présents sur le territoire : un sentier équestre (214 kilomètres), le sentier international des Appalaches (371 kilomètres sans compter le tronçon dans le parc national de Forillon), un sentier de traîneau à chiens (206 kilomètres) dans la péninsule ainsi que des sentiers de motoquad dans la péninsule et les îles sur une longueur de 958 kilomètres¹³⁰.

Enfin, il existe sur le territoire public des sentiers de ski de fond (68,5 kilomètres), des pistes cyclables (10,5 kilomètres), d'autres sentiers pédestres (83 kilomètres), des sentiers multi-usages (48,5 kilomètres) et des sentiers de tir à l'arc (2,2 kilomètres).

L'ensemble des droits et statuts liés à la dimension économique couvre 15 193 kilomètres carrés et, pour les droits linéaires, une longueur de 4 033 kilomètres.

4.3 Synthèse de la dimension économique

Au chapitre de l'activité économique, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine ont connu leur lot de déceptions et de mauvaises nouvelles au cours des dernières années : crise du poisson de fond, fermeture de la mine puis de la fonderie de Murdochville, baisse des approvisionnements de matière ligneuse en forêt publique, surtaxe sur le bois d'œuvre, fermeture de la papeterie Gaspésia de Chandler et

¹²⁹ Société de la faune et des parcs du Québec, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, Direction de l'aménagement de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Société de la faune et des parcs du Québec, New-Richmond, mars 2002, p. 11.

¹³⁰ Les données sur les longueurs de pistes et sentiers proviennent d'un calcul graphique fait à partir de la *Base géographique régionale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* [logiciel]. Les résultats englobent la totalité des pistes et sentiers, même les tronçons qui n'ont pas eu à faire l'objet de droits de passage.

incertitudes quant à sa réouverture. Depuis août 2005, la situation s'est davantage détériorée avec la fermeture de l'usine Smurfit-Stone de New-Richmond qui a fait perdre les emplois liés à la transformation du papier. Ces événements ont rendu encore plus criante la dépendance régionale à l'égard des ressources naturelles et de la conjoncture économique mondiale. Il est maintenant plus que jamais évident que le développement de la Gaspésie et des Îles passe par la diversification de leur économie.

La base économique, axée sur la mise en valeur des ressources naturelles, en plus de la faible intégration du secteur des transformations, rend l'économie régionale sensible aux variations conjoncturelles associées aux marchés et à la saisonnalité des emplois. Par comparaison avec la situation québécoise, le secteur de la transformation des ressources reste peu développé, et ce, malgré des tentatives de diversification. Par conséquent, le taux de chômage demeure de loin le plus élevé de la province, et les taux d'activité et d'emploi sont de loin les plus bas. Ces difficultés économiques ont entraîné un dépeuplement de la région, où le vieillissement, la sous-scolarisation et la dépendance aux programmes gouvernementaux se font ressentir avec acuité, laissant moins de place au dynamisme nécessaire aux initiatives locales et à la prise en charge par le milieu de son développement.

Les activités traditionnelles liées aux ressources halieutiques et les conditions climatiques ont conditionné l'occupation du territoire. Certains choix de développement ont par la suite confirmé la forme de développement, linéaire, de la péninsule, ne laissant pas de place pour l'établissement d'un pôle structurant qui aurait pu jouer un rôle moteur dans le développement de l'économie régionale. Outre plusieurs ententes spécifiques entre le gouvernement et la région pour favoriser l'essor de certaines activités économiques, le Plan de relance, adopté en novembre 1999, a favorisé une approche globale des actions à entreprendre. Une légère variation positive des taux de chômage, d'activité et d'emploi a pu être observée entre sa mise en place et 2003. La consolidation est néanmoins tributaire de la conjoncture économique mondiale, et la diversification passe, entre autres, par l'émergence de nouveaux créneaux pour lesquels la demande est grandissante (l'industrie éolienne, les produits agroforestiers et le tourisme santé-nature) ainsi que par l'exploitation de nouveaux créneaux relatifs à la mise en valeur de la matière ligneuse (ex. : sapin et peuplier faux-tremble).

La grande étendue du territoire public lui confère un rôle majeur dans la mise en valeur de la région. Déjà, le territoire public offre des ressources forestières, des milieux reconnus attirant les touristes pour la chasse et la pêche, des activités de plein air et d'observation de la nature et des paysages. Il peut jouer un grand rôle dans la diversification économique grâce à son potentiel minier, pour lequel des

travaux d'exploration ont permis de déceler des indices prometteurs, à la mise en valeur de produits forestiers non ligneux tels que le bleuet, ou à la production, déjà amorcée, d'énergie éolienne.

5. Principaux potentiels et projets régionaux liés au territoire public

L'analyse du territoire gaspésien et madelinien dans ses composantes environnementales, sociales et économiques ne peut être complète sans l'examen des potentiels et projets présents sur le territoire. Ces éléments d'évaluation et de projection sont illustrés sur la carte 9.

De la péninsule à l'archipel... un environnement qui demande à être protégé

Sur le plan de l'environnement, les potentiels et projets qui retiennent l'attention sont dispersés sur tout le territoire. Dans la péninsule, les projets de délimitation d'aires de confinement du cerf de Virginie comme habitats fauniques s'étendent sur environ 46 kilomètres carrés, dont la grande majorité, soit près de 44,5 kilomètres carrés, se situe sur le territoire public. La délimitation de nouveaux habitats, associés à des modalités de protection et d'aménagement forestier particuliers, vise à compléter la reconnaissance des superficies à protéger pour le maintien d'une population de cerfs capable de supporter des activités de prélèvement ou d'observation et, par conséquent, à contribuer à la stabilité de la mise en valeur de la faune.

Le caribou de la Gaspésie, désigné comme espèce vulnérable, fréquente les hauts sommets des Chic-Chocs, principalement dans le parc national de la Gaspésie. Cependant, son habitat naturel déborde les limites du parc et l'habitat légal désigné, surtout pour la mise bas et pour le nourrissage hivernal. Ainsi, une aire approximative de 230 kilomètres carrés, bordant l'habitat actuellement décrété, pourrait éventuellement être comprise dans une aire désignée comme habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable. Le MRNF, qui travaille actuellement à la reconnaissance de cet habitat, y a élaboré des modalités particulières d'aménagement forestier. En ce qui a trait à la gestion foncière, cette aire fait également déjà l'objet de modalités particulières.

Sur le plan forestier, il existe six projets d'écosystèmes forestiers exceptionnels. Ces sites, qui couvrent une superficie de 2,1 kilomètres carrés, sont situés en majorité sur le littoral nord.

Enfin, il existe un peu partout dans la péninsule, plusieurs sites d'intérêt géologique méritant un statut de protection et qui pourraient être classés «sites géologiques exceptionnels». Plusieurs de ces sites présentent un intérêt certain soit par leur caractère fossilifère, soit parce qu'ils témoignent de façon spectaculaire des bouleversements qui ont façonné les Appalaches.

En raison de leurs caractéristiques naturelles, les Îles-de-la-Madeleine comptent plusieurs sites fréquentés ou peuplés par les espèces fauniques et floristiques susceptibles d'être désignées comme menacées ou vulnérables. La majorité de ces sites, qui sont

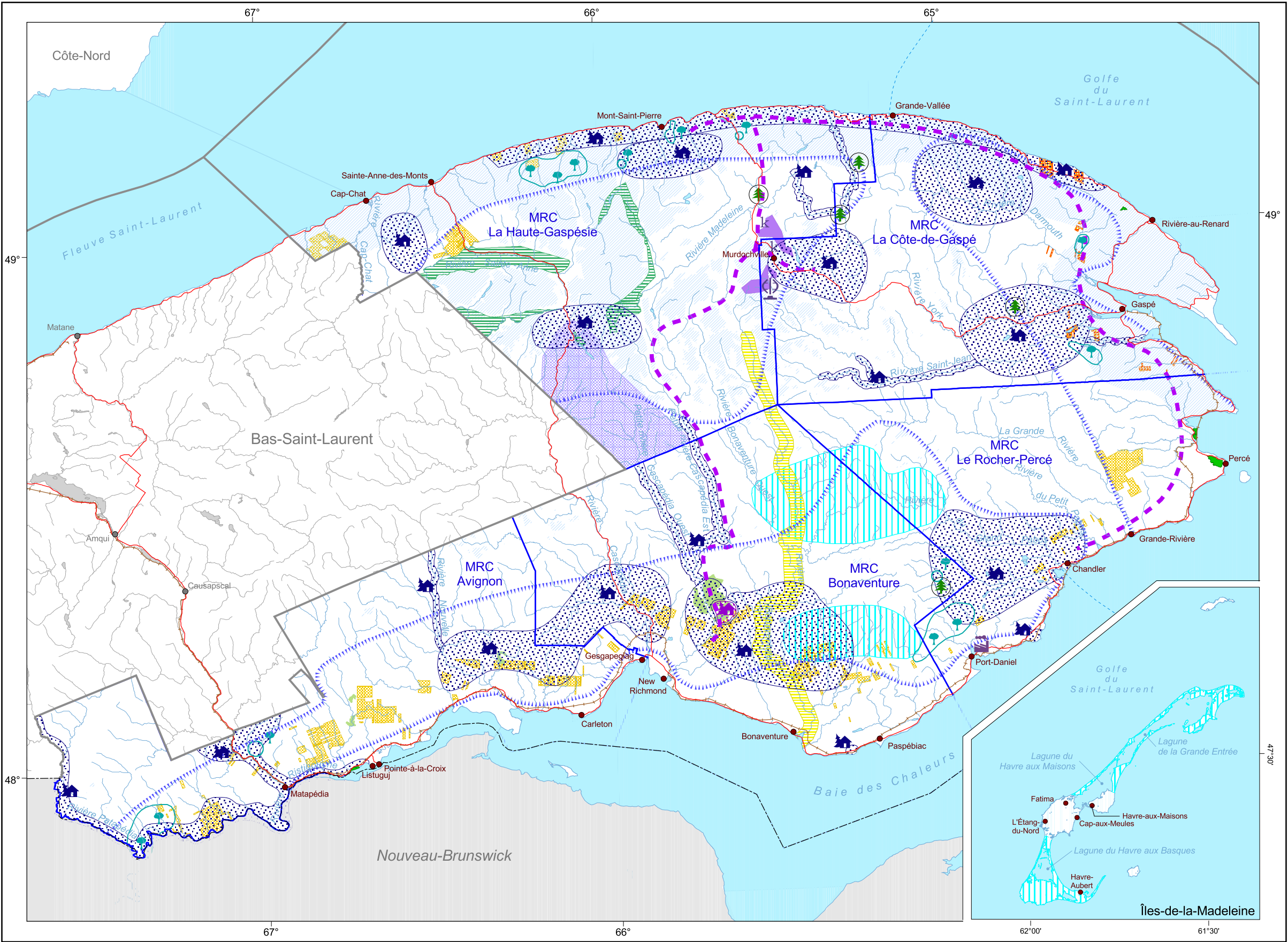
essentiellement situés en milieu dunaire ou humide, sont désignés dans le PATP comme des sites d'intérêt particulier. Ils revêtent une importance particulière aux points de vue écologique, faunique, éducatif, archéologique ou scientifique. Ces unités territoriales pourraient également faire l'objet d'une désignation en vertu d'une loi ou d'un règlement. Des projets de reconnaissance d'habitats d'espèces fauniques menacées ou vulnérables sont d'ailleurs en préparation pour la protection des espèces désignées vulnérables ou menacées que l'on trouve aux Îles-de-la-Madeleine : le grèbe esclavon, le pluvier siffleur et la sterne de Dougall. Toutefois, toute désignation en tant qu'aire protégée de ces unités territoriales pose un défi de gestion, puisque ces territoires sont non seulement sensibles, mais aussi accessibles à la population pour des activités récréatives diverses.

Sur la péninsule, d'autres projets de conservation de la biodiversité touchent tant le milieu aquatique que terrestre. À cet égard, un projet de réserve écologique est désigné pour les marais de la rivière Ristigouche sur une superficie de 0,8 kilomètre carré et un autre est prévu à Barachois sur 1,25 kilomètre carré. Deux autres projets de réserve écologique sont proposés pour le mont Sainte-Anne sur 4 kilomètres carrés et à Petite-Rivière-au-Renard sur 0,5 kilomètre carré.

De la péninsule à l'archipel, les projets connus et potentiels environnementaux couvrent donc une superficie d'environ 285 kilomètres carrés. La majorité de cette superficie est constituée par le projet de reconnaissance des aires fréquentées par le caribou (230 kilomètres carrés) qui complètera l'habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable.. La superficie restante, approximativement 54 kilomètres carrés, se compose de différents projets de protection touchant soit la faune (cerf), la forêt (écosystèmes forestiers exceptionnels) ou les milieux montagneux, insulaires et aquatiques.

***La prise en charge
par les
communautés, un
élément prometteur
pour le
développement
social***

L'examen des potentiels et projets sur le plan social renvoie à tout ce qui concerne l'accès au territoire public et aux exercices de prise en charge du territoire par le milieu. Le projet de parc régional de la rivière Bonaventure en est un bel exemple. Il s'agit d'un projet mené par la MRC de Bonaventure en collaboration avec la MRC de La Haute-Gaspésie, qui consiste essentiellement en la gestion concertée des activités récréotouristiques sur la rivière Bonaventure, de sa source jusqu'à son embouchure. Ce territoire couvre une superficie de 71 kilomètres carrés où plusieurs activités sont d'ailleurs déjà pratiquées. Toutefois, ce projet de parc fait face à certaines difficultés qui retardent sa concrétisation.



Potentiel environnemental

- Aire de confinement du cerf de Virginie

Projet environnemental

- Écosystème forestier exceptionnel
- Habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable
- Réserve écologique

Potentiel social

- Délégation de gestion

Projet social

- Parc régional de la rivière Bonaventure
- Droits forestiers aux autochtones

Potentiel économique

- Mise en valeur des petits fruits
- Développement éolien
- Potentiel récréotouristique
- Exploitation d'érablière
- Potentiel minier pour les métaux

Projet économique

- Développement éolien
- Projet récréotouristique
- Aménagement récréotouristique et faunique
- Sentier de motoquad
- Cimenterie

Frontière

- Frontière interprovinciale

Métadonnées

Projection cartographique : Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

Système de référence géodésique : NAD 83

10 0 10 20 30 km

1/860 000

Sources

Données

Base de données topographiques et administratives (BDTA)

Organisme

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Année

2005

Crédits

Réalisation : Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Aux Îles-de-la-Madeleine, les initiatives liées à la prise en charge par le milieu sont multiples. Notons, entre autres, le groupe Attention Fragiles, organisme à vocation environnementale, qui travaille à la sauvegarde des milieux dunaires et des espèces qui les habitent, et le comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, qui voit à la conservation des milieux naturels. Également, la municipalité des Îles-de-la-Madeleine a manifesté son intérêt pour la gestion du territoire public intramunicipal. À cet égard, des discussions sont en cours pour la conclusion éventuelle d'une convention de gestion territoriale par laquelle le MRNF déléguerait la gestion de certains droits fonciers et forestiers (65 kilomètres carrés) à la municipalité.

Deux autres projets avec les communautés autochtones visent le renouvellement de la convention d'aménagement forestier avec le Conseil de bande de Listuguj et la conclusion d'une telle convention avec la nation micmaque de Gespeg, en remplacement de la convention conclue avec la MRC de La Côte-de-Gaspé. Ces projets couvrent des superficies faisant actuellement l'objet de droits qui seraient remplacés par d'autres ou dont le bénéficiaire changerait.

Sur le plan de l'utilisation du territoire public à des fins récréatives, le MRNF élabore actuellement la section récréotouristique du Plan régional de développement du territoire public. Par cet exercice, le Ministère prévoit, entre autres, offrir plus de 150 nouveaux baux de villégiature. Ces baux représenteront une superficie de 0,6 kilomètre carré.

Au total, l'ensemble des projets de mise en valeur couvre un peu plus de 135 kilomètres carrés, auxquels s'ajoute, dans la péninsule, un potentiel de transfert de gestion foncière et forestière aux MRC sur une superficie approximative de 470 kilomètres carrés de territoire public intramunicipal. Cette délégation de gestion pourrait se faire dans le cadre de l'application du Programme relatif à la délégation de la gestion foncière et forestière du territoire public intramunicipal.

***Des ressources
naturelles à la base
des possibilités de
diversification
économique***

L'énergie éolienne, créneau d'excellence reconnu par la région, constitue le plus fort potentiel de diversification économique que la région ait connu depuis des décennies. Effectivement, en raison des vents, les territoires favorables à l'implantation d'éoliennes sont très présents sur le territoire public gaspésien. Il s'agit notamment de la zone côtière nord de la péninsule et de tous les sommets de plus de 600 mètres d'altitude, quoique ceux-ci présentent certaines contraintes liées au givre et à leur accessibilité. Bien qu'on ne connaisse pas encore tous les paramètres permettant d'évaluer avec précision l'étendue du potentiel présent dans la bande côtière, la superficie approximative est estimée à 2 000 kilomètres carrés et celle des sommets, à près de 2 400 kilomètres carrés. Au-delà de ces vastes étendues, comme la constance des vents est aussi un facteur à considérer pour la production de cette forme d'énergie, d'autres secteurs au sud de la péninsule pourraient présenter un potentiel intéressant. Les Îles-de-la-Madeleine offrent également un potentiel

remarquable pour la production d'énergie éolienne, mais des considérations techniques en contraignent la mise en marché.

L'enthousiasme pour l'implantation de parcs éoliens se manifeste d'une part par la décision du gouvernement de produire 1 000 mégawatts provenant de l'énergie éolienne dans la région de la Gaspésie et de la MRC de Matane, entre 2006 et 2012. Elle se manifeste d'autre part par la réalisation de deux parcs éoliens et l'élaboration d'un projet pour un troisième dans la région immédiate de Murdochville sur les monts Cooper et Miller. À terme, c'est plus de 500 baux qui devraient être délivrés pour près de 5 kilomètres carrés de territoire public, auxquels s'ajouteront des servitudes pour le transport d'énergie. Les parcs éoliens ainsi créés couvriront globalement 300 kilomètres carrés de territoire public. Dans la région de Murdochville, alors que deux projets de parcs sont en cours de réalisation, un troisième projet est en préparation. La production de ces 1 000 mégawatts entraînera des investissements de plus de 1,8 milliard de dollars. Que ce soit sur le plan de la fabrication, de l'assemblage, de la recherche ou de l'implantation des parcs, le développement de l'industrie éolienne pourrait avoir des retombées considérables et permettre la création d'une expertise qui positionnera la région dans le marché nord-est américain. Un deuxième appel d'offres, cette fois pour 2000 mégawatts produits par énergie éolienne, laisse entrevoir la possibilité de développement d'autres parcs éoliens dans la région. L'enjeu de ce développement consiste aussi en l'intégration des parcs éoliens au territoire gaspésien, qu'il soit public ou privé. Les territoires où ils seront situés sont aussi le siège d'un ensemble d'activités socioéconomiques et de droits d'utilisation. L'intégration de ce nouvel usage en harmonie avec le territoire public représente un enjeu majeur.

Outre la récolte de bois, qui se pratique sur l'ensemble du territoire public, des potentiels d'exploitation de produits forestiers non ligneux sont présents sur ces terres. Les cinq plus prometteurs sont ceux relatifs au bleuet, à l'if du Canada, aux branches de sapin, aux érablières ainsi qu'à la canneberge. Dans le domaine des bleuetières, le MRNF prévoit mettre à disposition des terres pour leur exploitation. Les territoires potentiels actuellement connus sont situés dans les TNO des MRC de Bonaventure et du Rocher-Percé. D'autres territoires pourraient aussi faire l'objet d'analyses, notamment dans l'ouest de la MRC d'Avignon, où des promoteurs ont montré de l'intérêt pour la récolte de ce petit fruit. À court et moyen termes, sur les 240 kilomètres carrés de potentiel de production de bleuets et de petits fruits reconnus dans le secteur étudié¹³¹, ce sont 10 kilomètres carrés qui devraient être ainsi mis en valeur. Déjà, à l'été 2005, le MRNF lançait un appel de proposition pour l'aménagement de bleuetières de type forêt-bleuet sur 5,3 kilomètres carrés. Plusieurs emplois pourraient être créés tant

¹³¹ Geneviève Plouffe et Audrey Simard, *op. cit.*, p. 29.

par l'aménagement de bleuetières que par la récolte, la transformation et la mise en marché du bleuets nain. Quant à l'if du Canada, dont certains éléments sont prisés dans l'industrie pharmaceutique et dont des volumes annuels de récolte sont attribués par aire commune pour l'ensemble de la Gaspésie, son exploitation pourrait, dans un avenir rapproché, générer une forte activité économique. La récolte de branches de sapin pour la confection de couronnes de Noël constitue une activité en plein essor. Au chapitre des potentiels acéricoles, les possibilités pour de nouvelles exploitations d'érablières sont actuellement évaluées à près de 10 kilomètres carrés¹³². Aux Îles-de-la-Madeleine, la canneberge sauvage, présente partout sur le territoire public à des densités variables, constitue un potentiel de développement. Sa récolte, qui aujourd'hui se fait sans encadrement, pourrait, si elle était plus structurée, devenir intéressante dans le créneau des produits naturels biologiques.

Le récréotourisme, en raison de ses nombreux potentiels dont fait partie le paysage, a été désigné, au même titre que l'éolien, comme un créneau d'excellence pour la région. Sur le territoire public, plusieurs sites sont convoités pour des projets par différents promoteurs. La probabilité de réalisation et l'état d'avancement de leurs projets sont variés. Par exemple, le secteur de Pin Rouge, centre de ski acquis récemment par la ville de New Richmond, pourrait devenir, sur 6,4 kilomètres carrés, un parc récréatif offrant de l'hébergement, selon les visées de la municipalité. En outre, le territoire public soutient un projet de développement économique autochtone, d'une superficie de 468 kilomètres carrés, dans le canton de Baldwin, situé en plein cœur de la péninsule. Ce projet est promu par la communauté de Gesgapegiag de concert avec le MRNF. Il pourrait conduire à la création d'un territoire faunique structuré avec une thématique autochtone.

De plus, l'élaboration du Plan régional de développement du territoire public a permis au Ministère de déterminer des potentiels récréotouristiques sur près de 4 480 kilomètres carrés qui y sont reconnus comme étant propices à ce type d'activité. Parmi ces potentiels, la Pointe-aux-Maquereaux, terrain boisé en bordure de la baie des Chaleurs dans l'ancienne municipalité de Newport, et le secteur de Mont-Saint-Pierre, le long de la rive nord, se démarquent des autres secteurs potentiels et représentent, à eux seuls, 100 kilomètres carrés. La pointe de New Carlisle, où se trouvent des terres publiques en bordure de la baie des Chaleurs, est aussi un secteur de plus en plus convoité par différents promoteurs.

¹³² Les superficies proviennent d'un calcul graphique effectué à partir de la *Base géographique régionale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, op. cit.

Bien que la région soit déjà bien pourvue en réseaux de sentiers divers, la consolidation de ces derniers permettrait de maximiser les retombées économiques régionales. À cet égard, le sentier international des Appalaches, de plus en plus fréquenté par les randonneurs, offre un potentiel de développement, soit par son raccordement avec des villages côtiers, soit par le développement de l'hébergement associé à son utilisation. En ce qui a trait au réseau de motoquad, un projet de ceinture de toute la péninsule est en cours.

La mise en valeur minière, qui a contribué à l'économie gaspésienne dans une bonne partie de la péninsule, est à son plus bas niveau. Toutefois, il existe sur le territoire de nombreux indices minéralisés et un potentiel intéressant en pierre architecturale, en minéraux industriels et en matériaux de construction. Les zones approximatives propices à de nouvelles découvertes pour les métaux s'étendent sur une superficie totale de quelque 10 450 kilomètres carrés (contours tracés sur la carte 9). D'une manière générale, les corridors de failles ainsi que le pourtour des masses intrusives représentent les zones les plus susceptibles de contenir des gisements de minéraux métalliques (cuivre, plomb, zinc, or, etc.). En ce qui a trait à la pierre architecturale et les matériaux de construction, les potentiels présents en Gaspésie pourraient permettre à court et à moyen termes l'exploitation de carrières et de gravières, et ce, tant dans les parties nord et sud de la Gaspésie (ardoise ou schiste) qu'en son centre nord (calcaire et marbre). Parmi les potentiels liés aux minéraux industriels, un gisement d'olivine découvert à proximité du mont Albert, en plein cœur du parc national de la Gaspésie, fait ressortir les contraintes auxquelles doit faire face l'activité minière¹³³.

La mise en valeur du minerai passe également par l'implantation d'usines de transformation. À cet égard, on note deux projets sur le territoire de la péninsule. Le premier vise la transformation du calcaire. Sa réalisation pourrait permettre l'implantation d'une cimenterie à Port-Daniel. La transformation du minerai de quartz utilisé dans le domaine des télécommunications et des communications sans fil a donné naissance au second projet. La réalisation de ce projet majeur nécessiterait des investissements d'environ 18 millions de dollars, dont 5 millions pourraient provenir de fonds publics. L'exploitation de l'usine,

¹³³ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, bureau du géologue résident de Sainte-Anne-des-Monts, septembre 2004 et Service géologique de Québec, décembre 2005.

sur le territoire de Cap-Chat, en Haute-Gaspésie, devrait permettre l'embauche d'une centaine d'employés travaillant à la production de fines plaquettes de quartz¹³⁴.

L'ensemble des potentiels et projets économiques s'étend sur 20 070 kilomètres carrés, dont un peu plus de la moitié constitue des potentiels miniers, 4 954 kilomètres carrés représentent des potentiels et projets désignés pour le développement récréotouristique et 4 410 kilomètres carrés, pour le développement de l'énergie éolienne. À ceux-ci s'ajoutent 240 kilomètres carrés de superficie potentielle pour la mise en valeur des petits fruits et 10 kilomètres carrés de potentiel acéricole.

¹³⁴ Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (page consultée le 13 septembre 2004), *Investissement de 18 M\$ pour l'implantation d'une usine de production de quartz synthétique en Gaspésie*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mderr.gouv.qc.ca/mdr/web/portrait/nav/communiques.html?page=details.jsp&iddoc=52257>.

6. Synthèse du portrait territorial

Un environnement grandiose...

Tout s'enchevêtre, la mer, la montagne, les couleurs, pour offrir des paysages magnifiques reconnus dans le monde entier : un circuit touristique reconnu comme un des plus beaux d'Amérique du Nord, la baie des Chaleurs, l'une des plus belles baies du monde, le site de Miguasha, patrimoine mondial de l'UNESCO.

... qui offre des milieux diversifiés...

Certains milieux sont plus propices à l'implantation humaine. C'est le cas de la Baie-des-Chaleurs où, malgré la linéarité du développement, on trouve le plus grand nombre d'agglomérations regroupant plus de 2 500 habitants. D'autres sont moins favorables à l'implantation humaine, comme le littoral nord, balayé par les vents et présentant une étroite bande de terre entre la falaise et la mer où chaque petite anse a permis l'implantation d'une petite communauté. D'autres, enfin, sont plus fragiles, comme les îles de l'archipel, où le milieu bâti s'est concentré sur les noyaux rocheux.

... et qui soutient l'économie

La mise en valeur des ressources naturelles, dont le territoire public regorge, confère à la région l'appellation de région ressource. Comme dans plusieurs régions du Québec, l'abondance et la variété de ces richesses touchent de nouveaux créneaux dont la demande est en forte croissance : vents, paysages, produits agroforestiers, etc. Ils s'ajoutent aux créneaux traditionnels : forêt, mines et pêche. La mise en valeur intégrée de l'ensemble de ces richesses est à la base du développement socioéconomique de la région. Elle contribue non seulement au maintien et à la création d'emplois, mais à la qualité de vie des citoyens.

Une situation géographique qui marque son développement économique et social

Située à l'extrémité est de la province, la région se trouve éloignée des grands centres urbains où sa population émigre de plus en plus, si bien qu'elle ne représente plus que 1,3 % de celle du Québec. Faisant face à l'exode de ses jeunes, qui vont s'instruire dans les grandes villes et y trouver un emploi, la population régionale présente une sous-scolarisation et une structure d'âge plus vieillissante que partout ailleurs au Québec. Cela réduit la participation active de l'individu à la vie sociale et, par conséquent, restreint le dynamisme qui favoriserait l'enrichissement collectif.

La région, marquée par diverses expériences d'aménagement du territoire, ne s'est dotée d'aucune capitale régionale. Les villes de la péninsule ne se sont pas développées au même rythme que d'autres villes du Québec. Dans ce contexte, la ville de Gaspé, bien qu'elle compte des commerces, services et infrastructures de transport diversifiées, n'a pu mettre à profit tout son potentiel de développement. De plus, la région fait face aux difficultés inhérentes aux distances à l'intérieur même de ses limites, en raison de la distribution linéaire de sa population et de sa composition en deux entités éloignées que sont la péninsule et l'archipel. Des contraintes considérables en découlent

***Une mutation
inévitable***

sur le plan économique de même que sur le plan social, compliquant la création d'une vision régionale.

Malgré l'éloignement des grands centres urbains, l'économie de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, comme celle des autres régions, est influencée par les marchés mondiaux. La mise en valeur traditionnelle des ressources fait face à des difficultés liées aux baisses d'approvisionnement, à la concurrence et à la mondialisation des marchés. Dans le cadre d'une action concertée de coopération régionale (ACCORD), la région et le gouvernement ont désigné des créneaux qui devraient occuper une place significative dans l'économie mondiale. Les secteurs choisis impliquent la contribution du territoire public, lequel présente des potentiels pour l'essor de plusieurs activités économiques. Il s'agit notamment de la mise en valeur de l'énergie éolienne et des spécificités régionales liées au tourisme santé-nature. De plus, la région offre des possibilités de diversification avec la production de bleuets et de canneberges.

La diversification des activités par la mise en valeur de nouvelles ressources pose un défi majeur lié à l'équilibre entre la mise en valeur du milieu naturel et sa préservation. Les nouveaux développements doivent ainsi se faire en favorisant la cohabitation sur le territoire des usages traditionnels et émergents. La planification de l'implantation de l'industrie éolienne sur le territoire public en est un bel exemple, puisqu'elle fait ressortir la nécessité de favoriser l'essor de cette nouvelle industrie tout en intégrant les éoliennes dans le paysage de façon à permettre la viabilité d'une industrie déjà implantée, l'industrie touristique.

Des préoccupations à l'égard du développement sont de plus en plus exprimées par la population, et des comités sont mis en place pour revendiquer une plus grande considération de l'environnement dans la mise en valeur du territoire et des ressources. Dans la Baie-des-Chaleurs, la coalition Retour à l'expéditeur s'oppose à l'implantation d'un incinérateur de sols contaminés à Belledune. Aux Îles, le groupe Attention Frag'îles travaille depuis longtemps à la sensibilisation et à la protection des milieux dunaires et des espèces floristiques et animales qui s'y trouvent. La municipalité des Îles-de-la-Madeleine tient, pour sa part, à contrôler davantage l'utilisation de son territoire. Enfin, les communautés autochtones demandent de plus en plus à participer aux activités de développement pour bénéficier des retombées économiques liées à la mise en valeur des ressources.

La zone transitoire entre le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie représente aussi un défi pour la gestion du territoire public gaspésien. En effet, on y trouve des partenaires différents, des comités ou des associations différentes, ce qui implique que les données d'inventaire à regrouper sont compilées sur des bases territoriales différentes. Les

découpages administratifs des différents ministères ou organismes ne sont pas les mêmes, ce qui complique la prise en compte des réalités de cette partie du territoire. L'administration des programmes et des budgets est d'autant plus complexe que les intervenants sont nombreux. De plus, alors que des projets structurants peuvent avoir cours sur des territoires chevauchant les deux régions administratives, des choix régionaux et des orientations divergentes de développement peuvent entraver leur réalisation. La concertation interrégionale est essentielle pour que cette partie de la péninsule puisse contribuer au développement économique et social des deux régions.

***Le défi de gestion
du territoire public***

L'immensité du territoire public, la structure économique axée sur la mise en valeur des ressources naturelles qu'il recèle, l'instauration de nouvelles activités, notamment celles basées sur la nature et le plein air, entraînent une diversité de son utilisation et de sa clientèle. De plus, la richesse de ses caractéristiques naturelles a donné lieu à la création de plusieurs aires protégées. Le territoire public en Gaspésie, comme dans l'ensemble du Québec, fait donc l'objet de droits et de statuts d'utilisation de tout ordre. Associés à la mise en valeur des ressources, à leur préservation, à l'aménagement de la faune ou tout simplement à l'accès au territoire, ces droits et statuts accordés sur le territoire public de la région couvrent une superficie totale de 19 768 kilomètres carrés, auxquels s'ajoutent plus de 5 100 kilomètres de droits et de statuts linéaires. Alors que la somme des droits et statuts s'applique à une superficie correspondant à 1,2 fois la superficie publique terrestre de la région, l'ensemble des droits linéaires correspond à environ cinq fois la longueur du circuit touristique de la route 132. La diversité d'utilisation qui en résulte implique une utilisation concomitante du territoire et pose le défi de l'harmonisation des usages entre eux et avec les mesures de protection associées aux aires protégées.

Aux droits et statuts en place s'ajoutent les projets et potentiels de développement, dont la superficie est estimée à près de 21 000 kilomètres carrés, ce qui représente 1,3 fois la superficie terrestre du territoire public régional. La consolidation des activités traditionnelles, voire leur relance, et l'émergence de nouvelles industries nécessaires à la diversification économique de la région passent notamment par une mise en valeur judicieuse de ces potentiels.

Ce constat traduit non seulement les possibilités de contribution du territoire public à l'économie régionale, mais aussi toute la complexité de la mise en valeur et de la gestion des droits à accorder. Ainsi, l'examen des différents potentiels et projets de la Gaspésie et des Îles conduit à la délimitation de certaines portions de territoire qui soutiennent des intentions de mise en valeur ou de protection ainsi que des potentiels de développement. La mise en valeur de ces sites met en lumière l'importance de la cohabitation territoriale. Notons

particulièrement la partie centre nord de la péninsule, comprise entre Murdochville et le parc national de la Gaspésie. Dans ce secteur, les potentiels relatifs à l'éolien, au récréotourisme, à l'exploitation minière et à la conservation des habitats fauniques se chevauchent et se côtoient. De même, aux îles, le milieu dunaire est recherché autant pour ses attraits liés au tourisme et à la récréation (sentiers, villégiature, etc.) que pour leur conservation et le maintien de la biodiversité. Ces portions de territoire constituent donc à la fois des possibilités de développement pour les intervenants économiques et des écosystèmes à préserver pour le bénéfice de la population.

Dans une optique de développement durable, il importe de faire des choix stratégiques qui permettront à la fois de soutenir le développement économique régional, de maintenir la viabilité écologique et la biodiversité sur le territoire public et de répondre aux préoccupations des communautés locales. Les principaux intervenants, acteurs ou promoteurs du développement ont donc, tout en veillant à leurs intérêts respectifs, qu'ils soient de nature environnementale, sociale ou économique, à partager une vision commune de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire public. Dans ce contexte, l'harmonisation des usages représente le défi qui permettra à la population de retirer tous les bénéfices associés à la mise en valeur de cette richesse collective.

Conclusion

L'élaboration des portraits territoriaux vise à analyser les différentes caractéristiques du territoire public et de son utilisation, et ce, sous divers angles. Ils favorisent ainsi la mise en valeur de l'interrelation entre les composantes biophysiques, sociales et économiques du territoire public ainsi que la contribution de ce patrimoine collectif au mieux être de la population. Ils permettent également de comprendre pourquoi la gestion de ce territoire doit être effectuée dans une optique d'intégration de ces composantes, dans un contexte de multiplication des usages et des besoins autant de développement que de protection.

La gestion du territoire public doit pouvoir s'effectuer sur la base d'une connaissance globale des phénomènes qui le constituent ou l'animent. La diversité de ces phénomènes nécessite toutefois de cerner les éléments facilitant la détermination des principaux enjeux d'utilisation du territoire public, d'où l'intérêt d'un portrait territorial.

En posant un regard d'ensemble sur les caractéristiques des territoires publics régionaux et en les mettant en relation avec les principaux potentiels et projets connus pouvant influencer la mise en valeur du territoire public, le MRNF veut faciliter la planification et la gestion de l'utilisation du territoire public. Avec le portrait territorial de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, le Ministère souhaite ainsi contribuer à appuyer les discussions entre les acteurs sur une connaissance intégrée du territoire public.

Bibliographie

ANCIENS COMBATTANTS CANADA (page consultée le 27 juillet 2004). *La bataille du golfe du Saint-Laurent*, [en ligne], adresse URL : http://www.vaccc.gc.ca/clients_f/sub.cfm?source=history/secondwar/battlegulf/intro.

Antidote, version 3, Druide informatique, [logiciel], 2000. Configuration requise : Licence MRNFP.

ASSOCIATION TOURISTIQUE DE LA GASPÉSIE (page consultée le 3 juin 2004). *Portrait de la région. Écosystème*, [en ligne], adresse URL : <http://www.tourisme-gaspesie.com/fr/nfodivers/limat.asp>.

AXOR (page consultée le 4 février 2004). *Parc éolien Le Nordais*, [en ligne], adresse URL : <http://www.axor.com/ancien/SITE-FRA/PAGES5C.HTM>.

BESRÉ, F., et S. OCCHIETTI (page consultée le 20 juillet 2004). *Glossaire géomorphologique thématique illustré*, [en ligne], adresse URL : <http://www.er.uqam.ca/nobel/k20322/pvoca3.html>.

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (page consultée le 25 février 2004). *Projet d'aménagement des parcs d'éoliennes des monts Copper et Miller à Murdochville. Mémoire du Club des ornithologues de la Gaspésie*, janvier 2004, [en ligne], adresse URL : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eoliennes-copper-miller/documents/DM4.pdf>.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE. *Commission sectorielle « Forêt », état de situation (synthèse)*, novembre 1999.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE (page consultée le 1^{er} mars 2004). *Sommet Synthèse Développement social. État de situation*, novembre 1999, [en ligne], adresse URL : http://www.gaspesie-les-iles.org/pdf/dev_soc.pdf.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE (page consultée le 16 février 2004). *Les ressources naturelles*, [en ligne], adresse URL : <http://www.gaspesie-les-iles.org/ressour.htm>.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE. *Mines. État de situation (Synthèse)*, novembre 1999, 10 p.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE. *Rapport annuel 2002-2003*, 58 p.

CONSORTIUM EN FORESTERIE GASPÉSIE–LES-ÎLES (page consultée le 9 mars 2005). *À propos du Consortium*, [en ligne], adresse URL : http://www.foretgaspesie-les-iles.ca/?id=30&titre=a_propos_du_Consortium.

DESJARDINS, Marc, Yves FRENETTE, Jules BÉLANGER et Bernard HÉTU. *Histoire de la Gaspésie*, nouvelle édition, Québec, Les Éditions de l'IQRC, 1999, 795 p.

DUBOIS, Jean-Marie, et Jeannot GAGNON. *Info Géographes. Les Îles-de-la-Madeleine : un pays à découvrir*, vol. 1, n° 1, 1992, 126 p.

EMPLOI-QUÉBEC (page consultée le 19 février 2004). *Rapport annuel de gestion, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine 2002-2003*, [en ligne], adresse URL : http://emploi.quebec.net/publications/9_institutionnel/rapp_annuel_eq/regions/gaspesie_iles/rag_gaspesie_2002_2003.pdf.

EMPLOI-QUÉBEC (page consultée le 4 février 2004). *Bulletin annuel. Le marché du travail Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine 2002*, [en ligne], adresse URL : http://emploi.quebec.net/publications/1_situation/bulgim2002.pdf.

ÉOLE. *LES ÉOLIENNES ET L'ÉNERGIE DU VENT* (page consultée le 7 novembre 2003). *Atlas des vents du Québec*, [en ligne], adresse URL : <http://www.eole.org/image.asp?pic=images/carteventQuebec.jpg&Source=>.

GAGNÉ, Gilles. « La baie des Chaleurs parmi les plus belles au monde », *Le Soleil*, 9 mars 2004, p. A1-A2.

GEORGE, Pierre. *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France, 1974, 452 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (page consultée le 15 septembre 2004). *Portail gouvernemental / Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Plan de relance de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Mesures d'appui à la relance*, [en ligne], adresse URL : http://www.gaspesieilesdelamadeleine.gouv.qc.ca/planderelance/mesures_appui_relance.htm.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (page consultée le 27 juillet 2004). *Portail gouvernemental / Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Portrait culturel de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*, [en ligne], adresse URL : http://www.gaspesieilesdelamadeleine.gouv.qc.ca/portraitregion/culture/index_fr.htm.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (page consultée le 4 mars 2004). *Portail gouvernemental / Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Portrait régional – Économie*, [en ligne], adresse URL : http://www.gaspesieilesdelamadeleine.gouv.qc.ca/portraitregional/economie/index_fr.htm.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (page consultée le 8 octobre 2002). *Portail gouvernemental / Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. La région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en bref...*, [en ligne], adresse URL : http://www.gaspesieilesdelamadeleine.gouv.qc.ca/portraitregional/regionenbref/index_fr.htm.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Décret 352-2003, 5 mars 2003, concernant le Règlement sur l'énergie éolienne et sur l'énergie produite avec de la biomasse », *Gazette officielle du Québec*, 19 mars 2003, 135^e année, n^o 12, p. 1677, *Loi sur la Régie de l'énergie* (L.R.Q., c. R-6.01, a. 112, 1^{er} al., par. 2.1 et 2.2).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Décret 353-2003, 5 mars 2003, concernant les préoccupations économiques, sociales et environnementales indiquées à la Régie de l'énergie à l'égard de l'énergie éolienne et de l'énergie produite avec de la biomasse », *Gazette officielle du Québec*, 19 mars 2003, 135^e année, n^o 12, p. 1778.

GUÉRETTE, Mélanie. « Bleuets », section C du rapport préliminaire *Valorisation du potentiel multiresource forestier*, New Richmond, Groupement forestier Baie-des-Chaleurs, 29 août 2001, 9 p.

- HYDRO-QUÉBEC (page consultée le 28 février 2005), Hydro-Québec signe huit contrats d'achat totalisant 990 MW d'énergie éolienne, [en ligne], adresse URL : http://www.hydroquebec.com/4d_includes/surveiller/PcFr2005-032.htm.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (page consultée le 17 mars 2005), Bulletin statistique régional – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, [en ligne], adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/11gaspesie_il es_de_la_madeleine.pdf, et de tableaux statistiques sur les taux de chômage, les taux d'activité, les taux d'emploi et le revenu personnel disponible par habitant fournis par l'Institut de la statistique du Québec (décembre 2004).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (page consultée le 19 février 2004). *Population et occupation du territoire, région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine 2001*, [en ligne], adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_11/population11/occufter11.htm.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (page consultée le 2 juin 2004). *Population selon le groupe d'âges, sexes réunis, MRC et territoires équivalents de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2001-2003*, [en ligne], adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil11/societe/demographie/demo-gen/pop-age>.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (page consultée le 5 février 2004). *Évolution de la population par région administrative, superficie et densité*, [en ligne], 2002, adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/3p1.htm.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (page consultée le 5 février 2004). *Évolution et distribution de la population par région administrative*, Québec, 1971-2002, [en ligne], adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (page consultée le 5 février 2004). *Ménages privés selon la tranche de revenu et le revenu moyen, région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2000*, [en ligne], adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_11/revenu11/revmen11.htm.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC à partir de données de Statistique Canada, Nombre d'emplois par industries selon le SCIAN, régions administratives du Québec, 1987-2003, décembre 2004.

JOURNAL LE HAVRE (page consultée le 2 septembre 2004). Tiré de *Gaspésie.com, Bulletin hebdomadaire. Pêche. Diversification à l'usine de crabe des neiges de Sainte-Thérèse*, [en ligne], adresse URL : http://www.gaspesie.com/cgi/bulletin/bulletin.cgi?action=afficher_articles.

LA ROUTE VERTE (page consultée le 2 septembre 2004). *La Route verte au Québec, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*, [en ligne], adresse URL : <http://www.routeverte.com/fr/voyage/carte.lasso?code=gaspesie>.

LAROCQUE, Paul, et Jean LARRIVÉE. *Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski et GRIDEQ, 1998, 481 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *La production de bleuets sauvages en Gaspésie*, décembre 2001, 18 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *Portrait bioalimentaire régional Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine–Bas-Saint-Laurent*, 18 p.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie. *La rétrocession des lots publics intramunicipaux dans la région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie, rapport final*, 1982, 62 p.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (page consultée le 11 mars 2003). *Aires protégées*, [en ligne], adresse URL : http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/repertoire/partie2_suite.htm.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (page consultée le 11 mars 2003). *Répertoire des aires protégées et des aires de conservation gérées au Québec*, [en ligne], adresse URL : http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/repertoire/partie2_suite.htm.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (page consultée le 1^{er} octobre 2002). *Portrait régional de l'eau, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (Région administrative 11)*, [en ligne], adresse URL : [http://www.menv.gouv.qc.ca/eau/regions/region11/11-gaspesie\(suite\).htm](http://www.menv.gouv.qc.ca/eau/regions/region11/11-gaspesie(suite).htm).

- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (page consultée le 8 septembre 2004). *Paysage humanisé*, [en ligne], adresse URL : <http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/prive/paysage/index.htm>.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, Direction de la faune et des habitats. *Guide d'aménagement des ravages de cerf de Virginie*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, mars 1998, 78 p.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, Direction du patrimoine écologique et du développement durable. *Rapport sommaire des aires protégées de la Gaspésie*, [fichier pdf], février 2003, 6 p.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, Direction du patrimoine écologique et du développement durable. *Rapport sommaire des aires protégées des Îles-de-la-Madeleine*, [fichier pdf], février 2003, 2 p.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec : cadre de référence pour les organismes de bassins versant prioritaires - Suivi de la Politique de l'eau et bassin versant*, mars 2004, 22 p.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Politique nationale de l'eau*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 2002, 94 p.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (page consultée le 8 septembre 2004). *Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec*, [en ligne], adresse URL : <http://www.biens-culturels.mcc.gouv.qc.ca/resultats.asp>.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES. *Ententes administratives relatives aux normes d'intervention dans les forêts du domaine public entre le ministère de l'Énergie et des Ressources, le ministère de l'Environnement et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche*, 1988, 20 p.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE. *Répertoire des municipalités du Québec 1999*, Québec, Les Publications du Québec, 1999, 868 p.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE. *Répertoire des municipalités du Québec 2001*, Québec, Les Publications du Québec, 2001, 918 p.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE.
Répertoire des municipalités, édition octobre 2002, Québec, Les Publications du Québec, 2002, 817 p.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DU LOISIR (page consultée le 14 juillet 2003). *Répertoire des municipalités du Québec*, [en ligne], adresse URL : <http://mammttemp.pmv.ca/cgi-bin/repert1.pl>.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DU LOISIR (page consultée le 6 avril 2004). *Répertoire des municipalités du Québec*, [en ligne], adresse URL : <http://mammttemp.pmv.ca/cgi-bin/repert1.pl>.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DU LOISIR (page consultée le 6 avril 2004). *Répertoire des municipalités du Québec*, [en ligne], adresse URL : <http://mammttemp.pmv.ca/cgi-bin/repert1.pl>, du tableau.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DU LOISIR. *Décret n° 1043-2001 constituant la municipalité des Îles-de-la-Madeleine*, 12 septembre 2001.

MINISTÈRE DES RÉGIONS. « Annexe A », *Bilan du Plan d'appui à la diversification économique de la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine*, 11 novembre 2000, 6 p.

MINISTÈRE DES RÉGIONS. *Entente ACCORD – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, entre le gouvernement du Québec, la Société générale de financement du Québec et le Comité régional ACCORD de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*, [en ligne], adresse URL : http://www.mderr.gouv.qc.ca/publications/pdf/developpement_regional/fr/regions/gaspesie_iles_madeleine/ententeaccord11.pdf.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES et MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *Rapport du comité interministériel sur la contribution des terres du domaine de l'État au développement du bleuet*, Québec, septembre 2002, 60 p.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (page consultée le 18 février 2004). *Liste des conventions d'aménagement forestier (CvAF) en vigueur, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/amenagement/caaf.pdf/cvaf.pdf/caf06.pdf>.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (page consultée le 19 mars 2004). *Localisation des UAF, région 11*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/consultation/region-11.pdf>.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (page consultée le 4 février 2004). *Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Les forêts*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/gaspesie-iles-de-la-madeleine/forets/index.jsp>.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS, Direction générale de l'information géographique. *Superficie du territoire québécois, par région administrative*, version révisée, novembre 2002.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS, Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. *Base géographique régionale du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*, [logiciel].

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS, Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. *Plan régional de développement du territoire public - Volet éolien - Gaspésie et MRC de Matane*, Rimouski, Gouvernement du Québec, 2004, 68 p.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS, Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. *Portrait forestier de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*, mai 2004, 68 p.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS, Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. *Données sur superficie du territoire en km²*, compilation régionale, septembre 2003.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS, Direction de la cartographie générale et administrative. *La tenure publique de 14 régions administratives*, [fichier xls], version du 20 décembre 2002.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS, Direction des politiques et des technologies de l'énergie. *L'énergie au Québec, édition 2002*, Québec, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 2002, 132 p.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers (page consultée le 21 avril 2004). *Ressources et industries forestières. Portrait statistique, édition 2003*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp>.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Système de gestion des droits fonciers*, [logiciel].

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Système d'information de la tenure et de l'affectation des terres*, [logiciel].

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, Direction régionale de la gestion du territoire public du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. *Plan régional de développement de la villégiature, proposition préliminaire, Îles-de-la-Madeleine*, Rimouski, Ministère des Ressources naturelles, mars 1998, 37 p.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, Région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. *Bilan des lots intramunicipaux sous convention d'aménagement forestier avec les OGC en Gaspésie*, Caplan, 1993, 31 p.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, Direction du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Service des inventaires et du Plan. *Proposition de plan de transport*, Rimouski, Ministère des Transports, 2002, 115 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL (page consultée en octobre 2003). *Perspective de la population par groupe d'âge*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pdf/demographie/demographie-11.pdf>.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL (page consultée le 1^{er} mars 2004). *Revenu personnel. Revenu personnel et ses composantes*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pdf/revenu/revenu-11.pdf>.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
(page consultée le 4 mars 2004). *Profil économique de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Marché du travail. Emploi par secteur*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pdf/marche-travail/marche-travail-11.pdf>.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
(page consultée le 4 mars 2004). *Profil économique de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Marché du travail. Principaux indicateurs du marché du travail 1993-2002*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mic.gouv.qc.ca/publications/regions/pdf/marche-travail-11.pdf>.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE (page consultée le 13 septembre 2004). *Investissement de 18 M\$ pour l'implantation d'une usine de production de quartz synthétique en Gaspésie*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mderr.gouv.qc.ca/mdr/web/portrait/nav/communiques.html?page=details.jsp&iddoc=52257>.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE (page consultée le 13 septembre 2004). *Développement régional. Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Économie*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mderr.gouv.qc.ca/mder/web/portail/developpementRegional/nav/regions/42242/44418.html>.

PARCS CANADA (page consultée le 27 juillet 2004). *Lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche*, [en ligne], adresse URL : http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/ristigouche/index_f.asp.

PARCS CANADA (page consultée le 4 février 2004). *Situation actuelle des parcs et des lieux. Parc national du Canada Forillon*, [en ligne], adresse URL : http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/forillon/index_f.asp.

PARCS CANADA. (page consultée le 3 juin 2004), « Une abondance insoupçonnée de vie marine », *Parc national de Forillon*, [en ligne], adresse URL : http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/forillon/natcul/natcul1_f.asp#marine.

PLOUFFE, Geneviève, et Audrey SIMARD. *Délimitation de bleuetières à fort potentiel*, New Richmond, Activa Environnement inc., janvier 2003, 37 p.

RESSOURCES NATURELLES CANADA. CENTRE DE FORESTERIE DE L'ATLANTIQUE (page consultée le 4 mars 2005). *L'if du Canada*, [en ligne], adresse URL :

http://www.atl.cfs.nrcan.gc.ca/index-f/what-f/science-f/nontimberforestproducts-f/general_taxus-f.html.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (page consultée le 3 mars 2005). *Statistiques des populations autochtones du Québec 2003-2004*, [en ligne], adresse URL :

<http://www.autochtones.gouv.qc.ca/nations/population.htm>.

SITE OFFICIEL DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE (page consultée le 19 février 2004). *Lien maritime. Traversier-croisière sur le Saint-Laurent*, [en ligne], adresse URL :

<http://www.ilesdelamadeleine.com/ctma/fleuve.htm>.

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (page consultée les 1^{er} et 25 juin 2004). *Espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec*, [en ligne], adresse URL :

http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/etu_rec/esp_mena_vuln/liste.htm.

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, mars 2002, 164 p.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (page consultée le 4 février 2004). *Parc national de la Gaspésie*, [en ligne], adresse URL : <http://www.sepaq.com/Fr/index.cfm>.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (page consultée le 4 février 2004). *Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé*, [en ligne], adresse URL : <http://www.sepaq.com/Fr/index.cfm>.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (page consultée le 4 février 2004). *Parc national de Miguasha*, [en ligne], adresse URL : <http://www.sepaq.com/Fr/index.cf>.

TOURISME ÎLES-DE-LA-MADELEINE (page consultée le 10 février 2004). *Site officiel Tourisme Îles-de-la-Madeleine*, [en ligne], adresse URL : <http://www.tourismeilesdelamadeleine.com/contenu/index.cfm>.

TOURISME ÎLES-DE-LA-MADELEINE (page consultée le 22 juin 2004). *L'hiver aux îles et ses attraits. Observation des phoques*, [en ligne], adresse URL : <http://www.tourismeilesdelamadeleine.com/contenu/lhiverauxilesetsesattraitsobservationdesphoques.cfm>.

- TOURISME ÎLES-DE-LA-MADELEINE (page consultée le 23 juin 2004). *Ornithologie*, [en ligne], adresse URL : http://www.tourismeilesdelamadeleine.com/contenu/visiteretsamuseauxiles_ornithologie.cfm.
- TOURISME QUÉBEC (page consultée le 4 février 2004). *Géographie du Québec*, [en ligne], adresse URL : <http://www.bonjourquebec.com/francais/explorez/geo.html>.
- TOURISME QUÉBEC. *Le tourisme au Québec en bref 1997*, [en ligne], 12 p., adresse URL : http://www.tourisme.gouv.qc.ca/mto/publications/pdf/etudes/tq_bref97.pdf.
- TOURISME QUÉBEC. *Le tourisme au Québec en bref 2002*, [en ligne], 13 p., adresse URL : http://www.tourisme.gouv.qc.ca/mto/publications/pdf/etudes/tq_bref02.pdf.
- UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (page consultée le 4 février 2004). « Les couloirs d'avalanches en Gaspésie », *Atlas du Bas-Saint-Laurent*, [en ligne], adresse URL : <http://atlasbsl.uqar.qc.ca/syst-biophy/catastrophes-naturelles/gaspesie/fichiers/couloirsgaspesie.htm>.
- UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (page consultée le 7 novembre 2002). « Végétation climacique potentielle du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine », *Atlas du Bas-Saint-Laurent*, [en ligne], adresse URL : <http://atlasbsl.uqar.qc.ca/syst-biophy/vagatation/vege-climacique/fichiers/0lcetque1999vegetation.htm>.